



HAL
open science

Les espaces du logement à l'épreuve de l'intimité: de quelle manière l'intimité est-elle mise en espace par les architectes dans les logements, et comment les habitants s'approprient-ils ensuite ces espaces ?

Gwladys Le Bivic

► To cite this version:

Gwladys Le Bivic. Les espaces du logement à l'épreuve de l'intimité: de quelle manière l'intimité est-elle mise en espace par les architectes dans les logements, et comment les habitants s'approprient-ils ensuite ces espaces ?. Architecture, aménagement de l'espace. 2018. dumas-01996055

HAL Id: dumas-01996055

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01996055>

Submitted on 28 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les espaces du logement à l'épreuve de l'intimité

De quelle manière l'intimité est-elle mise en espace par les architectes dans les logements, et comment les habitants s'approprient-ils ensuite ces espaces ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Remerciements

Je remercie tout d'abord Elise Roy, qui m'a épaulé, guidé et écouté tout au long de cette année. Merci à l'ENSA Nantes et tout particulièrement aux personnes en charge de la bibliothèque, qui sont toujours d'un grand secours et de bons conseils. Merci également à Antoine Ely, Karine Olivier et Sylvain Gasté, trois architectes qui m'ont consacré du temps, afin de m'éclairer sur ce sujet de recherche. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont prêtées à l'exercice des relevés habités, et qui, m'ont ouvert une part de leur intimité. Je remercie enfin, mes correcteurs, ma famille et mes amis, sans qui ce travail n'aurait pu aboutir dans de telles conditions.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

sommaire

Intime, adjectif
Sens 1 : intérieur et profond
Sens 2 : Privé
Sens 3 : A qui on est lié par des sentiments profonds

Introduction	7
1ère partie : Qu'est-ce que l'intimité ?	9
1.1 Où se situe l'intimité	9
1.2 Cultures de l'intimité	21
1.3 Une histoire de l'intimité en France	24
2ème partie : Les échelles de l'intimité	31
2.1 L'intimité et la ville : cadre réglementaire	31
2.2 L'intimité du quartier : relations de voisinage	36
2.3 L'intimité du logement	40
3ème partie : Double enquête architectes / habitants	47
3.1 Concepteurs et intimité : entretiens auprès de trois architectes	48
3.2 Habitants et intimités : cinq relevés habités	55
3.3 Exemples inopinés : l'intimité des logements en images	76
Conclusion	89
Sources	93

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La notion de frontière, les espaces intermédiaires et les entre-deux sont autant de thèmes qui peuvent nous questionner si l'on parle d'architecture. Tous ces thèmes reviennent assez souvent dans divers ouvrages de recherches en architecture ou en sociologie. En revanche, la question de l'intimité est souvent traitée en creux. Pas ou peu d'ouvrages récents traitent de cette notion. Pourtant, cet adjectif est lié à des sentiments de sécurité, de bien-être ou encore de tranquillité, autant de mots qui peuvent aussi renvoyer à l'acte et au but même de construire.

Pour définir un axe de recherche plus précis dans le cadre de ce travail, il a bien évidemment fallu faire des choix tant le sujet est vaste. En effet, si l'on interrogeait des personnes dans la rue sur le sens des mots « intime » ou « intimité » il y aurait autant de définitions que de questions posées. Ajoutez à cela des cultures et des origines différentes de la vôtre, cela se compliquerait encore un peu plus. Nous avons aussi très certainement besoin de degrés d'intimité différents que nous nous trouvons chez nous, dans un contexte de travail ou encore dans l'espace urbain.

« Le mot intime, superlatif du mot intérieur, apparaît en France en 1390 tandis qu'intimité n'est noté qu'en 1684. Ce terme nouveau est alors lié à la vie intérieure, au secret, mais aussi à la vie quotidienne chez soi. Plus tard, il sera associé à la vie familiale puis au couple. »¹

Cet extrait de la définition du mot intime, rédigé par la sociologue Monique Eleb, souligne que la notion d'intimité a non seulement une histoire, mais est aussi liée aux mœurs de notre société. Cela laisse aussi entendre que l'intimité est profondément liée à notre logement.

Au musée, au cinéma, à la mairie ou à l'école, on s'y rend de manière ponctuelle. En revanche, notre logement lui, nous accompagne tout au long de notre vie et parfois même sous différentes formes : l'appartement, la maison, l'habitat précaire, forcé, temporaire, pour les vacances, etc... Notre logement serait donc comme une seconde peau, où il paraît important de s'y sentir protégé, d'avoir une sensation de bien-être quand on y est, et de sentir que notre intimité y est préservée. Le logement sera donc l'axe de recherche principal.

Ce travail de mémoire tentera dans un premier temps d'approfondir les définitions de la notion d'intimité, de manière concrète, en cherchant à identifier des situations d'intimités dans le logement, au travers d'un travail iconographique issu de visionnages de films documentaires et de fictions.

Ensuite, la question de l'intimité dans sa dimension culturelle sera abordée afin d'identifier un ensemble de typologies et d'usages que nous ne connaissons pas ou peu dans notre propre culture. Quelles sont les pratiques de l'intimité à travers le monde ? L'architecture répond-elle dans d'autres pays à des besoins d'intimité liés à des cultures spécifiques ?

La fin de cette première partie sera dédiée à une étude plus historique de la question d'intimité dans nos logements en France, à partir du XV^{ème} siècle notamment. Quand la notion d'intimité a-t-elle investi nos logements ? A quel point le besoin d'intimité a eu un impact sur l'organisation du logis ? Les architectes ont-ils eu conscience rapidement de ce besoin d'intimité ? Y-a-t-il eu des écrits théoriques et historiques en architecture qui ont traité de l'intimité ?

La seconde partie de cette étude consistera à mettre en perspective les différentes échelles de l'intimité. Notre intimité au sein du logement ne pourrait se réduire à considérer notre habitat comme un objet autonome.

Le logement est en premier lieu, installé dans la ville (ou un espace commun) : y-a-t-il un cadre législatif aux questions d'intimités ? Que disent les règlements d'urbanisme à ce sujet ? Cette question fait-elle partie des préoccupations des communes qui rédigent ces règlements ?

Une fois ce cadre réglementaire abordé, nous retrouverons notre logement dans un contexte plus restreint : le quartier. Selon les modes d'habiter, quelles sont les incidences que les relations de voisinage peuvent avoir sur notre intimité ? L'intimité vis-à-vis du monde qui nous entoure, dans un lotissement par exemple, ne sera sans doute pas la même que celle d'une maison mitoyenne de centre-ville ou

¹ ELEB Monique, *Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous*, Paris, Archibooks, 2015, extrait de la définition du mot intime p 90

encore celle d'un appartement dans un immeuble de plus ou moins grande importance.

La dernière échelle de l'intimité serait alors celle du logement en lui-même. Selon le type d'habitat, le nombre de ses habitants et la durée pour laquelle ils vont l'occuper, les besoins et les pratiques de l'intimité sont aussi très probablement différentes les uns des autres. Garantir l'intimité à un habitant se jouerait-il sur la surface même du logement ?

La dernière partie de cette recherche est issue essentiellement d'un travail d'enquêtes menées auprès d'architectes concepteurs et d'habitants.

Premièrement, interroger des architectes doit tenter de répondre à cette question : dans notre société actuelle, est-ce que ces questions intéressent encore les architectes ou est-ce principalement des sujets qui préoccupent les sociologues ?

Deuxièmement, il semblait primordial d'aller rencontrer des habitants, des usagers des logements pour tenter de comprendre davantage quels sont les pratiques, les usages, les besoins en termes d'intimité. Quelles sont leurs attentes vis-à-vis des concepteurs ? Comment l'habitant perçoit-il son logement en 2018, qu'il vive seul, en couple ou en famille dans un petit ou grand appartement, dans une grande ou petite maison ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Qu'est-ce que l'intimité ?

Avant de commencer à étudier comment la question de l'intimité s'exprime dans l'architecture des logements et ce que cela peut provoquer dans la pratique architecturale, il semble nécessaire de tenter de définir le périmètre où elle se situe. Cela passe donc par un repérage des dispositifs existants qui peuvent renvoyer à cette notion, mais aussi la manière dont les logements sont vécus, en France comme à l'étranger, et enfin, comment les logements en France ont évolué à travers l'histoire.

1.1 – Où se situe l'intimité ?

Cette recherche a débuté par le visionnage de films, documentaires et de fictions, qui évoquent plus ou moins explicitement la question de l'intimité vis-à-vis de l'architecture et vice et versa, mais surtout vis-à-vis des usagers.

L'intimité du logement est sensorielle, c'est-à-dire qu'elle est pour beaucoup un concept subjectif qui consiste souvent à se protéger, par des dispositifs physiques d'occultation comme des rideaux ou des clôtures. Elle relève donc essentiellement des sensations que l'on a et de la perception que l'on se fait d'un espace. Les cinéastes se saisissent très souvent de nos perceptions pour induire chez nous des émotions. La question de l'intimité n'y échappe pas.

L'Homme d'à côté – Gaston Duprat

Dans le film, *L'homme d'à côté*¹, Gaston Duprat nous raconte l'histoire de Leonardo, habitant d'une maison de Le Corbusier à Buenos Aires. Son voisin Victor décide un jour, sans le prévenir, d'ouvrir une nouvelle fenêtre dans sa maison, qui offrira une vue dans la cuisine de Leonardo. Ces différentes images expriment bien la gêne et les tensions qui ont lieu dans ce film autour de la question de la violation de l'intimité de l'autre. Elles sont aussi très parlantes et nous place du côté de Leonardo. La façon dont elles sont filmées nous donne vraiment l'impression d'intrusion et a tendance à nous rallier à la cause de ce dernier. Pourtant, tout au long du film, Victor aura de très bons arguments pour justifier son geste comme celui de lui expliquer que son logement étant très sombre, il devrait compatir avec lui et lui admettre qu'il n'a pas le monopole de l'ensoleillement. En définitif, on peut se demander si c'est l'homme qui veut préserver son intimité, ou celui qui veut un peu plus de lumière qui a raison. L'intimité dans ce film renvoie à de nombreux autres questionnements, comme de savoir si elle peut être régie par un cadre réglementaire. L'intrusion (visuelle) d'un voisin, ou tout simplement d'un tiers, peut, comme dans le cadre d'un cambriolage remettre totalement en question le sentiment de sécurité que l'on a dans notre logement. On ne se sent plus en sécurité chez nous, car on sent que notre intimité a été violée. Ici, pour Leonardo, l'intimité de son logement est clairement exprimée comme étant une protection à préserver coûte que coûte.

1 DUPRAT Gaston, *L'Homme d'à côté*, 2009, 110 minutes



ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUS AU DROIT D'AUTEUR

Espaces Intercalaires – Damien Faure

Espaces Intercalaires¹, nous transporte à Tokyo, au Japon, à la découverte d'une forme d'intimité à laquelle nous, les occidentaux, ne sommes pas familier. On y découvre des dispositifs architecturaux et des configurations de l'espace d'habitation parfois inédites, ou alors très exigües. Là-bas, l'espace est tellement rare, que les Japonais l'utilisent dans ses moindres recoins. Ce film nous suggère que l'intimité de nos logements se joue aussi dans la précision, sur la façon dont on va se positionner, implanter un bâtiment et ainsi trouver l'équilibre entre les différentes contraintes du projet architectural, sans rogner sur l'intimité de ses occupants. On apprend aussi par ce visionnage, à quel point les vues sur l'extérieur sont minutieusement choisies, afin de cadrer sur un paysage, ou de préserver les habitants des autres logements. La question de la surface minimum pour vivre y est abordée et donc, par extension, l'accession à l'intimité dans les petits logements aussi. Dans les centres urbains très denses comme Tokyo, les Japonais doivent aussi faire des choix, ils ne peuvent très souvent pas réunir dans leurs logements toutes les fonctions que nous connaissons en occident. Ainsi se pose la question de savoir si un habitant préfère se laver chez lui ou avoir un réfrigérateur par exemple. Les personnes qui sont interrogées expriment bien la relation qu'ont les Japonais avec les petits espaces. Ainsi, l'architecte Tomoyuki Utsumi, explique que pour eux les petits espaces sont infinis et non pas juste étroits, comme les considèrent les occidentaux : selon lui, l'important est de percevoir l'espace avec ses cinq sens. Toute une série de stratégies sont d'ailleurs expliquées, comme l'utilisation de pièces en enfilade, ouvertes les unes sur les autres pour permettre à la lumière de traverser l'habitation. Pour réguler leur intimité, les Japonais semblent recourir à des dispositifs amovibles. Ils sont, semble-t-il, l'une des clés pour s'adapter et trouver une certaine forme d'intimité. Enfin, cela ouvre sur la question de savoir si l'intimité des logements est culturelle, comme on le verra un peu plus loin dans ce travail de recherche.

1 FAURE Damien, *Espaces intercalaires*, 2012, 56 minutes



ECOLE NATIONALE SUPPLEMENTAIRE DE NANTES
DOCUMENT

C'est ma vie qui me regarde – Damien Fritsch

Le documentaire de Damien Fritsch¹, aborde la question de l'intimité d'une autre manière. Il filme Alice, une vieille femme de 81 ans chez elle, durant la période où sa maison insalubre est remise en état par les ouvriers. Ce qui frappe ici, ce ne sont pas les images du logement de cette femme, auquel on accède à travers sa caméra, mais plutôt le face-à-face qu'il nous impose presque avec elle. Son regard, droit dans les yeux du spectateur qui se retrouve face à sa solitude et cette fragilité, est parfois déstabilisant. On a l'impression d'être un peu voyeur de la situation. Comme si on assistait à la fin de la vie d'une personne sans lui porter assistance. Alice est semble-t-il prête à tout pour pouvoir rester chez elle, quitte à renier sa propre intimité. Cela questionne aussi sur la fin de vie, et donc de savoir si, comme lorsque l'on naît – par définition sans intimité – celle-ci disparaît de nouveau avec la vieillesse. L'intimité ici est profondément liée à la question de la dignité de la personne et donc à sa vulnérabilité.

1 FRITSCH Damien, *C'est ma vie qui me regarde*, 2015, 102 minutes



ECOLE NATIONALE
DE NANTES

Ode pavillonnaire – Frédérique Ramade

Le court-métrage de Frédérique Ramade ¹, parle des lotissements, et plus particulièrement du pavillon dans lequel il a grandi et où vivent encore ses parents. Ceux-ci, ainsi que sa sœur se sont prêtés à l'exercice des interviews et tentent de donner leurs points de vue sur la maison dans laquelle ils vivent, qu'ils ont fait construire, mais aussi l'environnement dans lequel elle s'inscrit. Les commentaires sont critiques, mais pas dénués d'humour et c'est aussi de cette manière que le film est tourné. Les images sont parfois volontairement très zoomées pour donner l'impression d'espaces très grands, alors qu'en fait, la clôture du voisin est à seulement cinquante centimètres derrière le plan de la caméra. Là encore, la perception que l'on peut avoir des espaces est remise en question. En effet, cela met en évidence que selon le point de vue duquel on se place, on n'a pas le même avis sur les choses, comme lorsqu'il s'agit de relations de voisinage par exemple. Les scènes sur l'extérieur donnent aussi la sensation de lotissement un peu en « carton », à la manière de décors pour le cinéma, où tout semble figé. En tant que spectateur, on peut sentir une certaine gêne, se demandant en réalité, combien sont les personnes qui comme les Ramade, observent les allées et venues derrière leurs rideaux. Ce film illustre très bien l'ambiance qui peut régner dans les lotissements : d'apparence tranquilles, où chacun vit de son côté de la clôture en toute quiétude, alors qu'en réalité il semble difficile de faire le moindre geste sans que la plupart des voisins en soient alertés. On décèle enfin dans les plans séquences, que tous les habitants n'ont pas les mêmes besoins en termes d'intimité. En effet, rien qu'en observant les clôtures qui pour certaines ressemblent à de vraies forteresses alors que d'autres délimitent simplement leur parcelle à l'aide de petites barrières. A l'issue de ce visionnage on peut se dire que lorsqu'on se balade dans les lotissements, il est possible de déceler certains aspects des personnalités de ceux qui y habitent, tant elles sont proches et facilement comparables. On se demande alors comment, les concepteurs responsables des implantations sur les parcelles, sont capables de déterminer quelle est la bonne distance à respecter entre deux voisins ?

1 RAMADE Frédéric, *Ode pavillonnaire*, 2008, 50 minutes



ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME DE NANTES

The Infinite Happiness – Ila Bêka et Louise Lemoine

Enfin, le film *The Infinite Happiness*¹, qui présente un complexe de logements réalisés par l'agence BiG à Copenhague, plonge à la fois le spectateur au cœur d'une architecture monumentale et aussi dans l'intimité de ses habitants. Il semble que certains plans-séquence présentent le bâtiment volontairement comme un élément massif, où l'on se dit très vite, au vu de sa configuration en forme de U et l'abondance des surfaces vitrées, qu'ici l'intimité des résidents est mise à l'épreuve. En effet, au premier abord, le complexe peut faire penser à une salle d'opéra, où chacun a l'opportunité de se contempler, mais qui sont finalement tous orientés vers le paysage lointain. Les images qui sont filmées à l'extérieur du complexe, depuis l'espace public, sont en confrontation très forte avec celles qui sont prises depuis l'intérieur. En effet, on a vraiment la sensation d'impenétabilité au premier abord, et une fois entré, on assiste à la vie de tous ces résidents qui se déroule très sereinement. Les portraits de plusieurs des habitants de ce complexe, sont souvent réalisés chez eux, devant une fenêtre et l'on voit ainsi, en même temps que la personne s'exprime face à la caméra, la vie qui suit son cours à l'extérieur, dans les espaces communs. On ne peut se demander, dès les premières images, comment ces habitants font pour vivre avec de tels vis-à-vis. On a l'impression qu'ils habitent tous sous les regards des uns et des autres. En revanche, lorsqu'on les entend parler, à propos du lieu où ils vivent, les réactions sont loin d'être négatives. Cela confirme un peu plus l'hypothèse selon laquelle la définition de l'intimité est liée à la culture, comme on cela sera détaillé un peu plus tard.

1 BEKA Ila et LEMOINE Louise, *The Infinite Happiness*, 2015, 85 minutes



ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE D'AUTOUR DE NANTES

Ces quelques présentations d'iconographies issues de films visionnés pour la rédaction de ce travail, montrent bien à quel point les images ont un fort impact sur notre perception des choses, et ici pour ce qui nous intéresse, tout particulièrement sur notre représentation de l'intimité. À travers ces cinq exemples, nous pouvons déjà voir qu'il y a une multitude de façons de se faire une idée de ce qu'est aujourd'hui l'intimité dans les logements. Cela pose aussi beaucoup de questions, comme de savoir si les architectes conçoivent en toute conscience des impacts que leurs travaux auront sur le quotidien des personnes qui habiteront leurs logements. Ces films permettent aussi de se rendre compte que l'intimité des logements ne se situe pas à un seul endroit. En effet, il est ici question de relations vis-à-vis du monde extérieur, des voisins, de son propre foyer, mais aussi que l'intimité s'accompagne de notions complémentaires, liée ou non d'ailleurs, aux espaces architecturaux :

- La sécurité, la pudeur, la protection, si l'on pense à L'homme d'à côté
- Les émotions, la promiscuité, le respect pour Espaces Intercalaires
- La dignité, la solitude, la fragilité et l'autonomie d'Alice dans C'est ma vie qui me regarde
- La sociabilité, la promiscuité, les relations de voisinages, dans Ode Pavillonnaire
- Le vis-à-vis, l'exhibition (ou non-exhibition), le confort, l'indépendance, au sein du 8 Houses de BIG

On peut déjà entrevoir, à quel point la question de l'intimité est vaste et complexe à définir. En effet, selon le contexte dans lequel on emploie « intimité », cela n'a pas la même portée. On ne peut pas dire non plus que ces mots sont tous des synonymes. L'intimité semble donc porter à elle-seule, de nombreux enjeux liés à la qualité de notre vie quotidienne et plus précisément ici, à l'habitabilité de nos logements. Il faudra bien évidemment revenir, au fil de ce travail de recherche, sur ces termes.

1.2 – Cultures de l'intimité

Chaque culture se caractérise par son habitat individuel « standard » et possède ainsi ses propres organisations qui doivent répondre à des fonctions particulières. Il est notamment intéressant de noter qu'à travers le monde, on trouve des typologies de logements liées à ces cultures spécifiques et que certains d'entre eux sont conçus avec des dispositifs et aménagements qui préservent particulièrement l'intimité de ceux qui y vivent.

Prenons l'exemple du Riad marocain, l'habitat traditionnel des centres urbains. Le rituel de l'entrée dans la culture marocaine a une importance particulière, ce qui confère à leurs habitants une intimité préservée, par le biais de plusieurs dispositifs. Ce sont des habitations qui, de l'extérieur, peuvent avoir un aspect très austère, car rares sont celles qui disposent d'ouvertures sur la rue. Et quand de rares demeures ont des ouvertures sur la rue, c'est en général de très légères fentes qui sont elles-mêmes équipées de fer de défense. Elles sont donc totalement préservées des potentiels regards indiscrets qui passent dans la rue.

L'entrée est traditionnellement placée à un angle de la maison, dont le plan forme en général un carré, ou un rectangle. Sa configuration est très souvent en chicane, ce qui a pour effet de préserver l'intimité de la famille qui s'y trouve. Un visiteur inopiné ne peut donc avoir de vue directe sur l'intérieur du logis. C'est le deuxième filtre entre la rue et les habitants de la maison.

Ces maisons sont aussi traditionnellement organisées autour d'une cour intérieure, le patio, qui est en fait un jardin. C'est un espace qui par sa fonction, peut faire penser aux antichambres que l'on connaissait dans les logements bourgeois et châteaux en France. Lorsque le visiteur est entré, il se trouve malgré tout, toujours à l'extérieur. Selon son rang social, son genre ou la raison de sa visite, il sera alors orienté vers les pièces intérieures appropriées. Cet espace central, qui permet de distribuer les différentes pièces du logement, est le lieu de rassemblement de la famille, mais aussi son point de dispersion, ou chacun peut rejoindre une pièce plus privée.

Au Japon, le vestibule d'entrée traditionnel s'appelle le Genkan. A l'origine, c'était l'entrée des logements et des temples bouddhistes qui signifiait à celui qui le franchissait qu'il devait se soumettre aux préceptes zen. C'est au XVII^{ème} siècle que les samouraïs se sont inspirés de ces temples pour construire leurs maisons. C'est de cette manière que cette typologie d'entrée s'est répandue dans les habitations japonaises. Cette petite pièce est une marche plus basse que le reste du logement : on n'entre pas dans les maisons japonaises, on y monte. C'est ici que le visiteur est invité à retirer ses chaussures avant d'entrer chez son hôte et de se soumettre aux préceptes zen. Il devra aussi diriger ses chaussures vers la sortie, pour faciliter son départ ensuite. On trouve généralement dans cette pièce, une étagère à chaussures, des crochets pour les manteaux et un porte-parapluie. Le principe au Japon étant de se défaire de ses affaires « sales » provenant de l'extérieur, avant d'entrer dans le logement.

Les maisons traditionnelles japonaises sont aussi constituées de plusieurs espaces tampons, qui assurent continuités et frontières entre les différentes pièces de la maison. Par exemple, l'Engawa est une étroite coursive qui fait le lien entre l'intérieur de la maison et le jardin. Cela permet aux membres de la famille de profiter d'un espace extérieur en toute intimité, de s'y reposer, de contempler la nature. Nul besoin de barrière physique le long de cette enfilade, car l'étroitesse du lieu génère elle-même cette sensation de retraite vis-à-vis des autres membres du foyer.

Il est aussi important de souligner la modularité extrême des maisons traditionnelles japonaises qui offrent une multitude de configurations à l'habitant afin qu'il puisse gérer son intimité en fonction des personnes qu'il reçoit. Cette adaptabilité est rendue possible de différentes façons, comme les cloisons amovibles, la disposition des tatamis au sol ou encore les paravents. L'intimité des logements est donc régulée par ces dispositifs. Ce qu'il est intéressant de noter c'est que ce sont principalement des protections visuelles et non-sonores. C'est la perception de l'espace par le regard qui leur permet d'apporter plus ou moins d'intimité à l'intérieur de la maison.

Dans le documentaire *Espaces intercalaires*¹, l'architecte Ben Matsuno explique que l'espace au Japon est tellement rare, qu'il faut faire des choix et que par conséquent, certaines fonctions que les occidentaux trouvent généralement dans leurs logements, sont ici disponibles plutôt dans l'espace urbain. Ce propos est d'ailleurs illustré un peu plus tard par Tsuyoshi Kumagai qui explique que tout ce qu'il n'a pas chez lui par manque de place, il cherche à se l'approprier dans l'espace public et donc à prolonger sa maison en quelque sorte. Il donne pour exemple les épiceries Topvalue et Mubasket, situées juste en bas de chez lui, qui sont ses réfrigérateurs, ouverts 24/24h.

Il semblerait alors que l'intimité au Japon soit à la carte, selon les possibilités liées à la capacité de son logement, ou même selon les besoins personnels que l'on a.

L'intimité dans le logement est donc souvent assurée par des dispositifs physiques. Mais assurer l'intimité de l'autre ne passerait-il pas également par une attitude. En effet, comme évoqué précédemment à travers l'exemple japonais, les barrières visuelles utilisées sont légères et n'offrent pas l'intimité sonore. Il existe peut-être alors, une forme d'éducation à l'intimité, une sorte de pudeur que certaines cultures auraient plus à cœur de préserver, de respecter, aussi bien pour leurs voisins que pour les membres même du foyer.

L'exemple du documentaire de Ila Bêka et Louise Lemoine² semble aller en ce sens. Les réalisateurs ont passé 21 jours dans le complexe 8 House, réalisé par l'agence BIG à Copenhague. Ce programme immobilier s'étend sur 61 000 m² et regroupe 476 logements, des bureaux et des boutiques. Ce projet est un véritable appel à un mode de vie fondé sur le sentiment de communauté puisque d'une part, de l'extérieur, le complexe semble être une vraie forteresse, alors qu'une fois dans les cours intérieures, on peut voir que chacun des appartements dispose d'un maximum de vitrages, sans filtre vis-à-vis des rampes extérieures qui permettent d'accéder à ces derniers. Ainsi, chacun est libre de laisser aller un regard indiscret à l'intérieur des appartements qui sont très proches des espaces communs. De plus, la configuration même du bâtiment, qui a la forme du chiffre 8, donne énormément de vis-à-vis entre les logements. Ces derniers se font face, qui plus est, dans une certaine proximité.

Mais ce qui est intéressant dans l'enquête menée par Ila Bêka et Louise Lemoine, c'est que les habitants qui se confient, expliquent qu'ici, ils apprécient la confiance qui s'est installée entre eux. Une famille reconnaît ne jamais fermer sa porte à clé, car selon elle, ici tout le monde se connaît et tout le monde se voit. Cela ne semble pas être un problème, bien au contraire. Pour certains, ils ont l'impression de vivre dans un village de montagne, ce qui renforce leur sentiment de communauté. Pour l'une des habitantes interrogées, ce qu'il y a de positif, c'est qu'appartenir ou participer à la vie de la communauté n'est en rien une obligation, car si l'on ferme la porte de son logement, on retrouve pleinement son intimité et elle est respectée du reste des habitants. Malgré la vue possible sur son intérieur et donc sur son intimité, personne ne semble être dans l'espionnage de son voisin. Il serait sans doute assez difficile d'imaginer une telle configuration en France, sans que chacun n'est à cœur de se protéger ne serait-ce que visuellement, des regards extérieurs. Sur l'ensemble du documentaire, seul un couple se plaint des visites répétées des touristes qui « squattent » devant leurs fenêtres. Pourtant, lors de leur interview, on voit effectivement des personnes qui passent devant chez eux pour visiter les lieux, mais en aucun cas, ils ne regardent à l'intérieur de leur logement.

On peut alors se demander si le succès d'une telle expérience architecturale et sociale résulte d'un phénomène culturel, car dans l'éducation nordique, il y aurait un respect, une pudeur, vis-à-vis de l'intimité de l'autre, ou si ce sont les architectes qui ont réussi à générer cela par les espaces qu'ils ont dessinés.

Enfin, Perla Serfaty-Garzon parle dans l'un de ses ouvrages³, du Hjem norvégien. Il s'agit en fait de la désignation du foyer, qui pour eux inclut bien plus que le bâtiment en lui-même mais aussi tous les membres de la famille, les amis et un ensemble de valeurs morales, qu'ils distinguent du monde extérieur.

1 FAURE Damien, *Espaces intercalaires*, 2012, 56 minutes

2 BEKA Ila et LEMOINE Louise, *The Infinite Happiness*, 2015, 85 minutes

3 SERFATY-GARZON Perla, *Chez soi. Les territoires de l'intimité*, Paris, Armand Colin, 2003, pages 119 à 121

Il explique ensuite que pour eux,

« [...] la proximité est l'autre dimension essentielle de l'intimité en Norvège, proximité à laquelle les habitants cherchent à donner une qualité quasi organique grâce à la disposition des objets dans l'espace et aux gestes qui renforcent la division culturelle entre l'intérieur et l'extérieur. »¹

Cela conforte l'hypothèse émise plus haut : il y aurait bien des définitions de l'intimité très diverses en fonction des origines ethniques et de l'apprentissage culturel que l'on peut en faire. Pour les norvégiens, il semble que cela passe par notamment un agencement intérieur des plus minutieux de leur logis, qui inclus un repli sur soi de la famille vis-à-vis du monde extérieur et qui est aussi un projet en perpétuelle construction.

Il est très intéressant de se pencher sur les modes d'habiter à l'étranger, et d'étudier comment y est vécue l'intimité dans ces logements. Comme on l'a vu, cela passe évidemment par l'agencement des espaces architecturaux comme avec des dispositifs physiques, qui répondent à différentes problématiques liées à l'intimité, quelles soient visuelles ou sonores, vis-à-vis du monde extérieur ou au sein même des foyers. Mais parler de l'intimité au travers des cultures, implique aussi le fait cela se réfère à des coutumes, et que selon l'éducation que l'on a reçue, les besoins et les attentes varient. Définir ce que peut être l'intimité dans les logements est un sujet auquel on peut tenter de répondre, en revanche, savoir ce que doit être l'intimité est très subjectif et complexe car beaucoup de paramètres sont à prendre en compte. Si l'on aborde de nouveau le fait que cette notion est liée à beaucoup d'autres, comme la protection ou la pudeur, l'étude des cultures de l'intimité nous démontre que la nécessité même de chercher à avoir de l'intimité peut être remise en question. En effet, il ne semble pas essentiel de chercher de l'intimité pour dissimuler son corps et sa vie privée, si l'on sait que personne ne va jeter de regard indiscret chez nous, puisqu'il n'est traditionnellement pas pensable que quelqu'un le fasse.

1 SERFATY-GARZON Perla, *Chez soi. Les territoires de l'intimité*, Paris, Armand Colin, 2003, citation, page 121

1.3– Une histoire de l'intimité en France

En occident aussi, il doit y avoir des dispositifs architecturaux qui permettent de gérer l'intimité dans le logement.

Plusieurs sociologues, comme Monique Eleb-Vidal ou Perla Serfaty-Garzon et architectes tels que Anne Debarre-Blanchard ou Christian Moley ont écrit au sujet de l'évolution des logements en France.

Il paraît évident que les architectes et l'architecture ont changé au fil des siècles avec l'évolution des mœurs de nos sociétés. Ce qui aujourd'hui nous semble nécessiter des espaces distincts pour avoir de l'intimité n'a pas toujours été la norme. Un rappel historique à propos de l'évolution des logements bourgeois en France, permet de se rendre compte que la recherche de l'intimité dans l'habitat a nécessité de passer par plusieurs étapes et configurations, avant de connaître nos logements tels qu'ils sont aujourd'hui.

Le Moyen-Age, la période qui ne connaît pas l'intimité des logements

Au Moyen-Age, il n'existe aucune distinction entre la vie privée et la vie publique. Ainsi, à cette époque, les chambres étaient complètement ouvertes. Le logis se composait la plupart du temps d'une pièce unique. De ce fait, beaucoup de personnes dormaient dans la même pièce, qu'ils soient malades ou pas d'ailleurs. Il faudra attendre la fin du XIX^{ème} siècle pour que les espaces du sommeil se modifient de manière significative.

L'isolement est un comportement qui ne fait pas partie des mœurs de la société au Moyen-Age. La pudeur est donc inexistante, tout comme l'intimité donc, et tout ça, est très bien accepté. En effet, comme le rappelle Perla Serfaty-Garzon¹, le sociologue et écrivain allemand, Norbert Elias, a démontré que durant des siècles, la rue était le lieu où se déroulait la plupart des actes individuels de la vie quotidienne. Cela était dû au fait que beaucoup d'activités commerciales se déroulaient directement dans la rue puisque beaucoup de professionnels étaient des marchands ambulants. Il était donc banal de s'exposer à la vue de tous pour des actes intimes, ce qui explique sans doute pourquoi la recherche de l'intimité était inexistante dans les logements.

XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, des mœurs de société encore à l'opposé de la recherche de l'intimité

A cette époque, même si les pièces ont commencé à se multiplier dans les logements, il existe encore une très forte promiscuité entre les personnes. En effet, les vies professionnelles et privées n'ont pas réellement de frontière. Il n'est pas rare que des visites professionnelles s'invitent dans les logements, le soir venu. A ce moment-là, on n'est jamais seul.

Les pièces ont aussi des fonctions multiples et c'est souvent le mobilier qui est déplacé pour déterminer les fonctions du moment. De plus, au-delà des pièces communicantes, dans l'habitat populaire urbain, il est important de signaler que la répartition des espaces se fait de manière verticale. Ainsi, on pouvait avoir une salle à manger à un étage d'un immeuble et les chambres à un autre étage. Il était donc fréquent qu'un voisin traverse votre salle à manger de manière inopinée pour rejoindre la sienne, située au même étage, dans une pièce communicante, un peu plus loin. Le découpage horizontal n'apparaîtra qu'au XVIII^{ème} siècle.

Enfin, il faut aussi rappeler qu'à ce moment-là, occupants, familiers, domestiques et enfants partagent l'habitation de façon commune, sans distinction géographique dans le logement. Partager la même couche n'est pas un problème puisque le clergé n'a de cesse de répéter que l'inceste et l'adultère domestique sont punis de mort. Quant aux aristocrates, ils considèrent leurs domestiques comme ayant à peine une âme, alors ils ne se gênent pas pour accomplir les actes les plus intimes devant eux.

Avant le XVII^{ème} siècle, l'architecture des logements bourgeois ou aristocratiques, devait exprimer le niveau social de son propriétaire, les usages étaient largement relégués au second plan.

1 SERFATY-GARZON Perla, *Chez soi. Les territoires de l'intimité*, Paris, Armand Colin, 2003, pages 16 à 18

Enfin, les mœurs de la société jouaient aussi un rôle très important sur les comportements, et donc sur l'intimité de l'individu. Pour exemple, pendant très longtemps, les appartements de la femme étaient traditionnellement ouverts aux visiteurs car, cela symbolisait leur honnêteté, qu'elles n'avaient rien à cacher.¹

XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, les lieux où l'on se tient et ceux que l'on traverse

Il faudra attendre 1620 pour que commence à se diffuser en France des dispositifs spatiaux qui vont dissocier les lieux où l'on se tient, des lieux que l'on traverse. C'est donc à cette époque que les logements vont commencer à avoir plusieurs pièces, elles-mêmes desservies par des circulations dédiées. Il faut tout de même préciser que le premier tiers du XVII^{ème} siècle marque uniquement une étape dans la mise en forme des habitations bourgeoises, car l'habitation populaire ne reçoit pas de changements notoires à ce moment-là.

L'impact du Concile de Trente va aussi se faire sentir au début du XVII^{ème} siècle. En effet, un nouveau rapport à soi et aux autres apparaît : les étrangers, les visiteurs, et les domestiques sont désormais considérés comme devant être canalisés dans des lieux spécifiques du logement.² Cela va se traduire concrètement par l'apparition de l'enfilade et du logement à étage. L'Eglise insiste aussi sur le fait que la nudité doit être prohibée et que les enfants devront être protégés des domestiques. Afin d'y arriver, il est fortement conseillé d'équiper son logement de portes à fermer à clé et de prévoir des pièces dédiées aux domestiques.

C'est à la fin du XVII^{ème} et surtout au XVIII^{ème} siècle que la distribution va devenir une discipline à part entière de l'architecture, au même titre que la construction ou la décoration. On a même l'impression qu'au XVIII^{ème} siècle la situation s'est complètement renversée par rapport aux siècles précédents, à l'extrême inverse même. Dans les descriptions des logements, on note plusieurs antichambres, des successions d'enfilades et des pièces très spécialisées. Monique Eleb-Vidal rapporte dans son ouvrage³ que Blondel a défini six types de chambres différentes. En revanche, une telle exubérance laisse aussi penser que l'apparat est encore ce qui prime sur la fonctionnalité et la commodité des logements. En réalité, ce qui gêne encore les architectes, c'est que cela vient contrarier les règles classiques de composition de façades. C'est le Camus de Mezière, à la fin du XVIII^{ème} qui proposera que dorénavant, les façades soient le reflet des distributions intérieures des logements.

L'intérêt grandissant des architectes et de leurs clients pour les questions d'intimité se traduit au XVII^{ème} siècle par la multiplication des sas et des antichambres. Au-delà des questions d'apparat, toujours présentes, un architecte va écrire un traité qui prônera pour la première fois l'intimité dans le logement : Le Camus de Mezière, (N.), *Le Génie de l'Architecture ou l'analogie de cet art avec nos sensations*. Paris, 1780.⁴ On est encore loin des préoccupations que nous connaissons aujourd'hui, mais c'est la première fois qu'un architecte demande à ce que l'isolement soit pris en compte pour les activités du maître dans son logement. Selon lui « *Le repli sur soi, le repos, la tranquillité nécessitent l'attribution d'une pièce.* »⁵

1 BAUHAIN Claude, *Masculin et Féminin, les habitations bourgeoises au XIX^e siècle*. In : Les Annales de la recherche urbaine, N°41, 1989. Familles et patrimoines. Pp. 15-26

2 ELEB-VIDAL Monique et DEBARRE-BLANCHARD Anne, *Architecture domestique et mentalités. Les traités et les pratiques XVI^e-XIX^e siècle*, Ecole d'architecture Paris-Villemin, In Extenso n°2, 1984, p 52

3 ELEB-VIDAL Monique et DEBARRE-BLANCHARD Anne, *Architecture domestique et mentalités. Les traités et les pratiques XVI^e-XIX^e siècle*, Ecole d'architecture Paris-Villemin, In Extenso n°2, 1984, p 62-63

4 DEBARRE-BLANCHARD Anne et ELEB-VIDAL Monique, *La Maison : Espaces et intimités*, Ecole d'architecture Paris-Villemin, In Extenso n°9 (ISSN 0766-0898), 1986, p 229

5 DEBARRE-BLANCHARD Anne et ELEB-VIDAL Monique, *La Maison : Espaces et intimités*, Ecole d'architecture Paris-Villemin, In Extenso n°9 (ISSN 0766-0898), 1986, p 229

Monique Eleb-Vidal et Anne Debarre-Blanchard, dans leur ouvrage¹, proposent des plans réalisés par Pierre Le Muet au milieu du XVII^{ème} siècle. Ces documents sont très intéressants car ils se situent à une période de transition. En effet, sur ces plans on voit déjà l'apparition de pièces distinctes et même de l'antichambre, la chambre et la garde-robe, mais il n'y a pas encore de distinction entre les lieux masculins et féminins. Ces plans sont aux prémices d'une pratique qui va se répandre plus tard : concevoir les logements avec des lieux où l'on peut se réunir, être tout à la fois proche, mais aussi pouvoir faire le choix d'être seul et de s'isoler dans l'habitation.

Plans illustrant les prémices de la distribution intérieure des logements

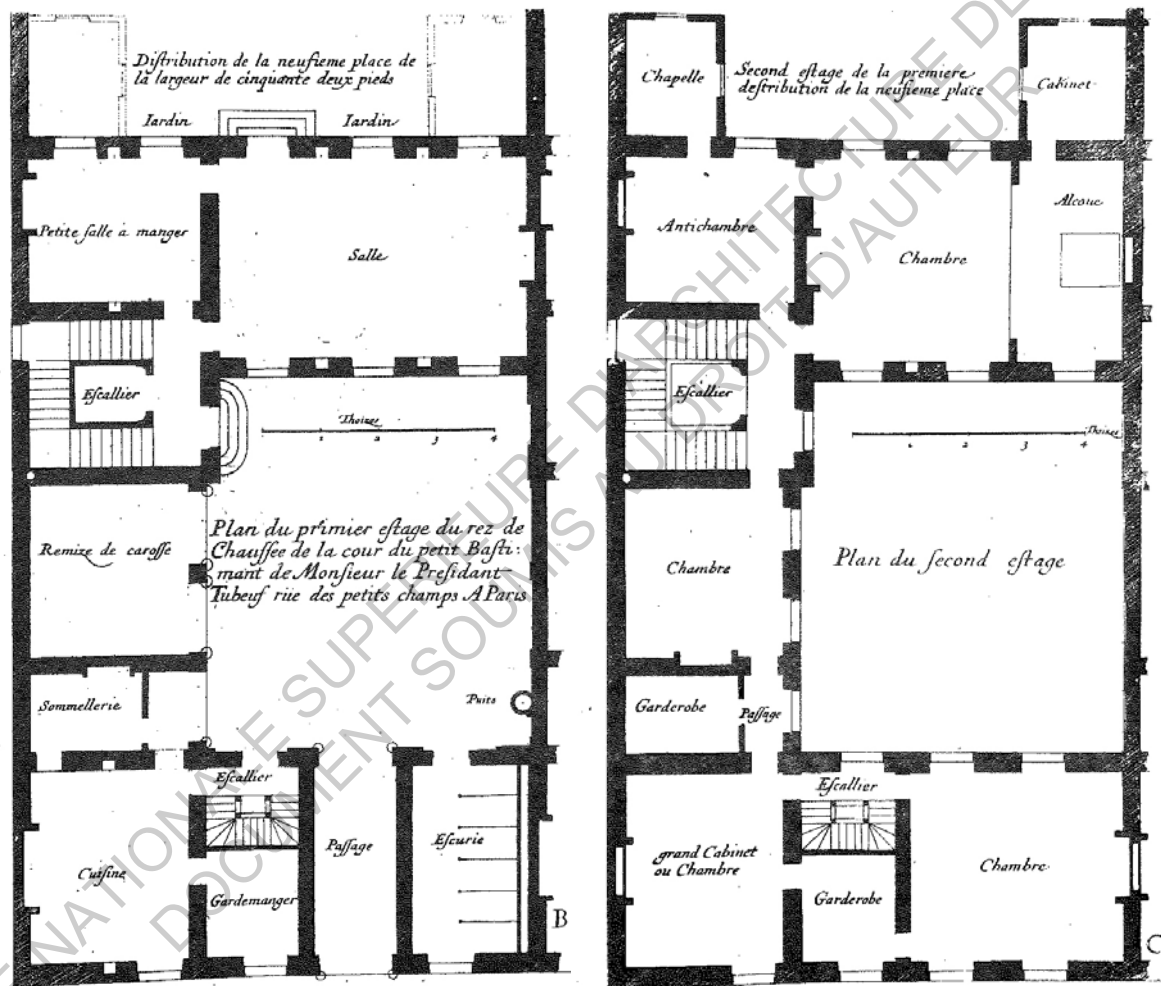


Fig. V - Le Muet. Maison de Monsieur Tubeuf. 1er étage.

Fig. V - Le Muet. Maison de Monsieur Tubeuf. 2ème étage.

Plans extrait de l'ouvrage de Monique Eleb-Vidal et Anne Debarre-Blanchard, *Architecture domestique et mentalités. Les traités et les pratiques XVIème-XIXème siècle*, Ecole d'architecture Paris-Villemin, In Extenso n°2, 1984, pages 47 et 48

1 ELEB-VIDAL Monique et DEBARRE-BLANCHARD Anne, *Architecture domestique et mentalités. Les traités et les pratiques XVIème-XIXème siècle*, Ecole d'architecture Paris-Villemin, In Extenso n°2, 1984, p 49

L'une des premières pièces à bénéficier d'intimité sera donc la chambre à coucher. On commence d'ailleurs à lui attribuer des espaces de retraits, qui lui sont directement annexés comme la garde-robe où l'on peut faire sa toilette intime en un lieu isolé et sombre. La toilette publique demeure encore à cette époque puisqu'elle est un moyen de marquer son rang. Néanmoins, la chambre conjugale n'existe pas à ce moment-là. Les hommes et les femmes disposent de leurs propres « appartements », disposés de manière symétriques dans l'hôtel aristocratique. Ce n'est qu'à la fin du XVIII^{ème} siècle qu'on notera dans les traités, la volonté de les rapprocher.¹

Choisir d'être seul est au XVIII^{ème} siècle un privilège réservé aux plus aisés. Et c'est à la fin de ce siècle seulement, que la notion d'unité familiale apparaît.

« De nombreux textes littéraires et pédagogiques de l'époque l'attestent de façon récurrente. Les plans nous en donnent la preuve matérielle : à la fin du XVIII^{ème} siècle nous commençons à voir se définir un espace de la convivialité familiale qui se répandra (comme modèle) à travers les différentes couches sociales qui peuvent y accéder. Cette tendance sera stabilisée autour de 1830 quand le roi lui-même (Louis-Philippe) proposera comme exemple de vie vertueuse, l'intimité familiale, en se montrant d'abord père de famille et mari fidèle pour mieux s'opposer au mode de vie antérieur. Rien n'est moins royal que ces valeurs-là qui s'opposent totalement à la conception aristocratique des siècles antérieurs. »²

Il semble qu'à ce moment-là, c'est la famille elle-même qui trouve une définition et qui va donc s'organiser dans son logement par la création de la chambre conjugale ou de chambres dédiées aux enfants par exemple. L'intimité familiale est née.

XIX^{ème} siècle, diffusion de l'intimité dans les logements aristocratiques

Au début du XIX^{ème} siècle, des architectes vont tenter de transposer les modèles de distributions des hôtels particuliers développés durant le siècle précédent, aux logements collectifs. Monique-Eleb Vidal et Anne Debarre-Blanchard, notent : « *Le modèle d'habitation individuelle est transposée dans l'habitat collectif. D'autre part, le propriétaire n'est pas l'occupant. L'occupant n'est pas connu de l'architecte.* »³ Cela pose déjà la question de savoir si le concepteur est réellement en mesure de concevoir des espaces d'habitation quand il est face à ces caractéristiques.

Monique-Eleb Vidal et Anne Debarre-Blanchard précisent aussi que durant la majeure partie du XIX^{ème} siècle, la distribution intérieure des logements ne connaît pas beaucoup de changements. Ce n'est qu'à la fin du siècle que l'intérêt pour ce sujet va à nouveau se manifester par la publication de nombreux écrits qui préconisent que l'organisation interne des habitations soit guidée par l'évolution des mœurs⁴. Ces traités insistent aussi sur le fait que les espaces de réceptions doivent être séparés des espaces plus intimes, qui concernent la vie familiale essentiellement.

Il est assez contradictoire de constater qu'il est préconisé de se fier à l'évolution des mœurs pour organiser le logement, quand on sait que les habitants eux-mêmes ne sont que très peu écoutés et consultés par les architectes. Ce sont les architectes qui sont chargés d'apprendre à la population à habiter leurs logements par les dispositifs qu'ils auront imaginés.⁵

1 ELEB-VIVAL Monique et DEBARRE-BLANCHARD Anne, *Architecture domestique et mentalités. Les traités et les pratiques XVI^{ème}-XIX^{ème} siècle*, Ecole d'architecture Paris-Villemin, In Extenso n°2, 1984, p 70

2 ELEB-VIDAL Monique et DEBARRE-BLANCHARD Anne, *Architecture domestique et mentalités. Les traités et les pratiques XVI^{ème}-XIX^{ème} siècle*, Ecole d'architecture Paris-Villemin, In Extenso n°2, 1984, p 146-147

3 ELEB-VIDAL Monique et DEBARRE-BLANCHARD Anne, *Architecture domestique et mentalités. Les traités et les pratiques XVI^{ème}-XIX^{ème} siècle*, Ecole d'architecture Paris-Villemin, In Extenso n°2, 1984, p 82

4 ELEB-VIDAL Monique et DEBARRE-BLANCHARD Anne, *Architecture domestique et mentalités. Les traités et les pratiques XVI^{ème}-XIX^{ème} siècle*, Ecole d'architecture Paris-Villemin, In Extenso n°2, 1984, p 90

5 ELEB-VIDAL Monique et DEBARRE-BLANCHARD Anne, *Architecture domestique et mentalités. Les traités et les pratiques XVI^{ème}-XIX^{ème} siècle*, Ecole d'architecture Paris-Villemin, In Extenso n°2, 1984, p 130

Enfin, un important changement s'opère également au cours de ce siècle. L'homme sort désormais de chez lui pour exercer toute activité qui ne serait pas liée à la vie familiale. Le logement s'inscrit alors à ce moment-là dans une sphère de plus en plus intime et privée. La part d'apparat du logement s'amoin-drit au profit de la sphère familiale. Cette intensification de l'importance donnée à la famille, déjà initiée au siècle précédent, est sans doute ce qui a déterminé l'orientation de l'évolution de l'intimité dans les logements.

Fin XIX^{ème} et début XX^{ème} siècles, les prémices de l'intimité du logement pour tous

La fin de ce siècle verra la généralisation de la chambre conjugale, qui n'était pas encore la norme jus-que-là, puisque la vie quotidienne s'organisait encore autour de l'appartement de Madame d'un côté et celui de Monsieur de l'autre. C'est aussi à la fin du XIX^{ème} siècle, vers 1880, que vont se répandre les chambres d'enfant et que l'on va leur accorder un minimum de confort. La pièce, même si elle est petite devra avoir au moins une fenêtre.¹

C'est aussi à cette période que le rôle de la femme dans la vie quotidienne va prendre une grande importance. Elle aura désormais un rôle protecteur, mais aussi sera chargée des tâches domestiques. C'est donc elle qui va devenir responsable de l'intimité de la famille et de chacun de ses membres, in-dividuellement². C'est entre autres à l'école que l'on va apprendre aux jeunes-filles à tenir une maison, comment se tenir, les limites de la pudeur et de l'intimité.

Comme on l'a vu jusqu'à présent, les notions d'intimité et l'impact que cela a eu sur les logements sont profondément liés à l'évolution des mœurs de la société. Ainsi, loin d'être anecdotique, on note que déjà au XVIII^{ème} siècle apparaissent chez les plus aisés, le siège de toilette à abattant alors que ce n'est que dans le dernier tiers du XIX^{ème} siècle qu'il va se démocratiser³. Ce sont les médecins qui vont mener campagne auprès des fabricants pour que les abattants soient installés dans toutes les écoles et ainsi que les écoliers adoptent au plus tôt un comportement hygiéniste mais aussi un rapport plus intime avec l'activité des toilettes. Pour mémoire, aux siècles précédents, les sanitaires des écoliers étaient rangés en batterie, sans aucune séparation physique entre les sièges. Les urinoirs pour homme sont un peu l'héritage qu'il nous en reste aujourd'hui.

D'autre part, il est important de souligner que les logements ouvriers n'accéderont à l'intimité du foyer, réellement qu'après la fin de la seconde guerre mondiale. À l'entre-deux guerres, nombreux sont enco-re les logements exigus, froids, humides et souvent surpeuplés⁴. C'est pour cette raison que toute une classe de la population va longtemps occuper grandement l'espace public, contrairement aux classes les plus aisées. Les classes populaires ne se retrouvaient pas chez eux avant cette période, que pour de brefs moments, comme manger et dormir.

C'est pourtant à cette même époque que les bourgeois vont tenter de prendre en main la condition des logements ouvriers afin d'endiguer les maladies et l'insalubrité des logements, mais surtout pour mettre fin aux tensions sociales résultant de la proximité d'habitats de classes sociales différentes⁵.

1 BAUHAIN Claude, *Masculin et féminin, les habitations bourgeoises au XIX^{ème} siècle*. In : Les Annales de la recher-che urbaine, N°41, 1989. Familles et patrimoines. Pp. 15-26

2 DEBARRE-BLANCHARD Anne et ELEB-VIDAL Monique, *La Maison : Espaces et intimités*, Ecole d'architecture Paris-Villemin, In Extenso n°9 (ISSN 0766-0898), 1986, p 285

3 DEBARRE-BLANCHARD Anne et ELEB-VIDAL Monique, *La Maison : Espaces et intimités*, Ecole d'architecture Paris-Villemin, In Extenso n°9 (ISSN 0766-0898), 1986, p 402

4 DEBARRE-BLANCHARD Anne et ELEB-VIDAL Monique, *La Maison : Espaces et intimités*, Ecole d'architecture Paris-Villemin, In Extenso n°9 (ISSN 0766-0898), 1986, p 305-307

5 ROCH Georgine, *Habiter en ville. Entre intimité et socialité*, Master en Architecture 2006, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne. Prof. M. Steinmann, directeur pédagogique

On va alors assister au développement de logements de masse destinés aux ouvriers, ce qui va avoir pour conséquence de les regrouper en périphérie des villes. Christian Moley nous rappelle l'idéal que constituait pour Howard le Garden City en 1898¹ :

« Il s'agissait d'un ambitieux projet de « ville-campagne », rationnelle, sociale et hygiéniste, ou habitats et emplois créés sur place, agriculture et industrie, auraient été équilibrés, avec pour condition la municipalisation du sol et la limitation du peuplement. Limitée à 30 000 habitants sur un territoire de 1 500 hectares, elle est formée schématiquement de cercles concentriques distribuant, du centre à la périphérie, édifices, maisons, boutiques et magasins de gros, fabriques et entrepôts publics. Chaque série de bâtiments est isolée entre deux bandes de parcs et de jardins, et la ville elle-même est éloignée de toute autre ville par des champs et des bois formant ceinture verte. »

Cet idéal allait inévitablement avoir un impact sur l'intimité des familles demeurant dans ces nouveaux logements ouvriers. Aussi, la seconde partie du XX^{ème} siècle verra d'autres utopies similaires apparaître.

Deuxième partie du XX^{ème} siècle, démocratisation de l'intimité dans les logements

Au milieu du XX^{ème} siècle, deux typologies de logements ouvriers, puis sociaux émergent.

Le premier est le phalanstère, rendu célèbre notamment par celui de Godin à Guise. Ce concept, élaboré par Charles Fourier, encourageait l'utilisation des espaces extérieurs pour favoriser le rapprochement entre les habitants. Il était d'ailleurs possible de voir d'un seul regard qui entrait et sortait de chez lui, car les accès aux logements étaient organisés autour d'une cour intérieure. Finalement, d'un point de vue spatial, nous ne sommes pas si éloignés de ce que les architectes de chez BIG ont conçu à Copenhague : le 8 House. En effet, ils ont en commun la volonté de créer une communauté à laquelle on a le choix d'appartenir selon les moments de la journée et une organisation physique du complexe d'habitations recentrée sur lui-même tout en ayant des vues possibles chez nos voisins.

Pourtant, en France, c'est le second modèle développé qui s'est répandu. Ce modèle, c'est celui de l'immeuble d'habitation social, réunissant un certain nombre de logements, organisés autour d'une cage d'escalier. Ici, il n'y a pas de soucis de créer du rapprochement social puisque la surface des espaces communs est rationalisée au maximum, ne permettant pas aux habitants de s'y attarder. C'est sans doute cette typologie de logement qui s'est développée, car elle correspondait aux intérêts des propriétaires immobiliers. La configuration de ces logements a eu pour conséquence de renforcer considérablement la limite des logements et de marquer très clairement les frontières entre espaces publics et espaces privés.

Au cours des années 50 en France, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) est devenue le maître d'ouvrage de ces opérations par la création le 11 juin 1954 de la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts (SCIC). Cette société privée de services va devenir le pilier central d'un ensemble de sociétés immobilières pour lesquelles elle va construire et gérer un grand patrimoine. Dès la fin des années 50, elle sera devenue le plus grand groupe immobilier de France.

C'est ce qui explique le développement des grands ensembles dans les périphéries des villes françaises. À partir de ce moment-là on peut dire que l'intimité domestique et individuelle est dorénavant accessible à une majorité de la population. Le logement est désormais l'univers exclusif de la famille et sa limite avec l'espace public est très forte. Ces logements permettent aussi à l'individu de s'isoler du reste de son groupe familial, car les pièces y sont séparées et accessible par des circulations intérieures qui régulent l'intrusion et garantissent une plus grande indépendance.

¹ MOLEY Christian, *Les abords du chez-soi. En quête d'espaces intermédiaires*, Paris, Editions de la Villette, 2006, p 76

Imaginer qu'il y a seulement 5 siècles, l'intimité dans les logements, et plus largement de la vie quotidienne, était encore presque inexistante, est difficile à imaginer. Cette accélération dans la recherche de l'intimité, comme il l'a été évoqué plus haut, s'est jouée avec l'évolution des mœurs de notre société, et plus particulièrement avec la place qu'a prit la famille dans la société. En effet, avant le XVII^{ème} siècle, les aristocrates vivaient encore avec des domestiques et la place des enfants n'était celle que l'on connaît aujourd'hui.

Quant à la classe populaire, elle s'entassait dans de petits logements insalubres.

La société ne tolérerait très certainement pas, un retour en arrière. Pourtant, il paraît évident que les mœurs de la société vont continuer d'évoluer dans les siècles à venir, et cela a d'ailleurs déjà commencé, rien que si l'on pense à la période d'après-guerre. En effet, depuis les années 1970 en Europe, la métropolisation des villes et leur densification a forcément mis à l'épreuve l'intimité des logements.

D'autre part, les récentes crises économiques ont remis en cause les typologies de cohabitation dans les logements. En effet, les colocations ne sont plus seulement réservées aux étudiants entre eux, mais concernent désormais des étudiants chez des personnes âgées, ou même des adultes, qu'ils soient jeunes actifs ou non.

Enfin, l'augmentation du nombre des divorces en France, qui sont passés de 38 949 en 1970 à 152 020 en 2005¹, a aussi fortement remis en cause les modes d'habiter des familles. On peut alors se demander comment elles s'organisent pour se « recréer » de l'intimité dans leurs logements lorsqu'elles sont amenées à se séparer et à devoir bien souvent composer avec la présence non quotidienne des enfants au sein du foyer.

1 Source INED <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/chiffres/france/mariages-divorces-pacs/divorces/>

Les échelles de l'intimité

Analyser l'intimité qu'offrent les logements à travers les cultures étrangères et l'histoire de l'évolution de l'architecture domestique en France, nous aide à mieux comprendre le sens des mots « intime », « pudeur », « intimité ». Cela révèle d'une part qu'il est question de culture et d'éducation, mais aussi que l'intimité en architecture a évolué au fil des siècles, en même temps que notre société. Qu'en est-il aujourd'hui en France ? Y-a-t-il un cadre réglementaire qui tente de nous apporter une « dose » d'intimité dans nos logements ? Comment vit-on à côté de nos voisins ? Comment vit-on au sein même de notre propre foyer la question de l'intimité ?

2.1 – L'intimité et la ville : cadre réglementaire

« L'architecture apparaît à l'intersection des forces intérieures et extérieures d'utilisation et d'espace. Les forces internes et les forces l'environnant sont à la fois générales et particulières, génériques et occasionnelles. L'architecture, comme le mur qui sépare l'intérieur de l'extérieur, devient à la fois l'expression dans l'espace et le théâtre de cet affrontement. Et par la mise en évidence de la différence entre l'intérieur et l'extérieur l'architecture débouche [...] sur l'urbanisme. »¹

Cette citation de Robert Venturi questionne sur la place du logement dans la ville. Qui a la charge de les organiser spatialement les uns par rapport aux autres ? L'architecte ? L'urbaniste ? Et eux-mêmes ne sont-ils pas contraints par un cadre réglementaire ? Les règlements d'urbanismes, de lotissements et autres prescriptions paysagères de ZAC sont rédigés dans le but de réfléchir à l'image que va renvoyer une ville dans les années futures, mais aussi de rationaliser l'occupation des sols ou encore d'assurer la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale de l'habitat. Y-a-t-il une place pour l'intimité dans tous ces textes officiels ?

¹ VENTURI Robert, *Museum of Modern Art, 1966, Complexity and Contradiction in Architecture*, New-York, trad. Fr. De l'ambiguïté en architecture, Paris, Dunod, 1976 ; citation extraite de l'ouvrage de MOLEY Christian, *Les abords du chez-soi. En quête d'espaces intermédiaires*, Paris, Editions de la Villette, 2006, p 240

À Brest, le PLU¹ dit :

« On peut tolérer des règles différentes du règlement décrit ci-dessus, pour par exemple préserver l'intimité d'une parcelle. »

Il est étonnant de trouver un tel texte dans un Plan Local d'Urbanisme tant cette phrase est libre d'interprétation. Le débat est lancé : qui aura l'ascendant sur l'intimité de l'autre, de son voisin ? La question réglementaire est aussi abordée dans le film *L'homme d'à côté*² : Leonardo y menace son voisin Victor lui rappelant que ce qu'il tente de faire (ouvrir une fenêtre qui donnera chez lui) n'est pas légal. Un ami avocat finira par le convaincre que malgré la législation, dans ce genre d'affaire, mieux vaut un arrangement amiable, car à la fin personne n'est vraiment gagnant.

Si l'on consulte un plan de PLU en France, on se rend compte que l'équité n'est pas de mise. En effet, plusieurs grandes métropoles françaises n'ont pas, à ce jour, intégré la question de l'intimité. C'est le cas pour les villes de Rennes, Toulouse, Nantes ou encore Nice. En revanche, d'autres villes, de plus ou moins grande importance, abordent cette question.

Si l'on prend l'exemple de la ville de Guérande, le PLU³ dit à neuf reprises :

« En limite séparative avec une autre propriété bâtie ou destinée à l'être, les types de traitements suivants sont autorisés : [...] panneaux de bois et autres dispositifs destinés à préserver l'intimité des constructions implantées en limite séparative et de leurs abords sur un linéaire maximum de 5 mètres par limite à partir de la construction. »

A une seule reprise en revanche, apparaît cette phrase :

« Ailleurs, au sein de la zone 1AUB, l'implantation des constructions sera conçue pour permettre un bon ensoleillement du bâti et des jardins, une gestion efficace des vis-à-vis et de l'intimité des espaces privés, une harmonie des formes urbaines et la qualification architecturale des espaces publics communs. »

Il est étonnant de constater que visiblement à Guérande, sauf en zone 1AUB, c'est le bâtiment d'habitation lui-même qui doit répondre aux besoins d'intimité de ses occupants, car ce qu'il s'agit de réglementer ici, c'est surtout l'espace extérieur entre deux habitations. En d'autres termes ce qui ne se résout pas par l'architecture elle-même se réglera par un dispositif opacifiant léger et n'excédant pas un linéaire de 5 mètres.

La ville de Marseille, deuxième commune de France, est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme en 5 tomes totalisant près de 1800 pages. La question de l'intimité y est abordée de deux manières différentes. La première façon dont le terme intimité est utilisé est la suivante :

« 11.2.3.5.1 La hauteur libre du rez-de-chaussée doit être au minimum de 4,50 mètres. Cette disposition ne s'applique pas pour la réalisation de logement. Toutefois, dans ce cas, des mesures devront être prises favorisant le confort et l'intimité desdits logements, (telles que : implantation en retrait, plancher surélevé par rapport à l'espace public, ...) et incitant à un usage domestique du sol (tel que retrait jardiné, ...). »⁴

Cette prescription du PLU est intéressante car elle questionne la porosité entre l'espace public et l'espace domestique. Cette question du « jardin de devant » est très populaire dans certaines villes du monde, comme en Californie aux Etats-Unis par exemple. Là-bas, les habitants investissent beaucoup les espaces publics devant chez eux pour créer du lien avec la rue qui est très souvent en contact direct avec leur intérieur. Ici, le règlement de la ville de Marseille ne précise pas si cet espace doit rester

1 Brest Métropole, Plan Local d'Urbanisme Facteur 4, approuvé le 20 janvier 2014

2 DUPRAT Gaston, *L'Homme d'à côté*, 2009, 110 minutes

3 Ville de Guérande, Plan Local d'Urbanisme 4.1, vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 13 Novembre 2017

4 Ville de Marseille, Plan Local d'Urbanisme, Tomes 1 & 2, approuvé le 28 juin 2013, modifié (prescription du 22 décembre 2015) par DC CM du 13 juillet 2017 – modification 3

entièrement privatif, on peut alors se demander si cette petite surface pourrait devenir un espace mixte ?

Afin de gérer la distance, et donc les regards extérieurs, le règlement préconise entre le logement et le trottoir, de ménager un certain recul, qui pourrait se transformer en petit espace vert par exemple.

Dans le Tome 3 du règlement, on retrouve une série de fiches qui recensent l'ensemble des bâtiments de la ville qui sont à préserver et pourquoi. Marseille a connu, comme beaucoup de villes en France, un grand nombre de projets de grands ensembles. Aujourd'hui, même si certains ont disparus après avoir été vivement critiqués, d'autres font l'objet de plans de sauvegarde. C'est le cas de la cité « Bernabo ». Le PLU écrit au paragraphe « Justification de la préservation », à propos de cette cité :

« Très structurée, cette opération – qui ressemble beaucoup au Groupe SOGIMA Périer (boulevard Périer) – témoigne du soin qui pouvait être porté au logement ouvrier dans l'entre-deux guerre : la composition est rigoureuse, les espaces libres et paysagers nombreux et soignés, les volumes maîtrisés, les modénatures simples mais raffinés. L'ensemble, respectueux de ses habitants, fait preuve de générosité et parvient à allier monumentalité des immeubles et intimité des lieux de vie dans les cours intérieures. »

Ce grand ensemble, réalisé en 1935 par l'architecte Jean Rozan, associé à André Gallerand, totalise 719 logements repartis en plots alignés sur les boulevards adjacents. Ce serait l'un des premiers projets d'îlot ouvert, bien avant ceux de Christian de Portzamparc. Il est intéressant de noter dans ce PLU que la ville souhaite que ce projet ne soit pas dénaturé si une campagne de rénovation s'avérait nécessaire et justifie ceci, entre autres par la qualité de vie qu'y mèneraient ses habitants grâce à l'intimité que leur offre l'architecture des lieux.

Prenons enfin l'exemple de la commune de Maure-de-Bretagne. Le PLU dit :

« Objectifs d'aménagement : Une densité associée à la mixité sociale et à la mixité du bâti dans un souci de préservation de l'intimité. »¹

Cette petite commune d'Ille-et-Vilaine, compte 3 370 habitants et une densité de 50 habitants au km².² Si l'on fait la comparaison avec Marseille, citée précédemment, qui a une densité de 3 566 habitants au km²,³ on imagine bien que le contexte n'est pas du tout le même et que la question de l'intimité ne doit pas se poser de la même manière entre ces deux villes. Peut-être d'ailleurs que les résidents des petites communes n'ont pas la même exigence en termes d'intimité que ceux des grandes villes ? Toujours est-il que ce règlement laisse penser que la commune de Maure-de-Bretagne, bien qu'elle envisage une densification de son territoire, n'est pas prête à le faire à n'importe quel prix. En tout cas pas au détriment du confort de ses habitants et notamment en étant vigilante à ce que les nouveaux projets ne portent pas atteinte à l'intimité de ceux-ci.

Les PLU sont rédigés par les communes, mais sont avant tout régis par le Code de l'Urbanisme. D'ailleurs, toutes les communes de France ne disposent pas de règlement d'urbanisme. Quand c'est le cas, elles sont soumises au Règlement National d'Urbanisme qui se réfère respectivement au Code de l'Urbanisme Législatif et au Code de l'Urbanisme Réglementaire. Quand on fait une recherche dans ces différents documents, les mots « intimité » et « intime » n'apparaissent pas. Comme dans les PLU, il est question de distance vis-à-vis des limites séparatives et des limites sur voirie ou encore d'alignements, de hauteurs à respecter, mais la question de l'intimité n'est jamais explicitement employée.

En revanche, les architectes sont aussi soumis au Code Civil. Les droits de vues sur la propriété de son voisin y sont abordés et strictement réglementés. Néanmoins, le terme « intimité » n'est jamais employé. La question est donc traitée en creux, bien présente, mais là encore, jamais clairement exprimée.

1 Ville de Maure-de-Bretagne, Plan Local d'Urbanisme, arrêté le 21 janvier 2013

2 Source Insee 2014

3 Source Insee 2014

Pourquoi ? Inscrire ce mot distinctement ne peut peut-être pas être fait, car la pluralité et la disparité de nos territoires rendrait l'application d'une certaine « intimité normée et standardisée » pour tous, bien trop compliquée à mettre en œuvre. Il serait probablement difficile de l'appliquer partout de la même manière. C'est sans doute aussi pour cela que certaines communes décident de l'inscrire à leur règlement d'urbanisme alors que d'autres font le choix d'en parler entre les lignes.

À l'inverse, on pourrait aussi se demander si c'est une question qui préoccupe les pouvoirs publics. Peut-être que la question de l'intimité est tellement sous-entendue, qu'elle semble aller de soi et qu'elle est implicite pour chacun d'entre nous et donc pour ceux qui rédige ces règlements. Il semble tout de même que cela génère chaque jour des contentieux qu'il faudra ensuite gérer afin de rendre à chacun sa « part d'intimité ».

Cela est aussi sans doute de la responsabilité de chaque habitant. Comme dans le film de Gaston Duprat,¹ Leonardo, propriétaire d'une maison signée Le Corbusier, ne vit plus depuis que son voisin a décidé d'ouvrir une fenêtre qui créera une vue sur sa cuisine. Il est prêt à tout pour protéger l'intimité de sa femme et de sa fille, de son foyer en somme. En revanche, dans sa chambre, un mur entier est vitré, ce qui lui apporte lumière, vue agréable sur le paysage et intimité puisqu'il est en hauteur et en retrait de la rue. Cela ne semble pas le gêner outre mesure de profiter de toutes ces commodités, alors que son voisin habite une maison sombre.

Il faut aussi savoir composer avec l'existant. Comment font les communes pour créer de nouveaux quartiers sans mettre en péril le quotidien et l'intimité des habitants, qui par exemple avant l'arrivée d'un nouveau projet, n'avaient que des champs à perte de vue en face de chez eux.

L'étude d'impact² pour la création de la ZAC « Les Garennes » dans la commune de Mareau-aux-Prés, près d'Orléans en parle :

« La commune souhaite reconquérir des espaces en centre-bourg et, sur la base d'opérations de logements, redonner une cohérence urbaine et fonctionnelle à des espaces peu structurés et enclavés. Le secteur des Garennes constitue dans cette optique un site prioritaire de développement. Il s'agit d'une poche non bâtie, enclavée au sein du tissu urbanisé de délaissée par l'agriculture. »

Dans le chapitre consacré à la description du projet, il est question de l'intégration de ce nouveau quartier au tissu urbain existant. Afin d'y parvenir, le document préconise :

« Le respect de la tranquillité et de l'intimité des habitants actuels en structurant les périphéries du site par rapport aux constructions actuelles par un traitement paysager, en maîtrisant la circulation nouvelle et les stationnements... »

Il est intéressant de noter cette phrase, car elle est un peu en contradiction avec la présentation générale du projet, exposée précédemment. En effet, la commune souhaite désenclaver ce site, mais ils ont sans doute conscience qu'un nouveau projet d'une telle envergure pour leur ville risque de faire peur aux habitants riverains. Ils ont donc pensé à préserver leur intimité en opérant un rigoureux traitement des limites qui seront en liens avec les habitations existantes de la périphérie. Ici, la question de l'intimité semble être un argument politique pour faire émerger un nouveau projet.

En s'intéressant aux cadres réglementaires de l'architecture et de l'urbanisme, on se rend compte qu'il est extrêmement difficile d'imaginer que l'on puisse trouver un certain nombre de règles et de lois qui puissent s'adapter à l'ensemble des citoyens, mais aussi à l'ensemble du territoire. En effet, la France dispose de régions et de paysages variés, qui ont tous leurs propres caractéristiques, qualités, et contraintes. Une notion si délicate et complexe que l'intimité semble donc nécessiter de devoir être adaptée.

1 DUPRAT Gaston, *l'Homme d'à côté*, 2009, 110 minutes

2 Commune de Mareau-aux-Prés, Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) « Les Garennes », Etude d'impact réalisée par Thema Environnement, novembre 2009

En revanche, ce que l'on constate en étudiant ce cadre réglementaire, qui, il faut le rappeler, est tout de même grandement géré par des politiques et non des architectes ou des urbanistes, c'est que la question de l'intimité est parfois utilisée comme étant un argument. En réalité même, comme une multitude d'arguments.

En effet, se saisir de cette question dans un cadre législatif, permet à certaines municipalités, qui se trouvent par exemple sur des territoires sensibles, de se prémunir de conflits entre riverains, en apposant un cadre défini. L'intimité peut aussi être un argument lorsqu'une commune souhaite faire émerger un nouveau projet d'aménagement, comme on l'a vu pour le projet de la ZAC « Les Garennes ». En promettant une intimité préservée aux riverains déjà présents sur le site, la mairie est davantage dans une démarche de persuasion que dans celle d'essayer de convaincre ces personnes avec des arguments rationnels.

La question se pose alors de savoir à qui devrait revenir cette gestion et mises en place de l'intimité. Peut-être aux architectes et urbanistes, car, si toute liberté était laissée aux habitants, il n'est pas certain qu'il y aurait consensus.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

2.2 – L'intimité du quartier : relations de voisinage

Difficile de parler de l'intimité des logements sans en évoquer l'environnement et plus spécifiquement les questions de voisinage. Avoir des relations avec ses voisins, de la simple conversation, à l'entraide pour divers travaux, empiète-t-il sur notre intimité ?

Selon une étude réalisée par l'Insee, d'après des données recueillies en 2008 et parues le 18 octobre 2011, près de 85 % de la population française vit en milieu urbain. Si l'on analyse le tableau ci-dessous,¹ on voit que dans les grandes aires urbaines il y a 239 habitants au km² et jusqu'à 819/km² pour les grands pôles urbains. Difficile donc d'imaginer dans nos villes de plus en plus urbanisées que nous pouvons vivre sans prendre en considération les questions de voisinage, qui ont un fort impact sur l'intimité de nos logements.

Tableau – La population dans les catégories du zonage en aires urbaines

	Nombre de communes	Population 2008		
		Effectif	Pourcentage	Densité de population (habitants/km ²)
Espace des grandes aires urbaines	19 542	52 811 633	82,6	204
Grandes aires urbaines (241 aires)	15 562	49 515 981	77,4	239
Grands pôles urbains (au moins 10 000 emplois)	3 257	37 836 276	59,2	819
Couronne des grands pôles urbains	12 305	11 679 705	18,3	72
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines	3 980	3 295 652	5,2	64
Espace des autres aires	2 710	4 804 679	7,5	66
Moyennes aires (131 aires)	1 250	2 273 713	3,6	81
Moyens pôles (de 5 000 à moins de 10 000 emplois)	447	1 924 147	3,0	117
Couronne des moyennes pôles	803	349 572	0,5	30
Petites aires (420 aires)	1 460	2 530 966	4,0	57
Petits pôles (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)	873	2 363 821	3,7	64
Couronne des petits pôles	587	1 67 145	0,3	22
Autres communes multipolarisées*	7 095	3 337 968	5,2	32
Communes isolées hors influence des pôles	7 412	3 007 579	4,7	15
Ensemble	36 699	63 961 859	100,0	101
dont ensemble des aires	18 272	54 320 660	85,0	194

* ce sont des communes attirées par au moins deux aires hors de l'espace des grandes aires urbaines.
 Champ : France (hors Mayotte).
 Source : Insee, recensement de la population de 2008.

Tableau extrait de *Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010* [en ligne], Institut National de la Statistique et des Etudes Economique (Insee), 18 octobre 2011, disponible sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281191> [consulté le 27 décembre 2017]

A priori, dans les lotissements, ou dans les lieux d'habitats individuels des milieux urbanisés, le « problème » serait la vue de l'autre et que l'autre nous voit. Il n'est pas rare de constater, malgré les règlements d'urbanisme, que les propriétaires ou locataires d'habitats individuels, vont au-delà de la règle pour installer des clôtures toujours plus opaques et toujours plus hautes. Ce sont de véritables stratégies mises en place pour garantir leur propre intimité. Cela s'accompagne aussi sans doute d'une volonté que le voisin adapte son comportement à ces dispositifs physiques. Par exemple, si la clôture qui sépare deux jardins est très haute, cela peut signifier qu'il n'est pas souhaitable de tenter une approche en discutant par-dessus. Mieux vaut dans ces cas-là se présenter à la porte, filtre officiel de pénétration dans l'intimité du logement.

1 Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 [en ligne], Institut National de la Statistique et des Etudes Economique (Insee), 18 octobre 2011, disponible sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281191> [consulté le 27 décembre 2017]

Perla Serfaty-Garzon a interrogé pour son ouvrage *Chez Soi*¹ des habitants qui lui ont dit :

« On s'est mis d'accord, les voisins et nous, pour n'ouvrir à personne en bas. On est très, très bien ensemble. Je suis bien tombée, j'ai des voisins charmants. Mais c'est chacun pour soi, vous savez. »

Pour elle, les voisins ne peuvent s'entendre que sur une chose, celle de la protection de l'intimité de chacun. Mais elle ne nous dit pas comment se sont organisés ces voisins. Peut-être que si tous les dispositifs physiques adéquats sont installés, cela peut au contraire favoriser les relations de voisinage. En effet, si chacun a le sentiment que son intimité est préservée du regard de l'autre, pourquoi être distant, méfiant, à l'égard de son voisin et ne pas engager la conversation en le croisant dans la rue.

D'après Monique Eleb-Vidal², les rapports de voisinage jouent un rôle très important dans l'impression d'être digne, respecté et d'être reconnu pour ce qu'on est. L'espace doit nous valoriser pour s'y sentir bien et il ne doit donc pas être anonyme, on a besoin qu'on nous y reconnaisse. C'est peut-être ce qui explique le comportement de la mère de Frédérique Ramade. En effet, dans le documentaire de celui-ci³, sa mère reconnaît qu'elle observe les allers et venues à travers sa fenêtre, derrière ses rideaux. Elle espionne ses voisins en somme. Mais d'un autre côté elle tient à son intimité, il y a des rideaux à toutes les fenêtres et son terrain est soigneusement clôturé. Quant à son père, il explique qu'ils ont choisi de faire construire une maison individuelle pour ne pas subir la promiscuité des appartements et ne pas avoir de voisins directs. Et il ajoute : « *c'était mieux avant* ». Selon lui dans les nouveaux lotissements, les terrains sont trop petits et les maisons trop proches les unes des autres. En revanche, là où ils sont, dans un lotissement assez ancien, ils ne ressentent pas la sensation d'entassement.

Il s'agit encore ici visiblement d'une affaire de taille, mais laquelle ? Ce sentiment d'exiguïté semble subjectif et assez subtil à comprendre. Y-a-t-il de bonnes distances à respecter pour garantir l'intimité des habitants dans leurs pavillons de lotissements ?

En logements collectifs, le « problème » n'est pas tant la vue de l'autre, mais les bruits que l'autre génère et ceux qu'il peut percevoir de nous. Marc Bernard⁴ en parle déjà lorsqu'il passe l'hiver 1963 à Sarcelles et qu'il entend tous les programmes télévisés de son voisin. Il se dit alors que si lui peut percevoir cela, il doit sans doute déranger quelques-uns de ses voisins sans le vouloir.

Alain Lavelle⁵, un habitant de Reims, confie qu'il entretient ses relations de voisinage avec une certaine distance pour ne pas que cela empiète sur sa vie, son intimité. Il veut rester ouvert, mais ne développe pas ces relations-là plus que ça pour se préserver. On se demande alors comment il est possible de gérer son intimité en logement collectif.

Les espaces publics, qui permettent l'accès au logement étant bien plus proches les uns des autres et petits qu'en lotissement par exemple, on peut se demander si on doit en arriver à raser les murs pour éviter son voisin. Ou bien, c'est peut-être aux abords des immeubles que se joue la question d'une sociabilité entre habitants. Mais alors, est-ce bien le rôle de l'architecte qui n'est, ni sociologue, ni paysagiste ? Comment peut-il offrir les mêmes qualités qu'il construit sur une grande ou une petite parcelle ? L'intimité en logement collectif serait alors profondément liée à la sociabilité qui va s'opérer et de ce fait, la création d'une certaine convivialité.

1 SERFATY-GARZON Perla, *Chez soi. Les territoires de l'intimité*, Paris, Armand Colin, 2003, pages 151 à 154

2 LE BAYON François, SOYER Chantal, ELEB Monique, *Qu'est-ce qu'habiter ?*, 2000, 26 minutes

3 RAMADE Frédéric, *Ode pavillonnaire*, 2008, 50 minutes

4 BERNARD Marc, *Sarcellopolis*, Bordeaux, Finitudes, 2009, 224 p.

5 LE BAYON François, SOYER Chantal, ELEB Monique, *Qu'est-ce qu'habiter ?*, 2000, 26 minutes

Il semble important de réfléchir à comment les voisins vont se croiser comme l'explique Patrick Chavannes à Monique Eleb et Anne-Marie Châtelet :

« P. Chavannes a été frappé au cours de ses visites par la convivialité entre habitants et explique les réflexions qui l'ont conduit à cette conception : « Ici en été les gens sont dehors, jardinent, se parlent. La convivialité c'est comment tu vas croiser ton voisin, avec de la lumière ou non, dans le parking ou dans la cour. L'ensemble des aménagements extérieurs ont été traités de façon collective mais en même temps chacun peut individualiser (petits jardins individualisés ou pas, certains l'ont investi, d'autres pas). La qualité des premières cités-jardins venait du mélange, de la rencontre, des grandes longueurs, du collectif et des jardins et des cheminements individuels, donc du rapport au pavillonnaire mais aussi de la distribution de l'îlot, qui pouvaient provoquer des échanges et des rencontres. »¹

Mais ces espaces communs prennent souvent la forme de simples lieux de passages, espaces intermédiaires entre sphères publique et privée où les comportements sont tout aussi spécifiques à ces lieux : en effet, on ne se tient pas de la même manière que l'on croise un inconnu dans la rue que si c'est un voisin à proximité immédiate de son immeuble.

La proximité des voisins et la vie en milieu urbanisé, que ce soit en lotissement ou en appartement, peut donc être un élément perturbateur de notre intimité. Est-ce simplement une question de distance les uns vis-à-vis des autres ou y-a-t-il des dispositifs types « lieux communs » qui sont à développer dans ces endroits afin de renforcer la sensation d'intimité une fois que nous avons passé le seuil d'entrée de notre logement.

L'architecte Lucien Kroll et son épouse, la jardinière, Simone Kroll, sont convaincus que l'on peut allier intimité et relations de voisinage. Ils ont d'ailleurs beaucoup travaillé sur le sujet et ont même trouvé un terme pour le définir : la « vicinitude ». Pour eux, c'est l'inverse de la solitude. Cela s'applique pour eux tant dans leur manière d'habiter, en communauté, que dans leur manière de concevoir : de façon participative, avec les personnes qui allaient habiter leurs logements. Lucien Kroll définit la vicinitude ainsi :

« J'appelle « vicinitude », approximativement l'inverse de « solitude urbaine » : la relation minimale de proximité, de distance, de voisinage, le coefficient de proximité, impossible à provoquer mais possible à induire, au moyen de forme d'architecture et de dispositifs juridiques qui suggèrent ces relations. »²

C'est sans doute pour cette raison que Lucien Kroll a choisi de réaliser ses projets avec les futurs occupants de ses logements. Il a fait de l'architecture participative une vraie signature et aussi une vraie manière de concevoir l'architecture. En effet pour lui, difficile d'imaginer construire un bâtiment d'habitations où chaque logement aurait les mêmes caractéristiques alors que les habitants eux-mêmes sont singuliers. Peut-être est-ce une réponse favorable au développement de bonnes relations de voisinage et que chacun sente que son intimité y est préservée puisque le projet s'est construit en groupe et non par une seule personne pour le groupe.

Enfin, il y a ce que l'on appelle les « bons voisins ». Ceux-ci sont aimables, discrets, serviables même parfois. À certain l'on demande de venir arroser les plantes ou de nourrir le chat quand on part en vacances. À d'autres on laisse même un double de nos clés au cas où il arriverait quelque chose. On peut se demander à quel moment s'installe cette relation de confiance et quelle incidence cela peut-il avoir sur notre intimité au sein de notre logement. L'intrusion d'un voisin trop curieux peut agacer alors que celui-là même ne cherche qu'à rendre service. Peut-être aussi qu'il est tout bonnement curieux et que c'est dans la nature humaine d'être contradictoire, de vouloir coûte que coûte préserver son jardin secret, mais de brûler d'envie de savoir ce qui se passe de l'autre côté de la rue. La solitude, peut-elle nous pousser à renoncer à notre intimité ? Y-a-t-il un âge pour l'intimité et un moment où la dépendance vis-à-vis des autres, nous pousse à s'en détacher ?

1 ELEB Monique et CHATELET Anne-Marie, *Urbanité, sociabilité et intimité des logements d'aujourd'hui*, P. Chavannes, entretien du 6 avril 1991, Paris, Editions de l'Epure, 1997, p 84

2 BOUCHAIN Patrick, *Simone & Lucien Kroll. Une architecture habitée*, Arles, Acte Sud, 2013

Le film *C'est ma vie qui me regarde*¹, de Damien Fritsch est éloquent sur le sujet. Ce documentaire nous montre le quotidien d'une vieille femme de 81 ans, très fragile qui n'est autre que la voisine du réalisateur. Les commentaires sur le film nous apprennent que Damien Fritsch a remarqué l'état d'insalubrité de la maison d'Alice, qui n'est plus en capacité de la nettoyer ou même de la rénover étant donné son état de santé. Il lui propose alors de trouver des artisans et autres aides ménagères pour améliorer son quotidien. En échange, il lui demande de pouvoir filmer la période où sa maison sera en pleine transformation. Ce film, où la parole est entièrement laissée aux acteurs, est bouleversant tant on entre dans l'intimité de cette femme. Au fur et à mesure, Alice se confie, sur son passé, ses tracas quotidiens et fini par lâcher : « *C'est ma vie qui me regarde, ce que font les autres, je m'en fous, ça ne me regarde pas* ». Il est intéressant de voir que pour préserver un minimum d'autonomie et pouvoir rester chez elle, Alice est prête à renoncer, du moins pendant le temps du tournage, à l'intimité de son logement. Les artisans se croisent, elle ne les remarque pas toujours, parfois même elle remarque la présence de Damien Fritsch qu'au bout de plusieurs minutes de tournage. Et quand, lors du tournage, les problèmes de santé la conduisent à un court séjour à l'hôpital elle ne cesse de répéter que sa maison lui manque, que là-bas elle s'y sent libre. Ce qui lui provoque ce sentiment, que nous sommes tous en capacité de comprendre, ce sont les repères qu'elle s'est créés dans sa maison durant toutes ces années et qui l'équilibrent. On peut se demander ce qui a poussé Damien Fritsch à filmer ce moment très personnel, si c'est une démarche un peu perverse ou simplement l'altruisme d'un voisin qui se trouve être réalisateur. Cela fait sans doute aussi réfléchir sur les personnes que l'on laisse entrer chez nous et comment on gère son intimité dans son logement malgré la présence des autres.

Passer en revue ces quelques types de relations de voisinage révèle qu'en milieu urbain, il est difficile, voire impossible de vivre sans prendre en considération le fait que nous sommes entourés. D'autre part, si l'on aborde la question du logement, de la recherche du bon logement, il est évident que la notion de confort est quelque chose qui est primordial. Aussi, l'intimité du logis, car elle participe à notre bien-être, la satisfaction que l'on a de notre demeure, s'apparente donc à une forme de confort. Et tout comme l'intimité, la définition du confort est quelque chose d'assez personnel et subjectif. De ce fait, lorsque l'on aborde les relations de voisinage, on peut se demander si l'intimité est vraiment la première chose qu'un habitant va relier à ce sujet. En effet, avoir des relations de voisinage, c'est avant tout avoir des relations sociales, et c'est une chose dont l'individu a besoin dans la société. Cette envie de sociabilité est évidemment différente selon notre personnalité. Néanmoins, on peut peut-être se dire qu'un certain nombre de personnes ne privilégient pas l'intimité de leur logement par rapport à avoir une quantité et une qualité de relations de voisinage. C'était d'ailleurs ce dont étaient convaincus Lucien et Simone Kroll. Enfin, avoir de l'intimité vis-à-vis de ses voisins ne veut pas dire avoir un logement totalement fermé et vice-versa. Il est sans doute question de dosage et d'adaptation en fonction des moments de la journée par exemple, ou même de notre vie. Il n'est pas certain non plus que de rechercher des relations sociales avec ses voisins signifie que l'on n'a aucune pudeur et qu'on ne sait pas se ménager des espaces d'intimité.

1 FRITSCH Damien, *C'est ma vie qui me regarde*, 2015, 102 minutes

2.3 – L'intimité du logement

« La maison abrite la rêverie, la maison protège le rêveur, la maison nous permet de rêver en paix. Il n'y a pas que les pensées et les expériences qui sanctionnent les valeurs humaines. »¹

Cette citation de Gaston Bachelard questionne sur les capacités du logement : serait-il capable de retenir les choses les plus immatérielles comme la pensée ? Pourquoi ne nous sentons pas autorisés à avoir toutes les pensées en dehors de chez nous ? Quel est ce fameux pouvoir du logement sur notre intimité la plus profonde ?

Mona Chollet est journaliste. Dans son ouvrage, *Chez soi : une odyssée de l'espace domestique*, elle se confie en disant qu'elle est solitaire et casanière, ce qu'elle considère même comme un comble par rapport à son métier. Tout au long de l'ouvrage elle parle avec une certaine poésie et nostalgie des différents lieux qu'elle a pu habiter, en famille quand elle était jeune, et puis seule maintenant. Quand elle décrit ces logements et les scènes de vie qui ont pu s'y dérouler, on constate que l'intimité du logement n'est pas seulement une question qui se pose vis-à-vis du monde extérieur, mais qu'il existe aussi une forme d'intimité à trouver au sein même de son propre foyer. Par exemple, elle parle de la bibliothèque de son enfance. Elle explique que celle de ses parents était aménagée sur une mezzanine qui donnait une vue sur le salon. Selon elle, c'était l'endroit parfait pour observer le reste de la famille, assise sur un fauteuil, lui-même adossé à un mur extérieur de la maison. On se demande alors, si le concepteur de cette maison, ou ses parents, avaient conscience de générer à la fois un espace de repli privilégié dans la maison, mais aussi de rendre « vulnérable », les autres espaces de la maison qui pouvaient être observés depuis cette mezzanine.

Tout au long de l'ouvrage, elle questionne aussi différentes typologies de logements, ou de manière « d'habiter ». Par exemple, lorsque qu'elle croise en pleine nuit un couple de sans-abris en train de dormir, allongés sous une couverture matelassée, elle a l'image d'un couple dans leur chambre conjugale. Néanmoins, quelque chose la dérange : il manque une frontière, une limite, et par-dessus tout, il manque à son sens, la sécurité qu'est censée offrir une chambre. Elle se demande aussi quel épanouissement personnel peuvent avoir de plus en plus d'adultes qui se retrouvent contraints de vivre en colocation. Il est donc possible, que les multitudes de configurations d'occupations des logements aujourd'hui, poussent les architectes à réfléchir aux cloisonnements en proposant une certaine évolutivité des logements qu'ils conçoivent.

Dans le documentaire de Anja Hess, *Les habitants des chambres de bonne à Paris*², la réalisatrice présente six courts portraits d'habitants de chambres de bonne à Paris. Ces hommes et ces femmes vivent tous dans des appartements allant de 6 à 18 m² pour le plus spacieux. On pénètre ainsi dans la plus profonde intimité de leurs logements puisqu'ils ne vivent que dans une seule pièce. Dans ces conditions, comment imaginer recevoir des amis, de la famille, puisque le lieu de vie est unique, tout se passe au même endroit : dormir, manger, se laver, se divertir. Quand ils ouvrent la porte de leur logement, on a la sensation d'une porte ouverte sur un grand placard. Il manque aussi des fonctions essentielles dans certains logements tellement ils manquent de place. Pour exemple, le logement d'Andréa, 7 m² ne dispose pas de douche, seulement un wc et l'accès à de l'eau froide. Elle doit donc pour se laver se rendre à l'extérieur de son appartement et accomplir un des actes les plus intimes en dehors de chez elle. Andréa confie que lorsque les beaux jours arrivent, elle reste dehors, en bas de chez elle jusqu'à 22 h. Son lieu de vie n'est pour elle en réalité qu'un lieu où elle dort et entasse ses effets personnels.

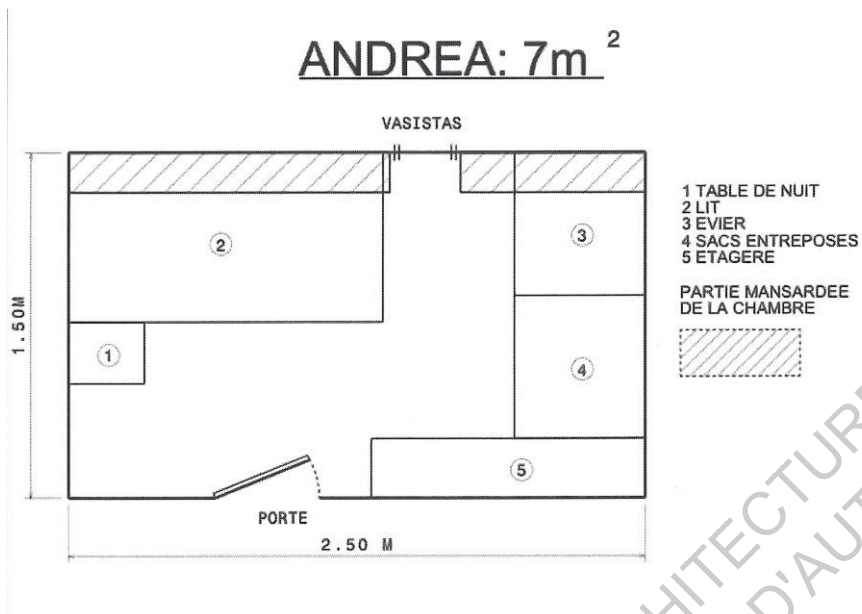
Quand les espaces sont exigus, peut-on réellement avoir de l'intimité ? La surface du logement, n'est-elle pas déterminante dans la conquête de lieux intimes ? Y-a-t-il une surface minimum qui garantissent notre intimité ?

1 CHOLLET Mona, *Chez Soi : une odyssée de l'espace domestique*, Paris, Zones, 2015, p 40, citation de Gaston Bachelard, *La Poétique de l'espace*, Paris, 1957, PUF, 2001

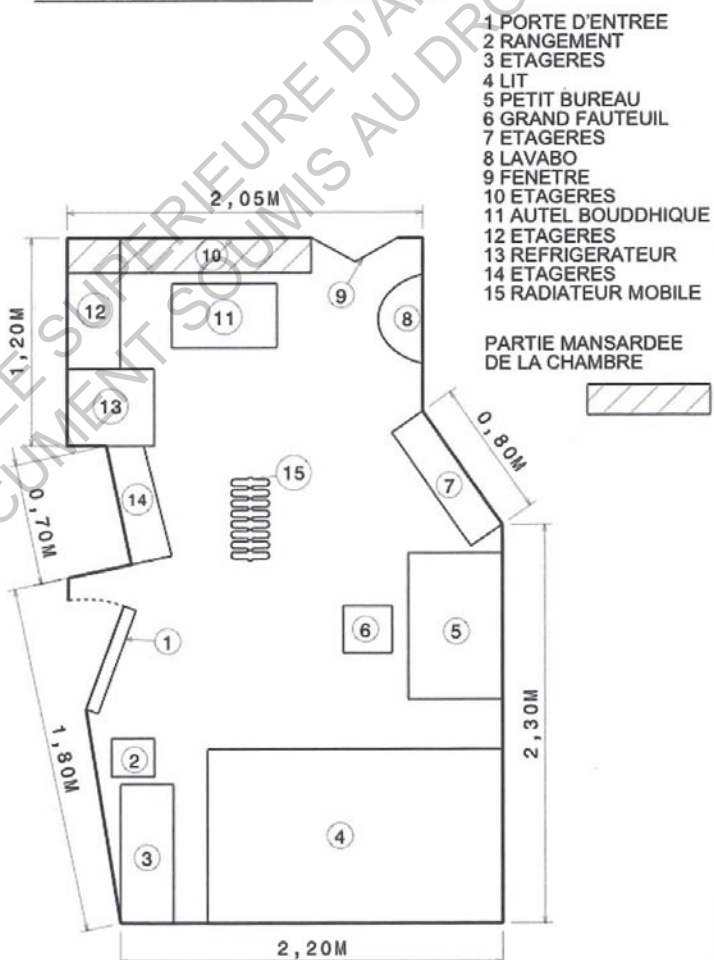
2 HESS Anja, *Les habitants des chambres de bonne à Paris*, étude filmique des usages de l'espace quotidien, 2008, 104 minutes

Plans de chambres de bonne

ANDREA: 7m²



PHILIPPE : 8 m²



Plans réalisés par Anja Hass dans le cadre de son enquête sur les habitants des chambres de bonne à Paris

L'architecte et urbaniste Jonas Geist se posait lui aussi déjà la question lors d'un colloque qui s'est tenu à Paris les 28 et 29 novembre 1985 :

« *La réduction des ménages et l'agrandissement des logements expriment un antagonisme et posent la question de savoir s'il y a concordance possible entre le besoin d'espace et le besoin d'intimité de l'individu.* »¹

Cela n'est pas certain puisque les Japonais eux, arrivent à s'accommoder de tout petits espaces et même retrouver des espaces intimes dans l'espace public². Peut-être alors que cette nécessité d'avoir de l'espace pour sentir que son intimité est meilleure est un phénomène occidental.

Dans le film de Julie Bertuccelli, *Depuis qu'Otar est parti*,³ trois femmes d'une même famille mais aussi de trois générations différentes, vivent sous le même toit en Géorgie dans un logement précaire et assez petit. Toute l'histoire repose sur un lourd secret de famille qu'il faudra préserver. On peut se demander comment, dans ces conditions de promiscuité, il est possible d'avoir une intimité.

De plus, la gestion de l'intimité du foyer ne vient pas forcément uniquement des architectes, mais peut aussi résulter d'une organisation interne des membres du foyer. Ces femmes, elles, semblent chacune s'être accommodées des petits espaces de leur logement.

La « hiérarchie » familiale est respectée puisque la grand-mère, Eka, est la seule qui bénéficie d'une chambre personnelle. La mère et la fille, elles, doivent dormir ensemble. En plus de sa chambre, Eka s'approprie très souvent la chaise devant son téléphone, pour attendre des nouvelles de son fils, Otar, exilé à Paris. Ada, la petite-fille, passe beaucoup de temps auprès de sa grand-mère, à lui lire les lettres qui proviennent d'Otar, du Marcel Proust, et à lui masser les pieds. Cette jeune femme, qui ne dispose pas de réel espace d'intimité physique dans le logement, semble trouver au moins une forme de d'intimité intellectuelle dans tous les livres qu'elle dévore dans la bibliothèque familiale. Marina, la mère, est sans doute celle qui dispose le moins d'espace dans l'appartement. En effet, on la voit très souvent debout dans la cuisine, jamais vraiment seule dans le logement. Cette position à la fois de fille et de mère semble être une place difficile pour elle à occuper et pour trouver son indépendance et son intimité chez elle. Cela se ressent d'autant plus dans la temporalité qui est exprimée tout au long du film. On voit Marina à toutes heures du jour et de la nuit évoluer dans son logement, rarement assise, rarement sereine. Son corps ainsi mis en scène traduit un certain malaise.

Les plans de la caméra montrent souvent plusieurs lieux de l'appartement simultanément. On voit ainsi plusieurs personnages en même temps, qui se trouvent physiquement dans des endroits différents. En revanche, pour ces trois femmes, la sensation d'intimité et de territoire personnel ne semble pas passer par la scission des lieux. En effet, comme on l'a vu, dans un tout petit espace, où qui plus est, trois générations cohabitent, il semble que la quête de l'intimité passe aussi par une évocation mentale, plus que par des barrières physiques. Néanmoins, cette situation est sans doute aussi régulièrement à l'origine des tensions qui se jouent entre ces femmes, au-delà même du secret qu'elles doivent garder.

Les architectes pensent également à l'organisation interne des logements. Ainsi, ils se demandent très probablement comment les occupants vont les pratiquer et pouvoir y vivre ensemble. En effet, pour qu'un groupe d'individus puissent vivre dans un même lieu, il semble important de leur octroyer à chacun des espaces de retraits possibles, des lieux plus à l'écart des espaces où le groupe familial se retrouve. Par exemple, quand les chambres sont éloignées des espaces de séjour, on peut se dire que cela contribue à apporter plus d'intimités aux membres de la famille. Les logements qui disposent de plusieurs niveaux, eux, permettent aussi de créer des zones plus ou moins privées dans le logement, de séparer les adultes des enfants, les espaces de réception et les espaces strictement réservés aux occupants. Dans le logement, la chambre est sans doute la pièce où l'intimité doit être la plus forte. Elle est le lieu où l'on se laisse aller à dormir et où l'on est donc le plus vulnérable. Elle est aussi le territoire des adolescents qui bien souvent la transforme en « logement dans le logement », car même les parents

1 DEBARRE-BLANCHARD Anne et ELEB-VIDAL Monique, *La Maison : Espaces et intimités*, Ecole d'architecture Paris-Villemin, In Extensio n°9 (ISSN 0766-0898), 1986, p 43

2 FAURE Damien, *Espaces intercalaires*, 2012, 56 minutes

3 BERTUCCELLI Julie, *Depuis qu'Otar est parti*, 2003, 102 minutes

y ont un accès contrôlé. On se demande alors si le logement doit pouvoir s'adapter aux différentes phases que la famille traverse ou si ce sont les familles qui doivent se trouver de nouveaux logements plus adaptés à leurs besoins à mesure que les années passent. Cela passe sans doute par l'appropriation de l'habitat par l'habitant. Transformer son logement, bricoler, le façonner à son image, est probablement une façon d'y inscrire une part de soi, de son intériorité, de son intimité.

Mais les chambres des enfants et des adolescents, si elles peuvent être partagées, ou accueillir, parents, frères et sœurs ou amis, n'ont pas du tout le même statut que celle des adultes, et plus particulièrement de la chambre conjugale.

Autrefois, comme on l'a vu dans le chapitre consacré à l'histoire de l'évolution des logements aristocratiques, les chambres du couple étaient appelées « appartements ». De plus, ils étaient multipliés, chacun avait son propre appartement. Cela servait à une forme d'exhibition sociale, puisqu'ils devaient être le reflet de la personnalité de son propriétaire.

Depuis, ces appartements se sont regroupés en une seule chambre conjugale. Ces chambres abritent l'intimité du couple. C'est donc un endroit stratégique dans le logement. Elles se doivent d'être suffisamment à l'écart des autres pièces du logis et bien isolées, afin que le couple puisse s'y retrouver. Cet espace, un peu sacralisé par notre société, ou défendu car, personne n'y est jamais invité, ne semble pourtant pas convenir à tous les couples. En effet, comme le souligne Monique Eleb, à propos d'enquêtes qu'elle a pu mener,¹ certains adultes ne veulent plus se contenter des chambres qu'ils partagent avec leur conjoint. Plusieurs d'entre eux lui ont confié être « jaloux » des enfants qui disposent d'un territoire personnel dans le logement, contrairement à eux, qui doivent partager tous les espaces, y compris donc, leur chambre. On peut effectivement se demander, où se situe réellement l'intimité des adultes du foyer dans leur logement. Peut-être que cela passe par de toute petite appropriation de certains espaces et qu'au fil du temps, des rituels se mettent naturellement en place. Par exemple, cela peut passer par la place que l'on occupe tout le temps à table, ou un fauteuil dans le salon qu'on est le seul à occuper.

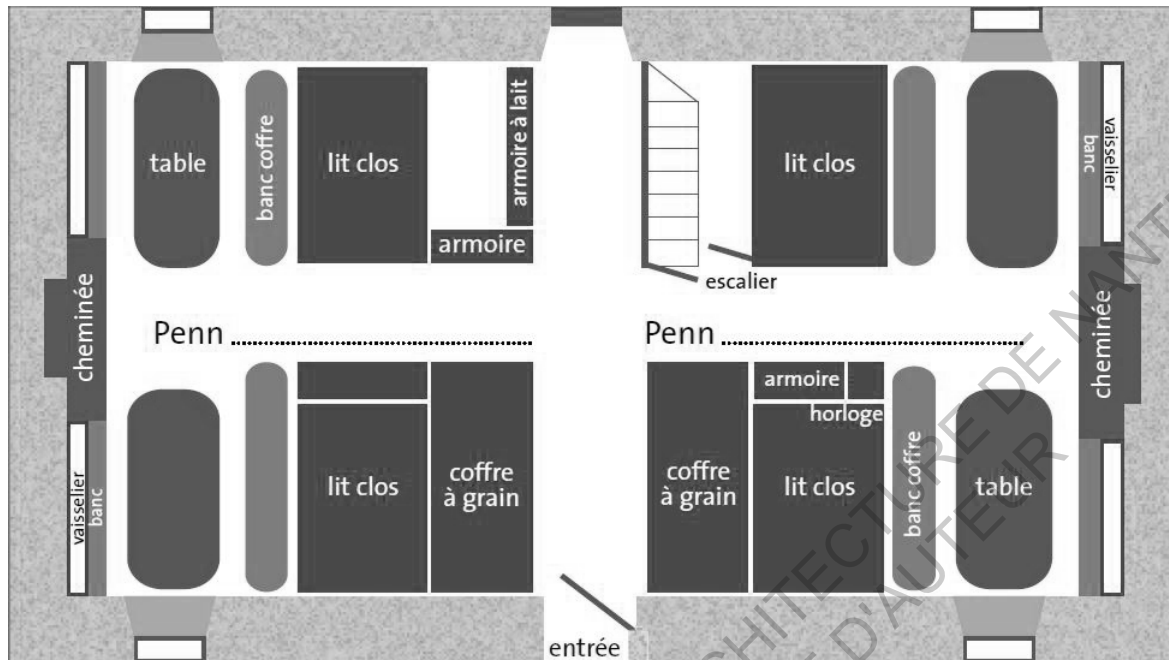
L'entrée du logement est aussi un lieu important en termes d'intimité. Qu'elle existe physiquement en étant cloisonnée ou que la porte ouvre directement sur une pièce de vie, l'entrée du logement en dit beaucoup sur l'intimité et l'importance que lui donne l'occupant de l'habitat en question.

En France, nous connaissons des typologies de logements spécifiques à certaines régions, qui, chacune a proposé leur propre gestion de l'entrée dans l'habitat. L'exemple de l'habitat ouvrier du nord de la France illustre de cette manière la part de vie intime qui reste acquise aux travailleurs. En effet, malgré leur exigüité, ces habitats disposent d'une porte d'entrée qui se combine toujours avec un élément complémentaire : le couloir. De même, dans un contexte radicalement différent, insulaire et rural, sur l'île d'Ouessant, en Bretagne, l'habitat traditionnel se constitue d'une pièce unique, au sol en terre battue et dans laquelle un pauvre mobilier en bois flotté forme les éléments séparateurs d'espaces et recomposent ainsi le couloir.

Pourtant, dans les logements contemporains, l'entrée a tendance à disparaître. Les architectes, comme leurs clients semblent avoir oublié les vertus qu'une entrée peut avoir : qualités thermiques comme un sas, confort acoustique vis-à-vis du reste du logement, mais surtout protection de l'intimité, car elle évite les vues directes sur l'intérieur et permet de réguler les irruptions dans le logement.

1 ELEB Monique, *Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous*, Paris, Archibooks, 2015, définition du mot chambre p 25 à 26

Logement à pièce unique



Plan d'une maison traditionnelle à Ouessant, source : site internet de l'écomusée de Ouessant (<http://www.pnr-armorique.fr/Ecomusee-Ouessant/Premier-ecomusee-de-France>)



Photographies d'une maison traditionnelle à Ouessant, source : site internet de l'écomusée de Ouessant (<http://www.pnr-armorique.fr/Ecomusee-Ouessant/Premier-ecomusee-de-France>)

Sans doute aussi que la question de la cuisine est souvent un casse-tête pour les architectes. En effet, la cuisine tend à notre époque à être une pièce de réception qui se mêle aux espaces de séjour et de salon, plutôt qu'une pièce recluse au fond du logement, comme cela était le cas dans les siècles passés. Signe de modernité, la cuisine ouverte se décline de plusieurs manières : complètement ouverte sur la pièce de vie principale, avec une ouverture dans le mur que l'on nomme « passe-plat », ou encore avec des cloisons coulissantes qui permettent de moduler les vues sur celle-ci. Pourtant, beaucoup de personnes, aujourd'hui choisissent de revenir à des modèles de cuisines fermées. En effet, lorsque l'on reçoit, la cuisine est un peu comme les coulisses du spectacle : c'est le lieu où l'on a touché et préparé les aliments que l'on va servir aux convives. Aussi, afin de préserver l'intimité du lieu, on préfère de plus en plus replacer cette pièce dans la catégorie des « pièces réservées aux membres du foyer ». D'autre part, lorsque les familles reçoivent, elles ont tendance à faire manger tout le monde dans la salle à manger alors que la cuisine, quand cela est possible, sert de salle de repas au groupe familial le reste du temps. La cuisine abrite donc aussi toute une partie de l'intimité familiale quotidienne.

Selon le contexte dans lequel on emploie le mot « intimité », d'autres notions peuvent s'y raccrocher, comme la pudeur par exemple. Et dans le logement, la salle de bains est le lieu où intimité et pudeur se rencontrent. C'est notamment la pièce qui permet de préparer l'image qu'on renvoie de soi-même lorsqu'on sort de son logement. Pourtant, pendant des siècles, on s'est méfié de l'eau, accusée de provoquer des maladies. Le soin du corps est donc une longue et lente conquête qui n'est apparue dans les logements en France qu'à partir du XVIII^{ème} siècle et qui s'est réellement démocratisé qu'après la Seconde Guerre mondiale. Cependant, le chemin restait encore long avant que cela devienne une pièce utilisée quotidiennement pour la douche. En effet, même après cette date, nombreuses étaient les familles qui réservaient leurs bains à la journée du dimanche.

« Les salles de bains de la grande majorité des maisons et appartements urbains français sont encore peu spacieuses, souvent sans éclairage naturel, équipées de façon standard et relativement mal aménagées. »¹

Cet extrait de l'ouvrage de Perla Serfaty-Garzon, questionne sur l'intérêt que les architectes portent à la question de la salle de bains, qui pourtant est un lieu qui demeure celui du secret du corps et donc d'une profonde intimité. Qu'en est-il pour les habitants ? Ont-ils une attention particulière à cet espace ? D'après la sociologue Monique Eleb,² la salle de bains est au sein d'un logement, un sujet de négociation. Les membres du foyer doivent s'entendre sur sa « bonne utilisation ». Ainsi, la pratique quotidienne engendre des questions comme : comment entre-t-on dans la salle de bains (spatialement, mais aussi dans quelle tenue), comment en sort-on. Elle ajoute : « Dans nos entretiens avec les habitants, deux plaintes sont récurrentes : la première est relative à l'éclairage et l'aération, car la salle de bains a perdu sa fenêtre, la seconde au rangement. Une enquête de l'IPEA de 2012 souligne que l'équipement de salle de bains, bien qu'il représente un petit budget, est celui qui est le plus difficile à acquérir et nécessite de nombreuses visites à des enseignes différentes, ainsi qu'à divers sites internet, ce qui n'est pas le cas des autres pièces. »

Les salles de bains n'ont donc sans doute pas fini d'évoluer dans nos logements. Qui plus est avec les nouveaux modèles familiaux. Ainsi, une famille recomposée appréciera sans doute la multiplicité de ces pièces dans le logement afin de préserver l'intimité d'une même fratrie, du moins dans un premier temps.

Comme on l'a vu, les différentes pièces de nos logements ont toutes un degré d'intimité différente et aussi des degrés d'appréciation différents au sein même de la famille. Il est presque certain que chacun ne vit pas son logement de la même manière, même si le logement est commun. L'individu est unique, en cela, il ressent et a des besoins et attentes différents envers le lieu dans lequel il vit.

On entend souvent dire les personnes en recherche de logement qu'elles ont besoin de beaucoup de rangements, d'espaces de stockage tels une cave ou un grenier. Mais qu'est-ce qu'elle y range en si

1 SERFATY-GARZON Perla, *Chez soi. Les territoires de l'intimité*, Paris, Armand Colin, 2003, p 176

2 ELEB Monique, *Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous*, Paris, Archibooks, 2015, définition du mot salle de bains et salle d'eau pages 128 à 131

grande quantité ? On peut alors se demander si finalement les endroits les plus intimes des logements ne sont pas ceux où on ne va presque jamais, à savoir le fameux grenier et la cave ? En effet, ce sont les endroits où l'on entrepose ce qui a de la valeur matérielle ou sentimentale à nos yeux. Néanmoins, on s'y rend peu, et c'est encore moins le genre de pièce où l'on reçoit. Ces espaces sont alors peut-être, les lieux les plus intimes des logements, ceux que l'on ouvre qu'aux plus proches.

Chercher à comprendre comment se traduit l'intimité à l'intérieur même des logements, révèle une fois encore la multitude des connexions que l'on peut faire avec d'autres notions. En effet, ici on se pose évidemment la question de la surface du logement. Savoir si un grand espace permet de créer plus d'espaces intimes dépend sans doute de notre personnalité et du nombre de personnes qui composent le foyer.

D'autre part, les architectes, eux n'ont sans doute pas toujours conscience (et le peuvent-ils ?) qu'ils génèrent des espaces aux qualités hautement intimes pour certains occupants du foyer, tandis que d'autres se retrouveront à la vue de tous. Il paraît important que chacun trouve sa place dans le logement et un degré d'intimité qui lui convienne.

Il n'est pas certain en revanche, que cela passe uniquement pas une bonne répartition des pièces. En effet, cela s'accompagne aussi de l'attention qui sera portée entre les différents degrés d'intimité donnés à chaque pièce et comment elles communiquent entre-elles. Passer d'un lieu très intime dans le logement, à un lieu plutôt public, de manière brutale, ne fonctionnera sans doute pas. Avoir des espaces tampon, qui permettent une progression croissante d'un état d'intimité à un autre semble donc primordial.

Enfin, le logement est effectivement le lieu où l'on s'autorise un certain lâcher prise. Nous ne nous comportons pas de la même façon que nous nous trouvons à l'extérieur, ou au sein de notre domicile. Il y a donc un attachement profond à l'endroit où l'on vit, et cela participe à notre équilibre. Monique Eleb en parle d'ailleurs dans le documentaire de *Qu'est-ce qu'habiter* :

« La maison doit toujours évoluer, comme l'individu dans sa vie. Si sa maison est stable c'est qu'on est mieux dans notre société. »¹

Et quand la stabilité vacille, notre équilibre, notre confort, notre sentiment de sécurité, sont complètement remis en question. Cela se traduit explicitement quand par exemple régulièrement on entend, après que le feu, l'eau, ou même un cambrioleur aient ravagé une demeure : « on a tout perdu ». Mais perdu quoi ? Des effets personnels et matériels, de l'argent donc, mais aussi sans doute tout ce qu'on avait mit des mois, des années à construire : un logement qui réponde à nos besoins d'intimités.

1 LE BAYON François, SOYER Chantal, ELEB Monique, *Qu'est-ce-qu'habiter ?*, 2000, 26 minutes

Double enquête architectes / habitants

Etudier ce que l'intimité a engendré comme évolutions dans la conception de nos lieux de vie, met en évidence que cela est lié aux évolutions de la société et des mœurs. Les architectes ont déjà été sensibles à ces phénomènes de société par le passé, comme évoqué précédemment par l'adaptation de l'habitat aux besoins grandissant d'intimité dès le 16^{ème} siècle. Dans notre société actuelle, on peut alors se demander si ces questions intéressent encore les architectes ou est-ce principalement des sujets qui préoccupent les sociologues.

Une fois le cadre réglementaire posé, on peut se demander comment les architectes se saisissent aujourd'hui de la question de l'intimité dans les logements qu'ils conçoivent. Comment cela se traduit dans la pratique architecturale ?

Ces logements seront ensuite occupés par des personnes seules, en couple, en famille nucléaire, ou pas. Sont-ils satisfaits de l'intimité de leurs logements et ont-ils recours à des transformations pour palier, compléter ou transformer les dispositifs mis en place par les architectes ?

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SCIENTIFIQUE À DROIT D'AUTEUR

3.1 – Concepteurs et intimité : entretiens auprès de trois architectes

Lorsqu'on se demande si les architectes pensent à l'intimité des logements qu'ils conçoivent, il est très intéressant de visionner le documentaire *Habitant*.¹ Ce film, présente entre autres, la maison Latapie à Floirac (Gironde), conçue par les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal. La maison a été réalisée entre 1993 et 1996. Les propriétaires expliquent qu'ils avaient demandé à avoir une maison à la fois « différente, baignée de lumière et à un prix le plus bas possible ». Avant de leur proposer cette maison, les architectes leur avaient demandé « est-ce que vous fermez les portes ? », ils avaient répondu « non ». Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal ont alors proposé cette maison très transparente, dont la véranda est à la vue de tous. La question posée par les architectes aux futurs propriétaires montre leur intérêt pour les personnes qui vont utiliser les espaces qu'ils conçoivent. Alors que le dialogue entre l'architecte et le maître d'ouvrage semble être une évidence, peu de textes attestent du fait que ce soit une préoccupation essentielle.

Interroger trois architectes sur le sujet a permis d'en savoir plus sur le processus de la conception architecturale et éclaire sur les enjeux essentiels que tentent de relever ces concepteurs lorsqu'ils réalisent des logements. Cela ouvre aussi tout un champ de réflexions, car il est loin d'y avoir une seule réponse à l'école des intimités.

Les architectes rencontrés dans le cadre de cette recherche sont : Monsieur Antoine Ely, architecte et dirigeant de la société Trace & Associés à Brest, Monsieur Sylvain Gasté, architecte, dirigeant de la société Alter Smith à Nantes et enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes et Madame Karine Olivier, architecte et dirigeante de la société PO architectes à Nantes.

Après avoir expliqué le sujet de recherche à ces trois architectes, la question posée était :

« Pouvez-vous m'expliquer, comment se traduit dans votre pratique architecturale la recherche de l'intimité dans les logements que vous concevez, et avez-vous des exemples ? »

La première des réactions de ces trois concepteurs, est unanime : tous répondent en premier lieu que c'est une question centrale dans leur pratique architecturale. En revanche, les raisons qui font que c'est une préoccupation essentielle pour eux, ne sont pas les mêmes. En effet, Antoine Ely explique :

« C'est une préoccupation que j'ai à chaque fois et je pense que ça vient d'une préoccupation personnelle, c'est-à-dire moi, dans ma façon de vivre. C'est un souci que j'ai d'être « protégé ». Je ne sais pas si c'est une vraie protection, mais au moins de préserver l'intimité vis-à-vis de voisins ou de tiers, effectivement, c'est quelque chose à laquelle je m'attache à chaque fois [...] »²

Karine Olivier, raconte que cette recherche de l'intimité dans le logement se joue pour elle dans la relation qu'elle a avec l'extérieur et « comment cela vient en résonance avec son voisin ». Elle s'appuie assez longuement sur un projet de deux maisons jumelles implantées, dos à dos. La première, est la maison dans laquelle elle vit, et la seconde, celle de ses voisins et qui est implantée en mitoyenneté. Pour elle, la recherche de l'intimité dans les logements a réellement commencé par ce projet et voici comment elle l'explique :

« Ça a commencé par la conception de notre maison. En fait, c'est deux maisons qui sont sur un arrière de cours : il y a un immeuble en partie haute, il y a un jardin commun. On a travaillé des maisons qui sont plutôt en escargot avec un espace extérieur complètement séparé, clos, et une autre maison de la même manière qui a son jardin extérieur. Et pour moi ça fonctionne : ce qui m'intéresse, c'est que l'on a à la fois cette continuité en termes d'intimité entre la maison et l'espace extérieur, et en même temps sur le jardin. On n'a pas un marquage hyper carré, de « c'est ma maison, c'est la tienne » et donc on a cette façade là, et on ne vient pas forcément séparer le jardin de manière artificielle, c'est ce qui m'intéresse bien dans ce projet-là. Et en même temps ça fait un tout cohérent, je trouve. »³

1 LE BAYON François, DEMOY Guy, MADEC Philippe, *Habitant*, 2008, 56 minutes

2 ELY Antoine, architecte, Trace & Associés, entretien du 08 mars 2018

3 OLIVIER Karine, architecte, PO architectes, entretien du 16 mars 2018

Quant à Sylvain Gasté, il explique qu'il adapte sa réponse en fonction des personnes à qui s'adressent les logements : promotion immobilière, logements sociaux, habitat individuel, etc.

« Ce n'est pas la même façon de concevoir, donc en fonction du cahier des charges qu'on nous donne, qui peut être un cahier des charges, type d'un bailleur social, ou à l'autre extrémité d'une famille qui vient voir un concepteur, un architecte en particulier en ayant des envies de logement, ce sont deux documents très différents, donc ce n'est pas la même façon du tout d'aborder la question de l'habité en général et puis de l'intimité en particulier. Nous, on a fait pas mal de logements sociaux, l'espace qui nous est donné dans les programmes qu'on nous donne sur ces questions d'intimité ne sont pas très importantes, mais il y a des projets très opérationnels dans le logement social et il y a des projets de recherche qu'on mène à l'agence en parallèle de ça, et dans ce cadre-là on a plus d'espace pour travailler là-dessus. »¹

Les réponses d'Antoine Ely et Karine Olivier sont finalement assez proches l'une de l'autre, car tous les deux se réfèrent vraisemblablement à leurs besoins et envies personnels pour proposer des espaces d'intimités dans les logements qu'ils conçoivent.

Ces architectes semblent en fait, livrer un peu de leur propre intimité dans les logements qu'ils dessinent. Sylvain Gasté, essentiellement confronté à de la commande de logements sociaux, semble dire que malgré son périmètre d'action limité (budget, surfaces allouées aux logements, temps passé à la conception), il s'attache à mener des projets de recherche en parallèle, afin de pouvoir « réinjecter », plus tard, des principes qu'il aura déjà testés en phase d'étude et proposer ainsi davantage d'intimités aux occupants de ses logements.

Ces trois premières réponses introduisent aussi, le fait que ces architectes sont unanimes, pour dire que les réponses sont différentes, que l'on s'adresse à de l'habitat individuel ou collectif. En effet, au-delà des relations de voisinage que l'on a déjà pu aborder précédemment, la relation que la maîtrise d'ouvrage va créer avec l'architecte semble être déterminante sur la qualité des espaces intimes dans le futur logement. Ainsi, Antoine Ely dit :

« [...] On parle beaucoup de la maison individuelle. Ce n'est pas la même chose pour le logement collectif : on ne rencontre pas les usagers et on est obligé d'imaginer ce qui pourrait être le mieux, mais pour la maison individuelle cela dépend de la façon de vivre de chaque personne, de chaque famille ou chaque personne s'ils sont seuls. [...] »²

Il ajoute que cela passe par toute une série de questions, qu'il pose aux maîtres d'ouvrage, pour connaître leurs habitudes quotidiennes : à quelle heure se lèvent-ils ? Le couple a-t-il des horaires décalés ? etc. En revanche, quand il s'agit de logements collectifs, les réponses semblent moins évidentes. En effet, atteindre des espaces d'intimités dans le logement collectif pour Antoine Ely semble être une bataille contre les bailleurs sociaux et promoteurs, loin d'être gagnée d'avance :

« [...] Dans le logement collectif, c'est beaucoup plus compliqué, beaucoup plus contraignant, étant donné les normes que l'on doit appliquer, les surfaces de plus en plus réduites des logements liées à ces normes-là. Les dispositifs sont de plus en plus clichés ou prédéterminés, on n'a pas vraiment de solutions ou elles sont « toutes faites » : il y a un espace jour et un espace nuit, mais ça reste bateau comme solution. On n'a plus dans notre métier tellement de loisir de sortir... Il faudrait vraiment faire des logements de luxe, je pense, pour qu'un promoteur, un bailleur social, cela m'étonnerait, nous dise « oui oui on fait différemment du reste ». C'est souvent question de rentabilité par rapport au prix du terrain, au coût de construction, au prix qu'ils veulent vendre, qui détermine le plan et on a beaucoup moins de loisirs qu'à une époque ou par exemple les logements de la Cité Radieuse de Le Corbusier... Ce n'est plus la peine d'y penser, rien que pour le problème de l'accessibilité ça n'existe plus, on ne pourra plus jamais faire ça... Ou il faudrait revenir en arrière de beaucoup. »³

1 GASTE Sylvain, architecte, Alter Smith, entretien du 30 mars 2018

2 ELY Antoine, architecte, Trace & Associés, entretien du 08 mars 2018

3 ELY Antoine, architecte, Trace & Associés, entretien du 08 mars 2018

Karine Olivier, elle aussi reçoit des demandes très limitées en termes d'intimité des logements, de la part des promoteurs.

« [...] Certains promoteurs veulent qu'on pense cette fermeture entre habitants, ils sont intéressés par cette commande sans que ça coûte des sous évidemment. Mais on aborde comment est-ce que, quand on mange sur sa terrasse, il ne faut pas que l'on entende manger le voisin. On l'aborde de façon très pratique, il ne faut pas que l'intimité change trop le bâtiment, qu'on vienne mettre des choses sur les balcons pour fermer, donc il faut penser la fermeture du balcon pour ne pas que cette intimité dénature l'image du bâtiment. C'est à peu près tout parce que l'intérieur c'est beaucoup plus normé, bien souvent le promoteur ou le bailleur savent ce que veut le client, pour aller de la chambre à la salle de bains, il faut un sas et il faut que ce soit fermé par rapport à l'espace de vie et bien souvent il n'y a pas de discussions sur cette intimité-là ou cette non-intimité. »¹

Concernant l'habitat individuel, Karine Olivier utilise à peu près les mêmes « techniques » qu'Antoine Ely : elle pose un certain nombre de questions à la maîtrise d'ouvrage pour essayer d'en savoir plus sur leur mode de vie. Elle précise que la question de l'intimité n'est pas abordée clairement, elle utilise des biais pour essayer de comprendre quelles sont leurs attentes. Elle reconnaît même que parfois, il est difficile d'obtenir des réponses, soit par pudeur de la part de ses clients, ou alors ils ont des difficultés à mettre les mots sur leurs besoins en termes d'intimité. Elle utilise donc régulièrement sa propre expérience, pour les orienter.

Sylvain Gasté serait plutôt dans un processus de recherche, qu'il teste à l'échelle de projets en phases d'étude, mais aussi jusqu'à leurs réalisations. En effet, lors de l'entretien, il a pris l'exemple d'un projet de maisons individuelles groupées, réalisées en ZAC. Pour ce projet, dont le terrain avait toutes les qualités pour se lancer dans la réalisation de maisons en bandes traditionnelles, il s'est attaché à la question de la traversée des espaces. En effet, l'idée était d'apporter des réponses aux questions des entrées dans les logements, comment est-ce que l'on vit les uns à côtés des autres, qui plus est lorsqu'on se retrouve dans le jardin, à l'arrière de la parcelle, où il est possible de voir tous ses voisins et vice versa. L'enjeu était de réfléchir à la graduation des espaces d'intimités pour ne pas passer d'un espace qui disposerait de qualités intimes, à d'autres espaces qui n'en auraient pas du tout, sans aucune transition. Il a d'ailleurs décrit très précisément sa démarche lors de cet entretien :

« En répondant à la question énergétique, on a mis en place des volumes tampons parce qu'on travaille là-dessus depuis très longtemps, et on veut pousser cette question-là assez loin. En disant qu'une maison individuelle cela fait à peu près huit mètres de large, maison typique promotion, pavillonnaire, etc., dans huit mètres de large, tu arrives à faire un T4 ou même un T5 suivant la profondeur, avec des orientations côté rue ou côté jardin. Et sur ces huit mètres de large, on s'est dit, on ne va pas travailler frontalement à la rue ou frontalement au jardin, on va travailler dans l'autre sens, en faisant un logement très long, sur cinq mètres de large, on peut faire un logement, avec des pièces en enfilade. Quand tu fais ça sur cinq mètres, ce qui est possible, il te reste trois mètres d'espace entre deux maisons. Dans ces trois mètres on met en place un espace tampon qui est un jardin d'hiver, qui peut servir de garage, qui est un espace clos. L'intérêt de faire ça, c'est que toutes les pièces du logement en rez-de-chaussée ouvrent sur cet espace-là donc tu peux avoir des chambres avec des baies toute hauteur et sortir directement de ta chambre, de ta cuisine ou même de ta salle de bains, de ton salon, sur cet espace de trois mètres et tu n'es jamais en vis-à-vis direct soit avec la rue soit avec le jardin. Mais tu es en vis-à-vis avec un mur qui est celui du voisin, et trois mètres c'est assez profond pour recevoir pleins d'usages. [...] Notre intérêt, c'est d'utiliser la solution thermique pour fabriquer une plus-value au logement, donc la plus-value au logement elle est fonctionnelle parce que toutes les pièces donnent de plein pied sur l'espace qui t'appartient et elle est d'ordre de confort, l'intimité, c'est du confort. Tu peux ouvrir une chambre complètement sur l'espace et tu es en vis-à-vis avec personne, tu peux laisser ta chambre ouverte, pas besoin de mettre des rideaux, si tu es en petite tenue ou à poils dans ta chambre. Personne ne te voit et tu as une extension assez évidente de la chambre sur cet espace-là. C'est ça, l'exemple très concret de mise en place d'un dispositif très technique ou architectural pour apporter un degré d'intimité très important ou en tout cas donner la possibilité aux habitants de doser l'envie d'intimité qu'ils ont besoin, ou dont ils ont envie. Tu peux aussi fermer la chambre sur cet espace-là et tu es dans ta chambre ou ta salle de bains tout seul, ou dans ton salon. Ça, c'est une réponse très concrète à ce désir d'intimité qui est important, qui est un confort hyper important. S'il n'y a jamais dans le logement cet espace ou ces possibles espaces d'intimité, ça peut être du coup très inconfortable, c'est très en lien avec qui habite dans le logement, quel type de famille habite dans le logement. On ne fait pas un même logement si c'est un T2 ou T3, ou si c'est un couple qui vit là ou avec un enfant en bas-âge, par rapport à un logement plus grand où il y a des parents des enfants qui sont tous petits, ou qui commencent à être ados, qui n'ont pas la même pratique des logements. »²

1 OLIVIER Karine, architecte, PO architectes, entretien du 16 mars 2018

2 GASTÉ Sylvain, architecte, Alter Smith, entretien du 30 mars 2018

Entre demande directe de la maîtrise d'ouvrage et suggestion de l'architecte, l'équilibre entre eux pour créer des logements disposant d'espaces intimes semble donc très important à trouver. Lorsqu'il s'agit de logements individuels, une relation de confiance doit impérativement s'installer entre l'architecte et son client, afin que ce dernier livre ses véritables attentes à celui qui va concevoir son futur lieu de vie.

Quant aux logements collectifs, la part de conseils en termes d'intimité, proposée par les architectes, semble beaucoup plus limitée. En effet, confrontés à des clients qui ne sont pas les utilisateurs finaux des logements qu'ils conçoivent, il semble beaucoup plus difficile de faire admettre à la maîtrise d'ouvrage l'intérêt de mettre en place tel ou tel dispositif afin de garantir des espaces adaptés à l'intimité des futurs habitants.

Lors des entretiens, il a en effet, aussi été abordé la question des moyens concrets, dispositifs physiques et/ou répartitions des espaces, implantation du bâti, que ces architectes mettent en œuvre dans leurs projets afin de proposer des lieux de vie adaptés aux occupants et disposant d'espaces d'intimités. Leurs réponses sont toutes très différentes les unes des autres.

Pour Antoine Ely, la gestion de l'intimité des logements vis-à-vis de l'extérieur, passe fréquemment par la mise en œuvre de dispositifs opacifiants. Il ajoute que ce n'est pas toujours évident de faire des choix, entre intimité, vue agréable sur l'extérieur (vue sur la mer par exemple) et orientation favorable. Parfois, selon la configuration des terrains, tous ces critères ne peuvent pas fonctionner à l'unisson et il faut donc savoir « doser » et faire les choix les plus judicieux pour que le logement trouve un équilibre entre toutes les qualités recherchées. Voici ce qu'il dit :

« Vis-à-vis de la rue, c'est des protections physiques réelles, c'est-à-dire des murs, des haies, des claustras... Je pense que par rapport aux voisins ou par rapport à la rue, l'espace extérieur au terrain de construction, pour ce qui est de la maison individuelle, c'est ce genre de choses. Il y a forcément l'orientation de la maison, et on peut avoir une orientation, mais qui est du mauvais côté, qui donne chez un voisin, sur une rue, donc il faut trouver des solutions : ce sont des écrans, des filtres, un seul filtre ou des filtres successifs qui font qu'on se met hors de vue et que l'on ne voit pas forcément d'ailleurs. Ça marche aussi dans les deux sens, je pense que quand on ne voit pas on y pense pas donc on se sent protégé on a l'impression de ne pas être vu. Ce n'est pas toujours le cas, mais si on a cette impression-là, c'est pas mal. Si on a la chance d'être bien orienté, c'est assez facile : la maison, le bâti en lui-même peut faire la protection. Par exemple, si la rue est au nord, la maison fait écran par rapport à la rue et les pièces de vie se développent de l'autre côté vers le jardin qui est au sud, c'est l'idéal. La plupart des gens cherche cette configuration-là, mais c'est arrivé dans certains projets où c'est l'inverse : La rue est au sud, mais il y a une vue au nord donc on peut avoir besoin d'être du côté de la rue, quand on a la chance d'aller dehors, et de voir au travers de la maison qu'est ce qui peut être vu et là, se pose le problème de se protéger de la vue des gens. Le plus léger, c'est la végétation. Le mur, on est confronté aux règles de PLU, il y a une certaine hauteur, alors que la végétation, c'est un peu plus souple, c'est une bonne solution, qui passe un peu entre les gouttes de la réglementation. Après c'est plus ou moins opaque ce dont je parle, la végétation selon les saisons est plus ou moins dense, les murs de protections peuvent être soit maçonnés, c'est un écran opaque, mais aussi les murs peuvent filtrer avec du bois où on crée un sentiment de protection. Même s'il laisse passer la lumière, dans une position en face des trous, où on peut voir à l'intérieur, mais il faut vraiment s'arrêter pour voir au travers, ça peut être des bardages métalliques ou bois ou autres matériaux, la liste est longue. »¹

En ce qui concerne l'aménagement interne des logements, il est assez intéressant de noter, qu'Antoine Ely scénarise ses logements. En effet, il semble totalement se « balader » mentalement dans les logements qu'il imagine, afin de proposer une utilisation optimum en termes d'intimité. Il explique notamment comment il part de l'entrée de l'habitat, qui pour lui est un point primordial à traiter dans la conception du logement. Il fait le lien entre la position de l'entrée et celle de l'escalier, car pour lui, c'est le noyau central du logement, qui va définir si les espaces vont être plus ou moins cloisonnés les uns par rapport aux autres. Il envisage aussi tout à fait que des espaces peuvent être délimités dans l'habitation par le positionnement de meubles. Ceux-ci ne garantissent pas d'intimité sonores, mais en attribuant de potentiels espaces à chaque membre du foyer, cela peut apporter un peu plus de sensation d'intimité à chacun.

1 ELY Antoine, architecte, Trace & Associés, entretien du 08 mars 2018

« Le minimum du minimum pour avoir une frontière entre deux espaces, c'est un changement de matériau [...] après le minimum ce peut-être un changement de revêtement de sol de couleur de mur : on a compris qu'il y a une autre fonction donc naturellement ça crée un autre espace. Moi, j'ai eu des profs qui demandaient qu'est ce qui constituait le minimum du minimum, l'acte minimal de l'architecture pour créer de l'espace. Il y a deux théories, soit le poteau, soit le mur. Moi, je pense que le poteau est encore le plus minimal que le mur car le mur crée deux côtés, un dessus, un dessous et on y va rarement. Le poteau, c'est le plus petit acte qu'on peut faire parce que sa surface est tellement infime et pourtant, il faut le contourner, on ne peut pas passer au travers, donc ça pourrait être ça le plus petit acte d'architecture [...] ça peut aussi être la façon de mettre les meubles : un canapé, quand on rentre dans une pièce de vie, qu'il est parallèle à soi, en face de soi, ou qu'il tourne le dos à soi, ce n'est pas du tout la même perception de l'espace. »¹

Pour Karine Olivier, les dispositifs physiques ne sont pas la réponse qu'elle utilise de manière prioritaire. Elle explique s'attacher particulièrement à l'implantation du bâti en lui-même et donc de l'interaction qu'il va avoir vis-à-vis de l'extérieur, de la rue, des voisins, etc. Elle explicite son propos en prenant l'exemple d'un projet qu'elle a réalisé pour deux maîtres d'ouvrages de manière simultanée :

« Une maison avec deux maisons, un seul bâtiment qui regroupe deux maisons avec un espace commun et là, on arrive à parler avec les gens de ce qu'ils veulent partager ou ce qu'ils ne veulent pas partager. C'est plus motivant et plus intéressant, c'est des gens qui faisaient certaines choses ensemble, pas d'autres, on arrive à voir ce qu'ils veulent mettre en commun ou pas. Ils ont mis en commun un espace extérieur qui est non chauffé et ici, ils peuvent manger en commun. Là, c'est un espace plus intime, mais en même temps, ils y ont accès. Là, je trouve que c'est assez facile à aborder, après quand on rentre dans le logement, c'est un peu plus dur et personnel ça se fait par tâtonnement, on propose des choses et il y a un retour ou il n'y en a pas, c'est assez difficile d'aborder la question. »²

En revanche, comme on peut le voir dans la fin de cette citation, l'aménagement interne des logements semble moins évident pour elle. Karine Olivier reste très prudente sur les dispositifs à mettre en œuvre afin d'apporter de l'intimité à la famille. Peut-être parce qu'elle considère que les possibilités sont infinies et variées, tout comme les maîtres d'ouvrages qu'elle peut rencontrer. Comme on l'a vu précédemment, pour Sylvain Gasté, sa pratique architecturale passe par une remise en question des modèles traditionnels de l'habitat. Il questionne sans cesse les notions d'intimités et surtout leurs définitions, comme il le laisse entendre quand il dit :

« [...] Comment tu peux vivre le logement, l'espace dans lequel tu es en étant avec les autres, mais sans être tout le temps avec les autres ? Ces différents degrés d'intimité, c'est compliqué de les doser ou de les quantifier donc est-ce que tu fais un espèce de graphique, un espèce de fil conducteur, en jugeant ou en quantifiant comment tu vas être dans une salle de bains, comment tu vas être dans ta chambre, comment tu vas être dans une cuisine, comment tu vas être dans un salon ? Quel est le rapport entre une salle de bains, comment tu rentres dans la salle de bains, comment tu sors de la salle de bains, comment on vit ça ? C'est pourquoi la question de l'intimité, c'est super vaste parce que la question de l'intimité ce n'est pas juste le rapport que tu as avec les autres, avec toi ou avec l'extérieur, le mobilier urbain, la question du voisinage... Est-ce que tu peux voir le logement qui est en face de chez toi, est-ce que tu laisses voir des choses, c'est compliqué de répondre à cette question-là. »³

Il semble donc que pour Sylvain Gasté non plus, rien n'est acté et figé en ce qui concerne les dispositifs à mettre en place pour apporter de l'intimité aux logements qu'il conçoit. Il y a une interrogation permanente de ce que cela représente et il doit tenter d'y répondre, de manière individuelle, à chacun des projets qu'il engage.

Entre logements individuels et collectifs, pour des familles, personnes seules ou en couple, ce sont autant de typologies de logements que les architectes peuvent être amenés à concevoir. La question de la surface du logement était donc intéressante à aborder avec eux, afin de connaître leur point de vue sur l'hypothèse qu'il y aurait concordance entre la surface d'une habitation et la qualité et quantité d'espaces intimes qu'on peut y trouver.

Pour Antoine Ely, ce n'est pas si évident que ça. En effet, les maîtres d'ouvrages privés qui lui commande une maison individuelle, ont tendance à inscrire à leur cahier des charges un espace parental bien sé-

1 ELY Antoine, architecte, Trace & Associés, entretien du 08 mars 2018

2 OLIVIER Karine, architecte, PO architectes, entretien du 16 mars 2018

3 GASTÉ Sylvain, architecte, Alter Smith, entretien du 30 mars 2018

-paré du reste de la maison. Pour lui, au-delà de la question du couple qui cherche son intimité vis-à-vis des enfants, il y a aussi une recherche de préservation de l'intimité lorsque ces familles reçoivent. En effet, si des personnes sont invitées au sein du foyer, elles n'auront pas accès à la chambre et la salle de bains du couple. Ces fonctions seront multipliées ailleurs dans le logement, afin que chacun conserve son indépendance. Donc, d'une certaine façon pour Antoine Ely, oui, il y aurait davantage d'intimité dans un logement plus grand. Néanmoins, cela ne veut pas dire que davantage de promiscuité est quelque chose de négatif. Il prend pour exemple les logements temporaires que l'on peut occuper lors de vacances au camping, installés en tente par exemple. Là, l'intimité visuelle est assurée, mais pas sonore, tout comme les odeurs de nourriture qui se propagent. Il dit que si c'est, pour un temps donné, cela est acceptable. Il reste tout de même septique sur le fait que ces situations qui perdurent puissent être acceptées sur du long terme. Prenant l'exemple des habitations qui existaient il y a encore moins d'un siècle, dans les logements populaires, où une seule pièce servait à toute la famille, il suppose qu'à notre époque, cela ne serait plus toléré.

Pour Karine Olivier, la réponse est claire : ce n'est pas en faisant des logements plus grands que l'on peut y apporter davantage d'intimité, bien au contraire. Pour elle, plus les espaces sont grands, plus l'exposition à la vue des autres est importante, donc moins, on a d'intimité, ou du moins il est plus difficile d'y parvenir. Sa réponse est intéressante, car si elle ne l'explique pas, l'intimité semble pour elle, aller avec un filtre visuel, il y a une idée de protection. Elle conclut en disant que de toute façon, dans sa pratique architecturale, elle n'est en général pas confrontée à de grands espaces, il y a donc une sorte d'habitude de composer avec l'intimité de cette manière.

Enfin, pour Sylvain Gasté, la réponse n'est pas si évidente. Une fois de plus, il avance prudemment sur la question, car il semble convaincu que lorsqu'on parle d'intimité, il ne faut pas avoir de certitudes. Il répond que cela dépend de quelle intimité, on parle, si c'est une personne seule qui y vit ou une famille :

« Il y a forcément un rapport parce que plus c'est grand plus tu as du recul, tu peux mettre en œuvre des dispositifs d'intimité. La question de la surface n'est pas une réponse incontournable, dans la question de l'intimité, aussi il y a le rapport à l'extérieur, la question de : où s'arrête l'espace public de l'espace du logement, cette distanciation-là, ce n'est pas qu'une question de surface ou de longueur ou d'échappée visuelle ou de point de vue, c'est une question comment est fabriqué l'espace directement en lien entre les deux, l'interface entre les deux. Évidemment que si tu as un logement en rez-de-chaussée avec de grandes baies qui donnent sur l'espace public, c'est compliqué de gérer l'intimité dans le logement, mais si tu fabriques un logement en rez-de-chaussée, si tu n'as pas le choix de faire autrement que d'avoir des logements en rez-de-chaussée qui donnent sur l'espace public, il y a sans doute des dispositifs à mettre en place, de profondeur, d'interface entre l'espace public et le logement et le statut de cet espace-là est soit privé soit public et s'il est privé : loggias, balcons, tu peux mettre en place des dispositifs visuels, si cet espace-là est public, il y a des moyens et c'est un travail à faire en partenariat avec la personne, le concepteur qui gère l'espace public, il y a des moyens sans doute à mettre en œuvre. »¹

Sylvain Gasté n'est donc pas catégorique sur la question. Oui, avoir un logement plus grand facilite sans doute la gestion de l'intimité, néanmoins, il reste persuadé qu'il faut savoir trouver les moyens nécessaires pour répondre aux problématiques que l'on peut rencontrer, notamment si l'habitation est petite. Il résume ainsi assez bien le rôle qu'à l'architecte en tant que concepteur de logements : son expérience doit servir à réaliser les logements les plus adaptés possibles aux occupants qui intégreront ses logements.

La dernière partie de ces entretiens était consacrée à une question plus personnelle qui est celle de savoir comment, en tant que concepteurs, ces trois architectes ont conçus leurs propres logements avec, justement, ces questions d'intimités, vis-à-vis de leurs voisins, mais aussi au sein même de leur foyer. Pour Karine Olivier, cela avait été abordé dès le début de l'entretien puisqu'elle avait commencé par prendre l'exemple de sa propre maison, réalisée avec une maison jumelle. Ce qu'elle s'est attachée à faire lors de la réalisation de ce projet, c'est, qu'elle et sa famille puissent profiter des espaces extérieurs, sans qu'ils ne voient leurs voisins mitoyens. En ce qui concerne l'intérieur, elle raconte qu'elle a mis en place tout un dispositif autour de sa chambre conjugale. Celle-ci est fermée par une porte qui n'en est pas vraiment une puisqu'il s'agit d'une prolongation des meubles de la cuisine. Cela lui per-

1 GASTE Sylvain, architecte, Alter Smith, entretien du 30 mars 2018

-met, une fois le meuble ouvert, d'avoir la sensation que la chambre fait partie intégrante de l'espace de vie, on ne sent plus la séparation et cela agrandit l'espace. Elle explique que pour elle, bien que la chambre, conjugale qui plus est, soit sans doute l'un des lieux où l'on attend le plus d'intimité dans une maison, elle tenait à ce que cela reste une pièce appropriable par tous pendant la journée. Elle le concède, c'est un mode de vie que tout le monde n'est pas prêt à accepter.

Antoine Ely explique que lorsqu'il a voulu faire construire sa maison, le choix du terrain, en retrait de la rue, à l'abri des regards de voisins potentiels, était un critère très important. La pièce de vie est très ouverte. En revanche, il a tenu à installer la chambre parentale en rez-de-chaussée, au bout de la maison, alors que les chambres des enfants sont, elles, à l'autre bout et à l'étage. L'intimité du couple y est donc quelque chose de très important. Il raconte aussi qu'il a vu l'évolution de l'intimité au sein même de son logement, avec ses enfants qui ont grandi. Seule l'une de ses filles réside encore avec eux, l'autre étant déjà majeure et vit désormais seule. Au début, raconte-t-il, l'ensemble de la maison était investi par tous. Au fil des années, l'adolescence de ses deux filles a fait, que l'étage, où se trouvent leurs chambres, est devenu un territoire privé, auquel lui et sa femme n'avait plus qu'un accès limité. Ses deux adolescentes ont progressivement déserté le reste de la maison pour passer la majeure partie de leur temps dans leurs chambres. Pour le reste, il explique qu'avec sa femme, ils ont aussi chacun leurs espaces, qu'ils occupent plus que l'autre dans la maison. Cela ne les empêche pourtant pas, d'être dans la même pièce lorsque chacun d'entre eux s'occupe de manière individuelle. Ainsi, les meubles sont chez eux des barrières physiques qui délimitent les espaces : la table de la salle à manger, qui lui sert de bureau pour travailler le soir, est selon lui largement suffisante pour que chacun se sente dans son propre espace, pendant que sa femme est installée dans le canapé par exemple.

Enfin, Sylvain Gasté explique qu'actuellement, il fait construire une maison. Ce nouveau projet, il l'a conçu en prenant en considération ces questions d'intimités vis-à-vis de l'ensemble des membres du foyer. Il était important, de créer un espace pour ses enfants adolescents, qui ne soit pas complètement à part de la maison, mais clairement identifiable comme étant leur espace. Comme pour Antoine Ely, il explique que les adolescents s'expriment de manière très implicite sur le sujet. Ils revendiquent en quelque sorte leur propre territoire dans la maison, sans parler clairement d'intimité. Le passage à l'âge adulte semble passer par une recherche d'autonomie progressive, qui passe par la conquête de surface personnelle et privatisée dans le logement familial. En ce qui concerne le choix du terrain, il l'explique premièrement par la bonne orientation, afin de pouvoir profiter de l'espace extérieur. Ensuite, il a fait le choix d'être dans un milieu qui ne soit pas trop urbanisé afin de se passer au maximum de dispositifs opacifiants qui permettent de se « protéger » du regard des voisins.

Avoir le point de vue de ces trois architectes sur l'intimité dans les logements et tenter de savoir comment ils abordent ce sujet dans leur pratique architecturale, était très intéressant. Cela met en évidence que finalement, même s'ils ne s'expriment pas beaucoup sur le sujet, ils se sentent concernés et travaillent ces questions quotidiennement. En effet, les écrits des sociologues qui parlent de l'intimité des logements, face au peu de discours que l'on peut trouver, provenant d'architectes, peut de prime abord, laisser penser qu'ils ne se sentent pas concernés par cette question. Comme nous tous, il y a sans doute la notion de pudeur qui entre en compte lorsque l'on aborde cette thématique.

Tous les trois ont, lors de ces entretiens eus plusieurs moments d'hésitation avant de répondre aux questions. Il était parfois difficile, même pour ces professionnels, de trouver les mots justes pour qualifier leur démarche et les espaces qu'ils conçoivent. En revanche, il ne fait aucun doute que même implicite, la recherche de l'intimité est bien présente dans le travail de ces trois architectes.

Enfin, ces trois entretiens révèlent qu'il n'existe pas de « recette miracle » pour les architectes en quête d'intimité, pour les logements qu'ils conçoivent. Chacun, avec sa personnalité, son vécu, sa formation, son expérience et tout un ensemble de facteurs, propose, oriente, adapte ses projets, afin qu'ils conviennent le mieux possible aux habitants qui vont ensuite investir ces logements.

3.2 – Habitants et intimité : cinq relevés habités

Les habitants, sont sans doute assez unanimes pour dire qu'ils ont besoin d'intimité dans leurs logements, qu'elle est nécessaire à leur bien-être. Néanmoins, on constate une certaine ambiguïté à ce sujet. En effet, les usagers ont à la fois besoin d'intimité au sens privé du terme, un jardin secret, et d'un autre côté, ils accordent souvent beaucoup d'importance à l'image que renverra leur logement vu depuis l'extérieur. Cette attitude stimule sans doute la curiosité des voisins. La mère de Frédéric Ramade¹ en est l'exemple même. Elle reconnaît à demi-mot que sa maison est peut-être un peu similaire à certaines autres du lotissement, mais elle est très attachée à ce que ce ne soit pas vraiment le cas. Son intérieur est l'endroit où elle peut laisser s'exprimer sa différence, sa personnalité, mais on constate une multitude de petits accessoires et objets décoratifs qui sont visibles depuis la rue. La sociologue, Monique Eleb souligne

« S'impliquer dans les transformations de sa maison donne des repères, met en place une image de soi qui rassure, on s'y reconnaît. »²

Une habitante, interrogée dans ce même documentaire, abonde en ce sens puisqu'elle affirme qu'elle a appris à se sentir bien chez elle, elle s'est attachée à tous les détails de la maison, même ceux auxquels elle ne s'attendait pas.

Au-delà du simple rideau et de la palissade en bois, le long de la terrasse, il y a sans doute d'autres dispositifs que les habitants mettent en place pour assurer leur intimité chez eux.

D'autre part, les « problèmes » d'intimité vis-à-vis des autres ne signifient pas forcément que cela provienne d'un inconnu qui passe dans la rue ou de son voisin le plus proche qui a la possibilité de voir chez nous. Au sein même du foyer, les générations doivent cohabiter. Il y a sans doute des moyens mis en œuvre par les habitants afin de renforcer ces espaces intimes, au-delà de la distribution des espaces faites dès la conception par les architectes.

Pour tenter de comprendre, quels sont les critères qui confèrent aux habitants une sensation d'intimité dans leurs logements, une enquête auprès de cinq habitants a été menée, sous la forme de relevés habités. Il a été demandé, à ce panel varié d'habitants, de dessiner leurs logements à main levée : tous les plans intérieurs de chaque niveau et un plan de masse, pour situer le logement dans le quartier. Après les avoir interrogés sur le type de logement qu'ils occupent et depuis combien de temps, de combien de personnes se compose leur foyer et d'expliquer pourquoi ils ont choisi cette habitation, ils ont colorié les plans qu'ils avaient dessiné, afin d'identifier les espaces d'intimité de leur lieu de vie.

1 RAMADE Frédéric Ramade, *Ode pavillonnaire*, 2008, 50 minutes

2 Citation du film documentaire de LE BAYON François, SOYER Chantal, ELEB Monique, *Qu'est-ce qu'habiter ?*, 2000, 26 minutes

Relevé habité n°01 : Jeune couple en appartement et en milieu urbain

Ce jeune couple sans enfant, vit dans une grande maison rénovée récemment, qui a été divisée en 3 logements. La typologie de ce logement est donc particulière, car ils vivent en rez-de-chaussée, avec un accès indépendant des autres résidents et bénéficient d'un jardin. Ce couple vit ici depuis un an et demi et est en location.

La femme explique qu'ils ont choisi cet appartement, car il disposait d'un jardin. Le charme de ce logement atypique, qui dispose de deux mezzanines les a décidés, même s'il ne répondait pas à tous les critères de recherche. En effet, leurs familles étant éloignées géographiquement, ils souhaitaient deux chambres pour pouvoir recevoir. Elle qualifie l'une des mezzanines comme étant « un espace potentiel pour recevoir des gens », mais pas comme étant une véritable chambre. Elle précise qu'il est impensable pour elle de prêter sa chambre lorsqu'elle reçoit, car ce serait partager son intimité. Le salon n'est pas non plus une solution acceptable.

Malgré les bons rapports qu'ils entretiennent avec leurs voisins, la mitoyenneté les dérange, à cause du bruit notamment et ils souhaitent aujourd'hui quitter ce logement. La vue directe des voisins sur leur jardin, même si elle trouve qu'ils sont respectueux de leur intimité, les gênent aussi : ils se sentent observés.

Le plan de masse ci-contre, révèle que malgré tout, les vues sur le jardin sont celles qui sont le plus appréciées dans le logement. Mais cela n'est valable que lorsqu'ils sont à l'intérieur du logement, dans leur chambre notamment. Sortir et s'installer à la vue des voisins ne sont pas agréables pour eux. Le fait d'être en rez-de-chaussée, leur pose aussi un souci, car les vues des passants sur la rue sont directement orientées sur leur intérieur.

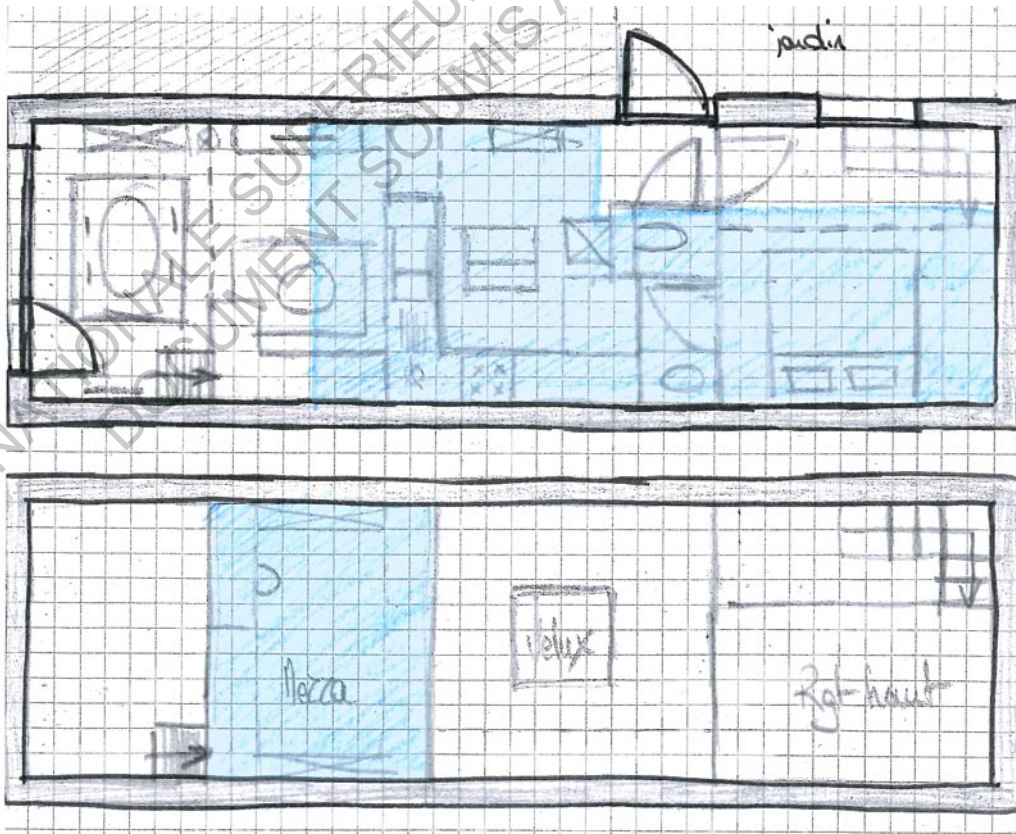
Le plan suivant illustre, de l'intérieur, le plan précédent. Il y a concordance entre ce qui a été dit avant et ces plans. On constate que plus l'on se rapproche des ouvertures (sur la rue et le jardin), moins cette femme sent que son intimité est préservée. Elle critique d'ailleurs son propriétaire qui selon elle, avait la possibilité de rénover cette grande maison différemment et aurait ainsi apporté plus d'intimités à tout le monde.

Plan de masse : vues sur l'extérieur



Plan de masse réalisé le 09 mars 2018

Plans des niveaux : les lieux où l'intimité vis-à-vis de l'extérieur est protégée

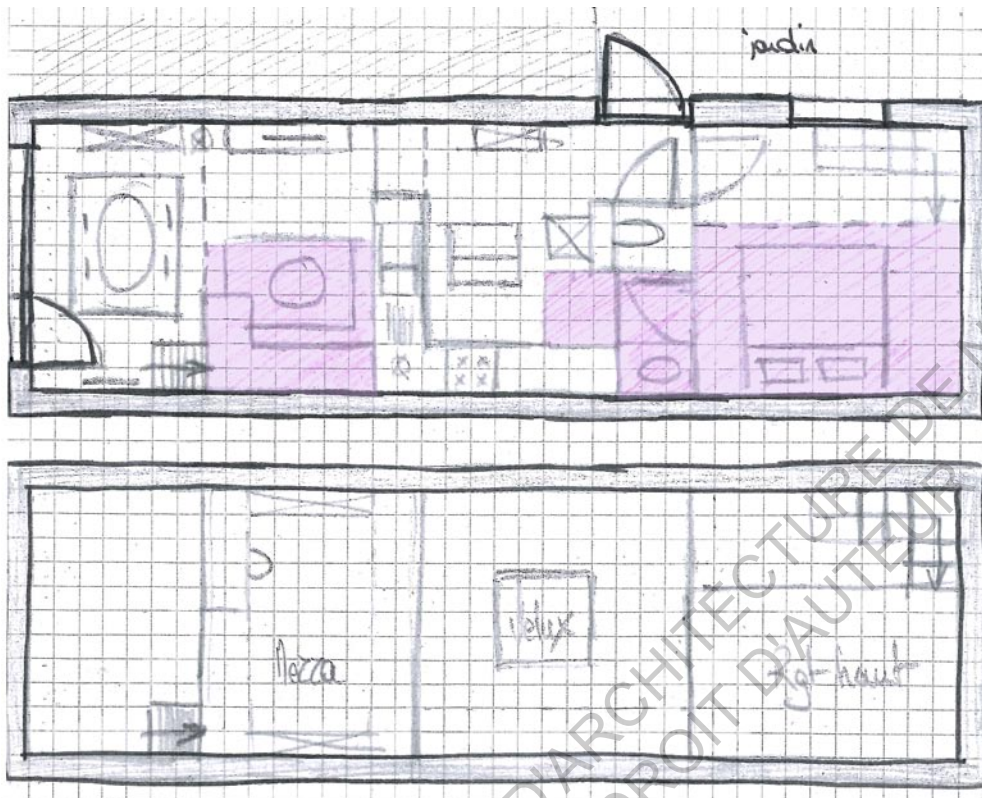


Plans du rez-de-chaussée et des mezzanines réalisés le 09 mars 2018

Quand on demande à cette femme d'indiquer les espaces où elle se sent le plus protégé, vis-à-vis de son conjoint, les endroits où elle sent que son intimité est la plus importante, il est intéressant de noter qu'elle souligne la chambre conjugale. Cet espace, qui représente l'intimité du couple, est totalement approprié, investi. De même que l'espace du canapé, où elle raconte qu'elle aime lire. En revanche, les espaces de mezzanines sont entièrement délaissés.

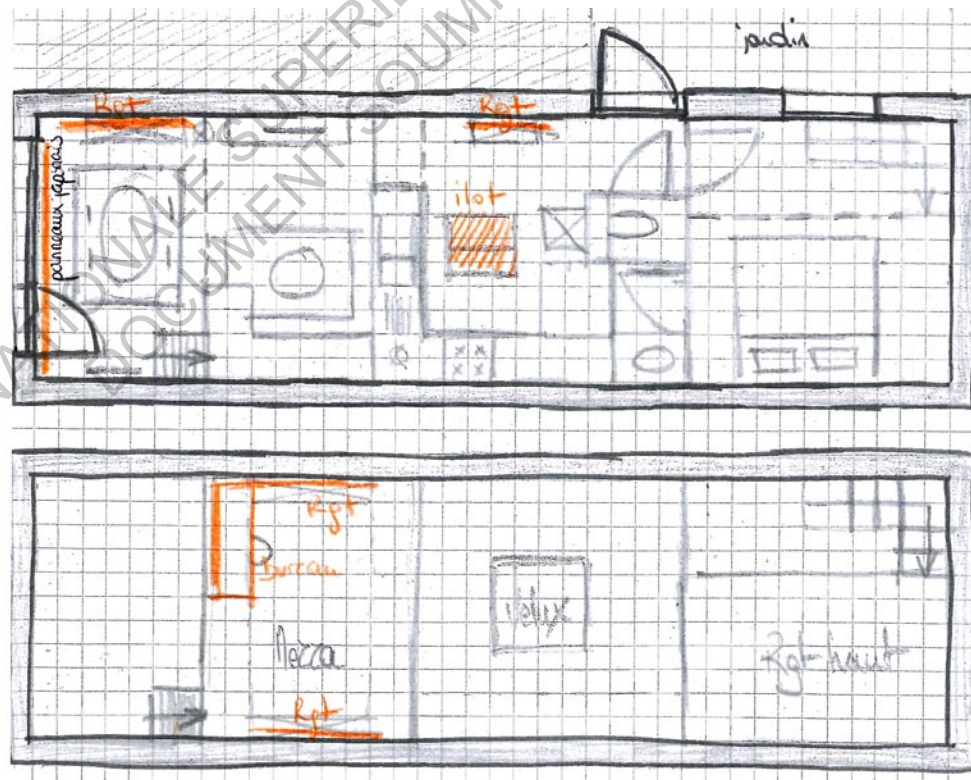
Enfin, les transformations faites par ce couple depuis qu'ils ont emménagé ne sont pas toujours en adéquation avec les remarques faites précédemment. En effet, même si des panneaux japonais ont été installés pour se protéger de la rue, aucun dispositif occultant n'a été installé pour empêcher les vues qui pourraient venir du jardin. La vue agréable sur un espace extérieur a finalement été privilégiée. Il n'est visiblement pas toujours nécessaire de se barricader pour se sentir bien chez soi.

Plans des niveaux : les lieux où la personne interrogée se sent le mieux vis-à-vis du reste de son foyer



Plans du rez-de-chaussée et des mezzanines réalisés le 09 mars 2018

Plans des niveaux : les transformations opérées dans le logement pour apporter davantage d'intimité



Plans du rez-de-chaussée et des mezzanines réalisés le 09 mars 2018

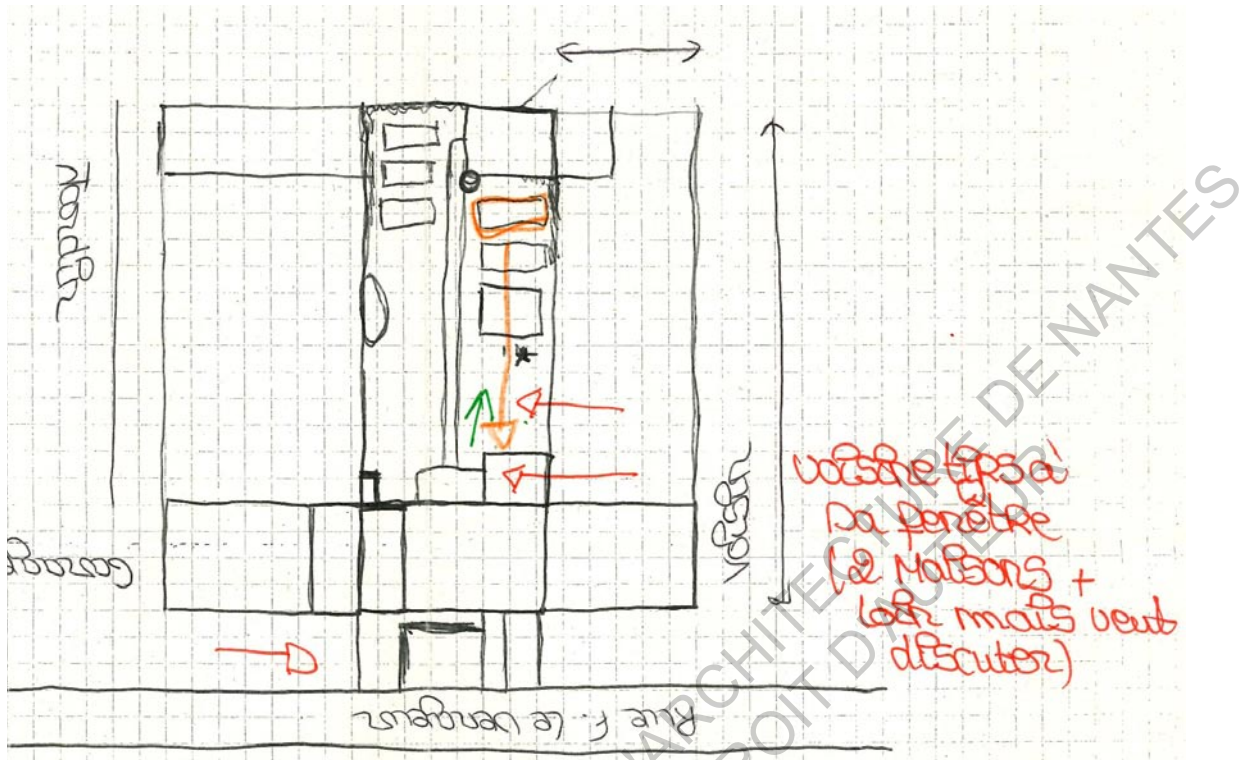
Relevé habité n°02 : Jeune couple en maison et en milieu urbain

Ce couple sans enfant habite une maison, qu'ils ont achetée il y a trois ans. Ils ont acheté cette maison, car elle se situe dans un quartier qui leur est familier, proche du tramway et de leurs lieux de travail. Le fait que la maison dispose d'un jardin et que peu de travaux étaient nécessaires ont appuyé leur choix. Ils cherchaient eux aussi un logement avec une chambre supplémentaire, pour pouvoir recevoir. Finalement, ils disposent de trois chambres. Le couple s'est installé dans la chambre de l'étage, la plus en retrait des deux autres. Cela laisse supposer qu'ils ont fait ce choix, car lorsqu'ils reçoivent des proches qui restent dormir, cela leur confère plus d'intimité.

Lorsque la femme commente ce plan, elle se rend compte que finalement, il y a peu de vis-à-vis chez eux. Elle reconnaît que c'est une chose à laquelle, elle et son conjoint n'avaient pas forcément pensé au moment de l'achat, mais elle s'en satisfait aujourd'hui. Quelques points sont tout de même un peu gênants selon elle. Lorsqu'on arrive chez eux par la rue, la maison étant peu en retrait de l'espace public, il est possible d'avoir une vue dans leur cuisine et leur salle à manger. Le deuxième point négatif concerne une relation de voisinage. Leur voisine, qui pourtant n'habite pas la maison mitoyenne à la leur, mais trois maisons plus loin, profite du parfait alignement des maisons de la rue. En effet, ces maisons dites de type « Castor », sont toutes mitoyennes et ont une architecture similaire. Leurs retraits vis-à-vis de la rue, tout comme leurs implantations du côté des jardins est identique. Cette voisine se met donc souvent à l'étage de sa maison et les interpellent régulièrement pour engager la discussion. La table de jardin qui était au préalable installée au fond de leur parcelle, pour profiter le plus longtemps possible des derniers rayons du soleil, a donc dû être déplacée afin qu'ils puissent s'installer dans leur jardin à l'abri des regards indiscrets de cette voisine éloignée. Cela n'est pas sans rappeler les questionnements de l'architecte Sylvain Gasté, évoqués précédemment. En effet, lorsque les maisons sont implantées en bande, il peut se poser le problème de la préservation des intimités entre voisins. L'espace extérieur est souvent un critère de choix pour les habitants, c'est une plus-value indéniable qu'offre un logement. Il semble donc que même lorsque le vis-à-vis n'est pas direct, les occupants ne sont pas à l'abri d'un voisin indélicat.

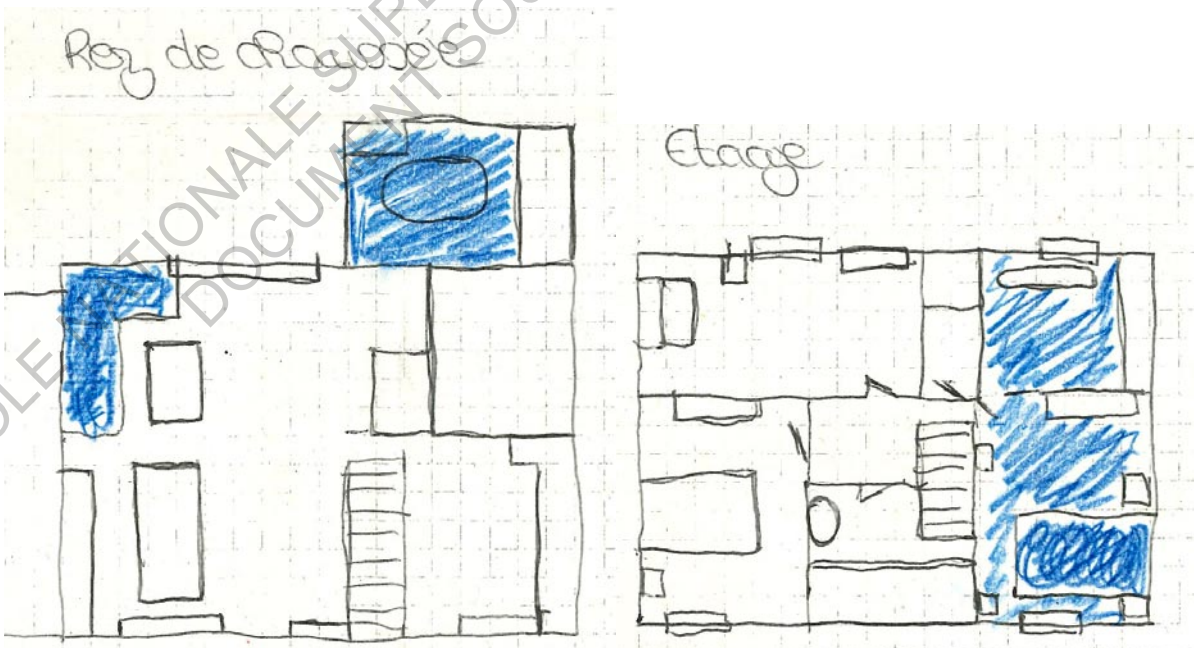
Etant donné la configuration de ces maisons mitoyennes, il est intéressant de noter que par rapport au premier relevé habité, ce plan n'est pas en continuité avec le plan précédent. Ici, un canapé en retrait d'une fenêtre, une véranda collée à la maison ou la chambre conjugale de l'étage, à l'abri des regards de la rue, suffisent à ce que ce couple se sente protégé des regards extérieurs.

Plan de masse : vues sur l'extérieur



Plan de masse réalisé le 07 mai 2018

Plans des niveaux : les lieux où l'intimité vis-à-vis de l'extérieur est protégée

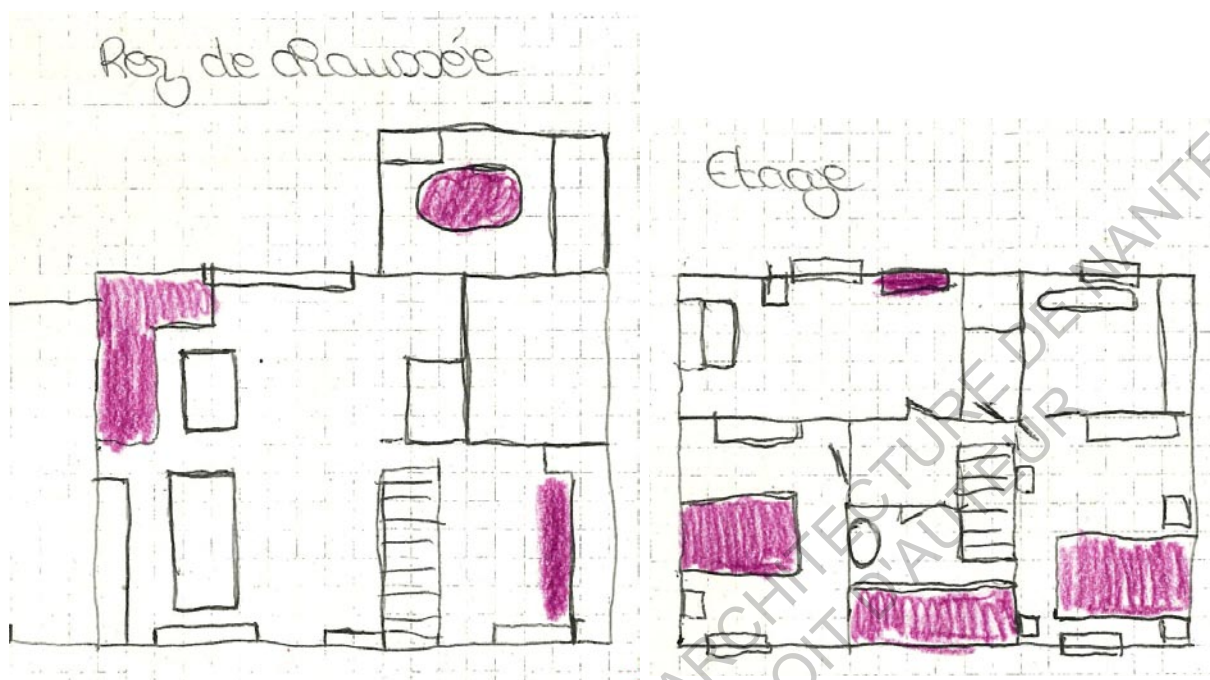


Plans du rez-de-chaussée et de l'étage réalisés le 07 mai 2018

Il est intéressant de constater sur ces plans, que cette femme considère un certain nombre d'endroits chez elle comme étant des lieux où son intimité est forte, même en présence de son conjoint. Elle explique qu'elle aime s'installer dans son canapé ou dans sa véranda pour lire ou boire son café, que la cuisine est un moment où elle peut écouter la radio sans être dérangée. A l'étage aussi, elle dispose de plusieurs endroits privilégiés comme son lit, l'espace devant sa bibliothèque ou encore sa baignoire. Cela laisse aussi penser, à la lecture de ces plans, que nous n'investissons presque jamais certains espaces de notre maison. La raison est peut-être liée à un certain confort, qu'on ne retrouve pas dans toutes les pièces du logement. De plus, comme lors du relevé habité précédent, la question des W.C. n'est pas abordée. On peut se demander si cela a un rapport avec la pudeur de parler de cette pièce hautement intime du logement, ou si tout simplement, à l'intérieur de son propre foyer, cela est l'espace où l'intimité se joue le plus.

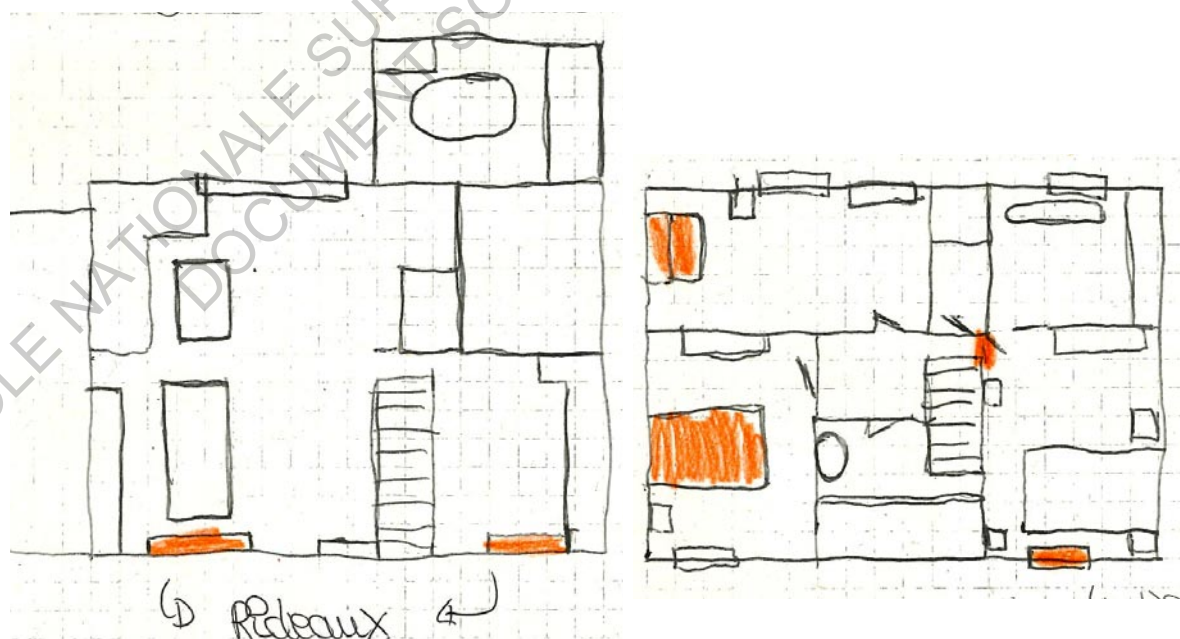
Mis à part l'installation de rideaux au rez-de-chaussée pour répondre à la problématique des vues pénétrantes depuis la rue, les transformations majeures que ce couple a effectuées pour préserver son intimité s'illustre dans les deux chambres d'amis. En effet, pour eux, installer un lit dans chacune de ces chambres et donc proposer un confort minimum à leurs invités leur permet de pouvoir continuer à profiter de manière continue de l'ensemble des pièces de vie, même lorsqu'ils reçoivent. Ajouter des fonctions, ou les affirmer dans un logement permet donc aussi d'apporter de l'intimité, autrement que par des dispositifs opacifiants ou autres systèmes de cloisonnement.

Plans des niveaux : les lieux où la personne interrogée se sent le mieux vis-à-vis du reste de son foyer



Plans du rez-de-chaussée et de l'étage réalisés le 07 mai 2018

Plans des niveaux : les transformations opérées dans le logement pour apporter davantage d'intimité



Plans du rez-de-chaussée et de l'étage réalisés le 07 mai 2018

Relevé habité n°03 : Couple de retraités en maison dans un « quartier de vieux »

Ce couple vit seul depuis plusieurs années. C'est la femme qui avait fait construire cette maison pour sa famille, il y a de cela une vingtaine d'années. La maison a donc été conçue pour une famille de deux adultes et deux enfants. Elle explique que la maison a été réalisée sur la base de plans d'un constructeur local, auquel elle a demandé quelques modifications. Ces modifications concernaient principalement la création d'une lingerie fermée, en réduisant un peu une chambre de l'étage.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, que notre façon de vivre dans son logement évolue au fil des années, cette femme n'a pas le sentiment d'avoir changé quoi que ce soit dans la manière de la pratiquer. Elle semble se l'être appropriée d'une certaine manière très rapidement et ne pense pas l'avoir fait changer.

Lors de l'entretien, elle précise aussi que le quartier est « un quartier de vieux ». Cela laisse entendre que là où ils vivent, c'est plutôt calme. Cela permet aussi de préciser que dans la rue, ils ont quelques voisins vigilants et potentiellement, parfois, un peu indiscrets.

Ce plan de masse met en évidence que ce couple ne subit pas forcément de vis-à-vis des maisons alentours. Ils aiment regarder dehors pour contempler le jardin ou surveiller le chien. La seule chose qu'ils ont installée dehors pour se préserver des voisins, c'est la palissade qui les sépare désormais du jardin des voisins. Le terrain est à l'angle de deux rues et légèrement surélevé par rapport à celles-ci. Cela explique donc sans doute pourquoi, ils ne sont pas gênés par le passage des piétons.

Il est très intéressant de voir comment cette habitante a choisi de colorier ces plans, au vu de la question posée. Jusqu'à présent, les personnes interrogées avaient identifié tous les espaces où ils savent que chez eux, ils sont protégés des regards extérieurs en considérant l'ensemble du logement. Quand on visite ce logement, on ne peut pas dire que cette habitante a répondu de la même manière. En effet, elle n'a qualifié que les espaces qu'elle utilise le plus à savoir sa chambre, la salle de bains et la lingerie à l'étage. Quant au rez-de-chaussée, elle a coloré les espaces, où il n'y a pas de fenêtres comme le garage. Elle avait confié juste avant que la cuisine, est l'espace qu'elle occupe le plus chez elle tout au long de la journée. Etant donné que cette pièce dispose d'une fenêtre, elle ne l'a pas inclus dans les espaces où elle sent que son intimité est préservée depuis l'extérieur. Pourtant, il n'y a aucun vis-à-vis puisque cette fenêtre donne sur le jardin et un mur en pierre. Cette femme semble être beaucoup plus sensible à la question de l'intimité, car le potentiel même qu'une vue soit possible, lui fait mettre certaines pièces entières de côté.

Plan de masse : vues sur l'extérieur



Plan de masse réalisé le 01 avril 2018

Plans des niveaux : les lieux où l'intimité vis-à-vis de l'extérieur est protégée



Plans du rez-de-chaussée et de l'étage réalisés le 01 avril 2018

En revanche, quand il est question des espaces où elle se sent le mieux, même en présence de son conjoint, on ne retrouve pas forcément les mêmes espaces. La cuisine est cette fois-ci bien mise en avant, tout comme de petits espaces dans la salle à manger et le salon. Elle précise que la cuisine est la pièce la plus conviviale de la maison selon elle et que c'est très certainement la pièce où ils vivent le plus dans la maison. Il est intéressant de noter que positionnée ainsi dans la grande pièce de vie, dos à un mur extérieur, elle est en capacité de surveiller les allées et venues de son conjoint dans la maison. Il semble que lorsqu'elle s'installe à ces deux endroits, elle soit en poste d'observation. La chambre conjugale et la salle de bains sont aussi des espaces où elle sent que son intimité est préservée.

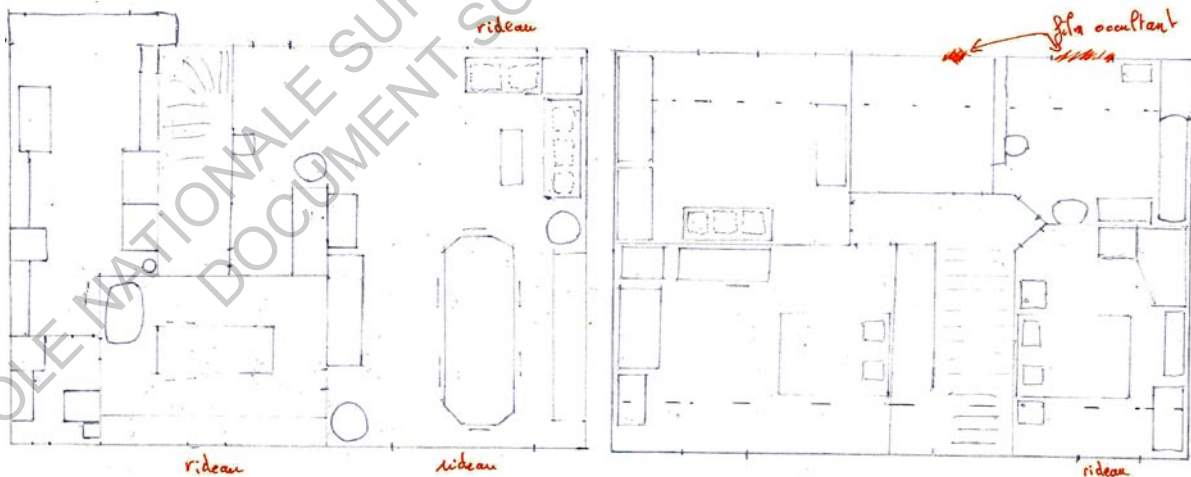
Pour cette habitante, il n'y a pas eu beaucoup de transformations ou d'ajustement à faire afin de préserver l'intimité de la famille dans cette maison. Seuls des rideaux ont été installés. Cette femme précise qu'il est très important pour elle d'avoir installé ces rideaux : « Quand il y a un rideau, même si on voit au travers depuis l'intérieur, on se sent beaucoup plus protégé ». Il est étonnant de constater qu'ici la question de l'intimité ne se traduit pas de la même manière qu'avec les deux habitantes interrogées précédemment. En effet, on remarque que cette femme a « moins de problèmes » d'intimité que les deux autres. On peut alors se demander si cela est dû à l'âge des personnes interrogées. Peut-être que lorsqu'on vieillit on prête moins attention à ces questions-là. D'autre part, cela peut aussi être dû au fait que cette personne a fait construire son logement. En participant au travail de conception, même minime avec le constructeur, un certain nombre de désagréments ont sans doute pu lui être épargnés. Lorsqu'on achète ou emménage dans un logement qui n'a pas été réalisé pour nous, il semble plus difficile de s'y retrouver question d'intimité. L'adaptabilité des logements serait peut-être une piste à envisager afin que les logements puissent trouver de nouveaux occupants satisfaits.

Plans des niveaux : les lieux où la personne interrogée se sent le mieux vis-à-vis du reste de son foyer



Plans du rez-de-chaussée et de l'étage réalisés le 01 avril 2018

Plans des niveaux : les transformations opérées dans le logement pour apporter davantage d'intimité



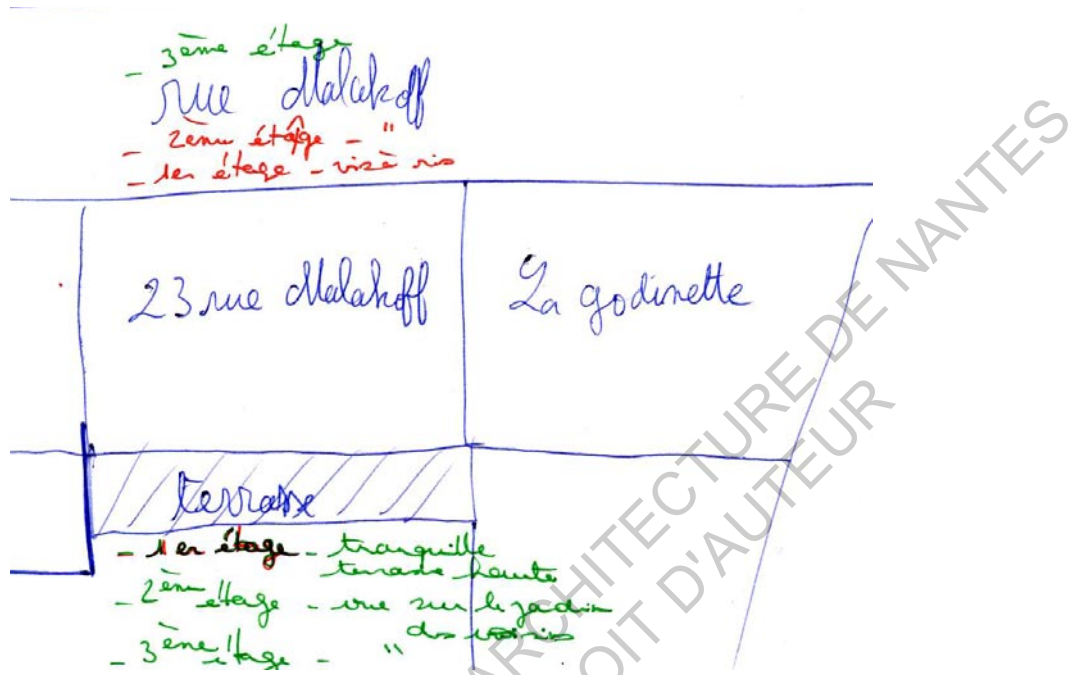
Plans du rez-de-chaussée et de l'étage réalisés le 01 avril 2018

Relevé habité n°04 : Jeunes mariés avec trois enfants en maison au centre-ville

Cette famille de cinq personnes (deux adultes et trois enfants de 2 ans, 8 ans et 11 ans) vit dans une maison de centre-ville que la famille a acheté il y a 2 ans. Ce qui a poussé ce couple à acheter cette maison, c'est avant tout sa situation dans la ville. En effet, ils souhaitaient particulièrement être installés au centre-ville. Ensuite, ils cherchaient de la place pour cinq, afin que chacun des enfants dispose de sa propre chambre. Ils étaient prêts à renier sur l'espace extérieur qu'offre cette maison, seulement une petite terrasse, pour avoir à la fois un maximum de surface intérieure et être proche des écoles des enfants et des transports. L'originalité de cette maison sur 4 niveaux a aussi séduit la famille. En effet, chaque niveau a de ce fait des fonctions assez définies. En effet, le rez-de-chaussée, qui donne sur la rue, est composé des pièces techniques comme la cave, le garage, la buanderie. Le rez-de-chaussée correspond aux pièces de vie, le 1er étage est celui des enfants et enfin le 2ème étage est réservé aux parents. Après 2 ans passés dans cette maison, cette femme ne se dit pas entièrement satisfaite par la maison qu'ils habitent. En effet, ils avaient pensé qu'en accordant une chambre à chacun des enfants, cela suffirait à la famille. Elle pense aujourd'hui qu'ils manquent encore une pièce de vie supplémentaire ainsi qu'un espace extérieur plus grand, comme un jardin, afin que chacun gagne en autonomie. Famille recomposée, elle reconnaît que la vie quotidienne est quand même plus simple et plus intime lorsque les deux grands enfants, une semaine sur deux, sont chez leur deuxième parent.

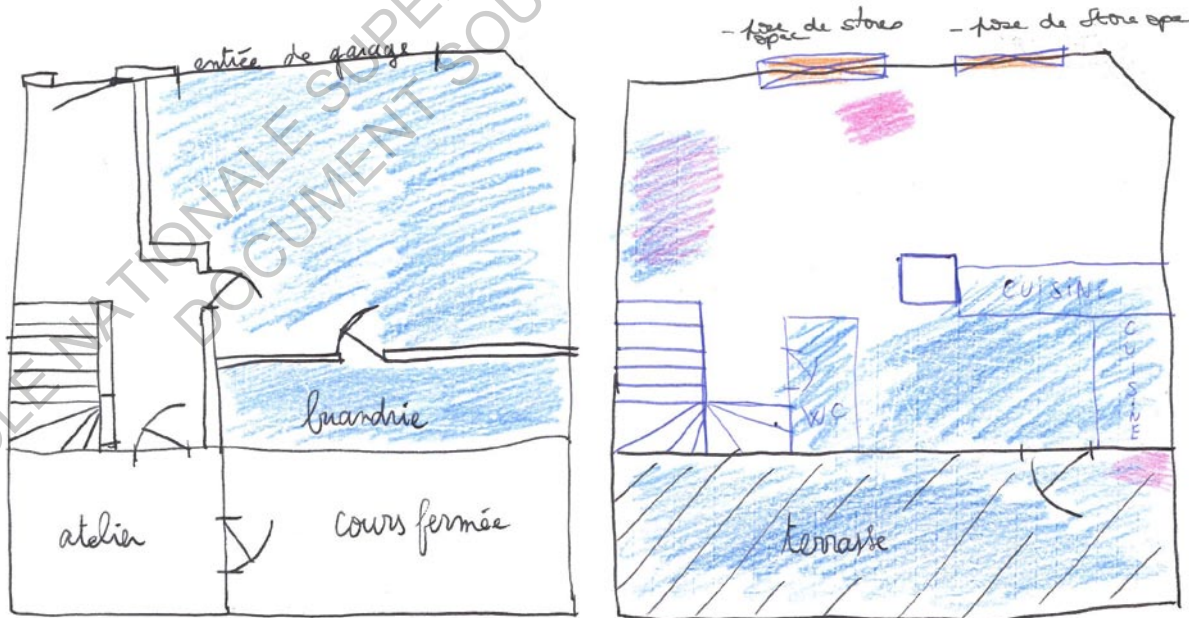
Cette habitante explique que lorsqu'ils ont acheté la maison, ils ne se sont pas posés la question du vis-à-vis. Focalisés sur la recherche d'espaces pour chacun des enfants, ils n'avaient pas forcément conscience de ce que cela engendrerait dans leur manière de vivre ou d'apprécier leur logement. La maison étant mitoyenne sur deux côtés, la problématique des vues extérieures ne se pose donc que côté rue et côté terrasse. Côté rue, ils sont face à des immeubles et de ce fait tous les niveaux sont en vis-à-vis avec les logements des voisins qui sont en face. Elle accepte néanmoins ce vis-à-vis au 3ème étage, qui est la chambre conjugale, car pour elle, ce « problème » est compensé par une grande luminosité, du fait d'être en hauteur. En revanche, les pièces qui donnent côté terrasse sont toutes beaucoup plus calmes, en recul de la circulation de la rue et ils profitent de la vue qu'ils ont sur les jardins des voisins. Avoir des vues sur des espaces verts, bien que ce ne sont pas les leurs, cela leur procure des sensations agréables. Ils ne sont visiblement pas du tout préoccupés de ce que cela peut avoir pour effet sur leurs voisins, qui sont exposés à leurs regards. Cette habitante précise : « *J'aime regarder dans le jardin de mon voisin, il est beau, bien entretenu, et il a une tortue* ». Il est intéressant de voir qu'il est visiblement possible de s'approprier au moins visuellement certains espaces et de les relier aux qualités de nos logements.

Plan de masse : vues sur l'extérieur



Plan de masse réalisé le 07 mai 2018

Plans des niveaux



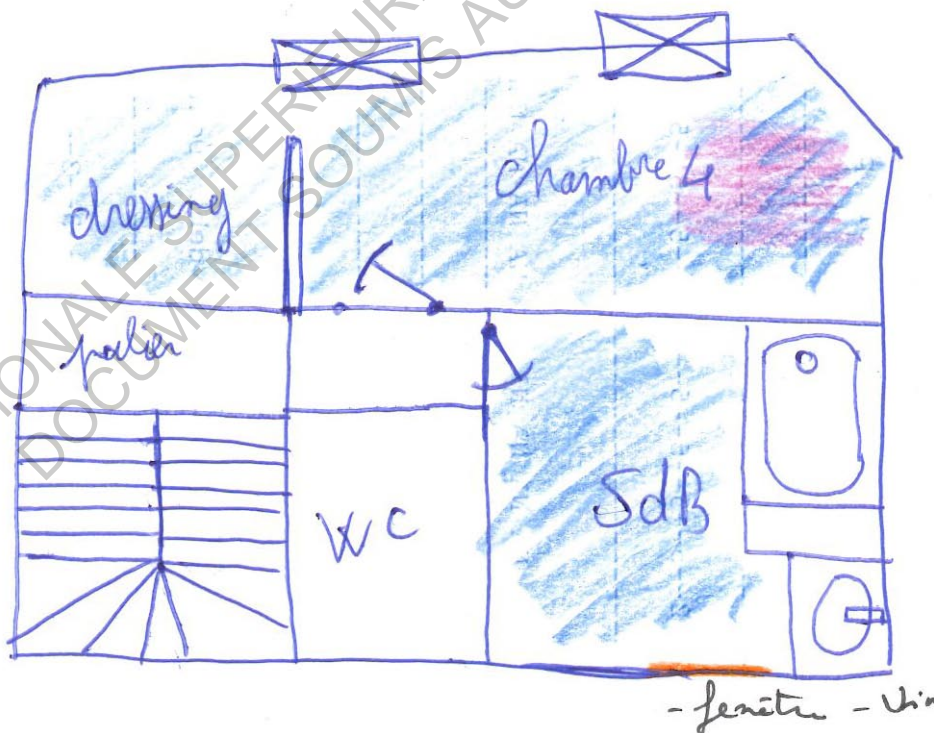
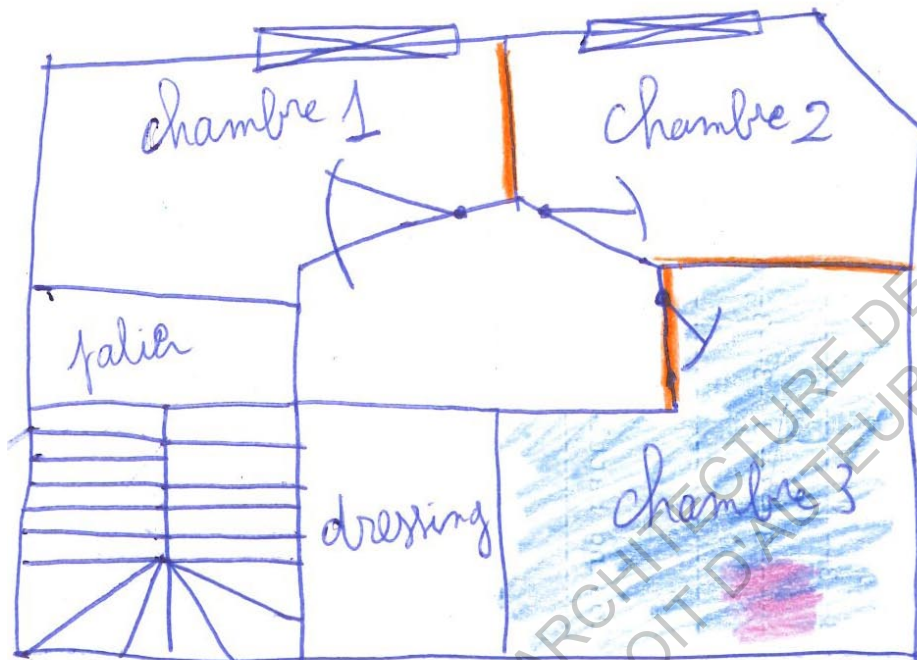
Plans, de gauche à droite, le rez-de-chaussée et le 1er étage, réalisés le 07 mai 2018

La première chose que l'on remarque à la lecture de ces plans, c'est que le sous-sol est une pièce qui n'est absolument pas investie par cette femme. Elle l'a d'ailleurs confirmé lors de l'entretien, elle n'y va jamais. C'est ce qui explique qu'elle n'a aucun commentaire à faire sur ce lieu. Au rez-de-chaussée, le garage et la buanderie sont des espaces où elle passe un peu de temps. Comme ni l'un ni l'autre n'ont de fenêtre, elle considère qu'elle y est préservée des regards extérieurs. Les trois autres étages, où cette femme a colorié en bleu, reflètent assez bien ce qu'elle expliquait précédemment avec le plan de masse. Côté terrasse, elle considère qu'elle n'est pas exposée aux regards extérieurs, à l'inverse de toute la partie de la maison qui se trouve côté rue. Au dernier niveau, dans la chambre conjugale, elle se sent préservée à peu près partout et surtout dit apprécier ces pièces baignées de lumière.

Ce qui est intéressant dans l'analyse des espaces que cette mère de famille juge être les endroits privilégiés où elle se sent tranquille et peut vaquer à ses occupations, c'est qu'ils sont à chaque fois très restreints. Cela est sans doute dû au fait qu'elle a besoin de s'installer dans un recoin ou sur un objet de mobilier pour sentir qu'elle passe un moment intime, pour elle. En effet, au 1er étage, dans la pièce de vie, elle occupe régulièrement le canapé ou un petit fauteuil pour lire ou boire son café. Le petit espace coloré en rose sur la terrasse, correspond à un moment précis le matin où le soleil s'installe, comme elle à cet endroit. Elle profite de ces quelques instants pour s'adosser au mur de sa maison, à l'abri des regards du reste des membres de sa famille et réussit de cette manière à profiter d'un moment intime et privilégié dans son logement. A l'étage des enfants, c'est le petit fauteuil qui se trouve dans la chambre de son enfant le plus jeune qui lui permet de vivre d'autres moments intimes. Cet espace correspond à l'endroit où elle lit des histoires à sa jeune fille de 2 ans. Elles trouvent ainsi toutes les deux un espace commun, privé, à l'écart du reste de la famille, pour se retrouver, en toute intimité. Elle explique qu'elle ne parvient pas à se sentir aussi bien dans les chambres des autres enfants, du fait de leur exposition sur la rue et du manque de lumière naturelle. Les sensations de confort et de bien-être sont vraisemblablement des émotions indispensables pour cette femme, afin de se sentir dans des espaces intimes. Au 3ème étage, enfin, le lit de la chambre conjugale semble immuablement, comme pour les autres personnes interrogées, un lieu où on sent que notre intimité est préservée. On peut alors se demander à quel point l'espace joue un rôle sur ce phénomène. Peut-être finalement que cette sensation est tout simplement liée à l'objet « lit » lui-même.

Les transformations apportées par cette famille dans la maison pour qu'elle corresponde à leurs besoins en termes d'intimité s'est surtout jouée à l'étage des enfants. En effet, comme l'explique cette habitante, lorsqu'ils ont acheté la maison, ce niveau était entièrement vide, sans cloisonnement. Ils se sont donc attachés à cloisonner l'espace afin de créer 3 véritables chambres et ainsi que chaque enfant ait son autonomie. Plusieurs fois lors de cet entretien, elle a lié le mot « autonomie » à la notion « d'intimité ». Cela tend une nouvelle fois à confirmer que l'intimité dans nos logements est toujours liée à quantité de notions qui lui sont complémentaires. Chez cette famille donc, l'intimité passerait par une forme de liberté d'action et d'indépendance vis-à-vis du reste des membres de la famille.

Plans des niveaux



Plans, de haut en bas, le 2ème étage et le 3ème étage, réalisés le 07 mai 2018

Relevé habité n°05 : famille recomposée avec trois enfants dans un appartement au centre-ville

Cette famille recomposée, vit depuis 1 an dans un appartement situé au 4ème et dernier étage d'un immeuble au centre-ville. Leurs 3 enfants sont âgés de 8 ans (2 filles) et 10 ans (1 garçon).

Lorsque l'entretien a débuté, la femme a tout de suite précisé :

« De toute façon, nous c'est simple, l'intimité, c'est une semaine sur deux ! »

Elle justifie cela en disant qu'effectivement, une semaine sur deux, elle se retrouve seule avec son conjoint, alors que le reste du temps les trois enfants sont présents avec eux. L'intimité du couple doit alors être réadaptée chaque semaine, en fonction du nombre des occupants dans le foyer.

Ils ont choisi cet appartement, dans lequel ils sont locataires, car il y avait suffisamment de chambre pour que chaque enfant dispose de la sienne. La situation dans la ville leur plaisait aussi particulièrement, car l'appartement se situe à la fois en centre-ville et bénéficie d'une vue sur la mer. De plus, les habitations alentours, pour le centre-ville sont plutôt peu nombreuses, car côté mer, il n'y a aucune autre habitation. Du côté de la rue, ils sont en face de maisons, donc bien plus basses que leur appartement, ce qui limite fortement les vis-à-vis. Enfin, être au dernier étage d'un immeuble a certainement des avantages comme celui de ne pas subir les bruits d'éventuels voisins qui seraient au-dessus. Néanmoins, cet appartement ne leur convient pas entièrement. Ce bâtiment date environ des années 50 et l'appartement, qui n'a pas subi de refonte majeure depuis sa construction, disposent de pièces très séparées les unes des autres. Tout y est soigneusement cloisonné, ce qui ne convient pas à cette famille.

Bien que cette mère de famille ait indiqué sur le plan en rouge les éventuels vis-à-vis possibles du côté de la rue, elle concède volontiers que ce n'est pas insurmontable. Elle sait qu'ils habitent tous plus bas qu'elle, et que le sentiment éventuel d'être observé est plus psychologique que réel. Elle explique qu'elle se « méfie », surtout le soir venu. En effet, de nature peu pudique, elle se laisse souvent aller à déambuler chez elle en tenue légère ou sans aucun vêtement. La cuisine ne disposant pas de rideaux, elle explique essayer de faire attention à comment elle s'y rend, plutôt habillée donc, pour ne pas gêner les voisins qui habitent la maison, car ils sont en vis-à-vis avec une chambre d'enfant. Cette femme reconnaît en résumé avoir peu d'attentes en termes d'intimité, mais a conscience que cela peut être une notion importante pour les autres, donc elle fait de son mieux pour ménager celle des autres.

Comme pour plusieurs des personnes interrogées, ce premier plan intérieur reflète tout à fait la discussion engagée avant, à propos du plan de masse. On voit bien que seule la cuisine est la pièce où d'éventuels regards peuvent pénétrer à l'intérieur du logement.

Plan de masse : vues sur l'extérieur



Plan de niveau : les lieux où l'intimité vis-à-vis de l'extérieur est protégée



Plan de l'appartement réalisé le 08 mai 2018

Comme pour la mère de famille rencontrée précédemment, cette femme s'approprie dans son logement, de petits espaces. Elle explique en premier lieu que les toilettes sont incontestablement l'endroit dans le logement où elle sent que son intimité ne va pas être dérangée. Elle en est persuadée, car ni son conjoint, ni aucun des enfants ne tenteraient de rentrer dans cette pièce si elle est occupée. Il est intéressant de noter que la seule personne durant ces entretiens qui s'est revendiquée comme étant une personne non-pudique, est aussi la seule qui s'est exprimée à propos des toilettes. Il faut visiblement une certaine forme de décontraction pour arriver à aborder ce sujet avec un membre externe à sa famille très proche. L'espace de préparation du repas est aussi un moment où elle estime pouvoir se retrouver seule. C'est aussi parce qu'elle aime cuisiner et que ce moment est synonyme pour elle de détente et de loisir. Tout comme la femme précédente, elle occupe aussi un fauteuil bien précis dans son salon. Elle ne s'explique pas pourquoi celui-là, étant donné qu'elle en a deux similaires, à égale distance de la table basse, où elle aime poser ses pieds lorsqu'elle lit en livre. Il semble effectivement qu'avant de sentir qu'un espace dans le logement répond à nos besoins d'intimités, de tranquillité, il y ait une phase de conquête de ce territoire et de ce fait que cela passe par une appropriation forte des éléments de mobilier ou des espaces. Enfin, même si pour cette femme, l'espace repéré sur le plan est moindre que les autres, le lit de la chambre conjugale reste un endroit privilégié pour son intimité.

Cet entretien s'est conclu, comme les autres sur la question de savoir ce que la famille avait transformé dans son logement afin de préserver son intimité. En définitif, ils ont simplement ajouté des rideaux, mais soit pour de la protection solaire, ou, comme cette femme l'expliquait plus haut, pour préserver l'intimité de leurs voisins.

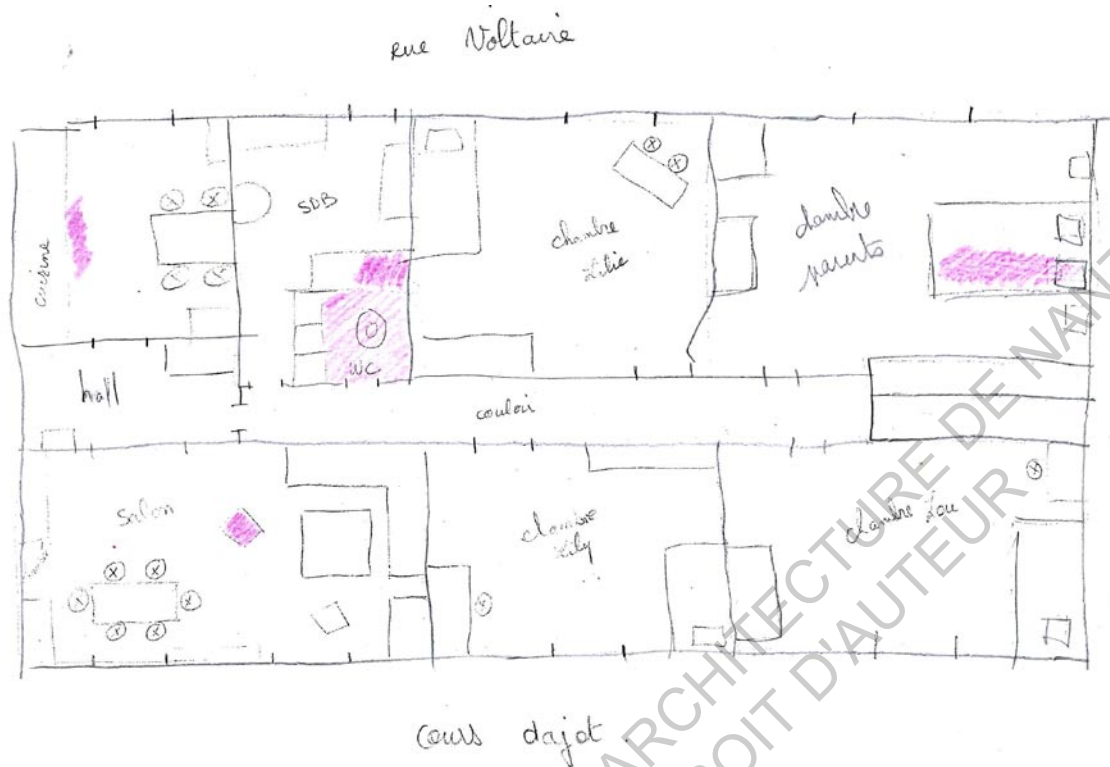
Ces entretiens auprès d'habitants mettent en évidence un certain nombre de points communs entre eux. En effet, tous ont reconnu ne pas s'être clairement posé la question de l'intimité au moment où ils ont choisi d'habiter leurs logements. Il semble que ce facteur ne soit pas un critère de choix et pourtant, la majorité d'entre eux reconnaissent en parlant de leur habitation que c'est quelque chose à laquelle ils sont attachés.

Pour toutes les personnes qui ont intégré un logement qu'ils n'ont pas fait construire, il semble aussi qu'il y ait un certain temps d'adaptation qui leur est nécessaire pour appréhender les différents espaces et ainsi se créer, petit à petit, leur cocon. Avant d'y vivre, ils n'ont pas conscience du degré d'intimité que propose leur habitation. De ce fait, cela passe par une appropriation des espaces par chacun des membres de la famille. Ils investissent donc tous vraiment pleinement qu'une petite partie de leur logement. Mais l'appropriation passe aussi par un certain nombre d'actions que les habitants vont mener dans leur logement à partir du moment où ils y vivent : remanier la décoration, ajouter des meubles, bricoler, entretenir sa maison à son image en somme, permet de créer des espaces intimes qui leur sont propres et auxquels ils peuvent s'identifier.

Ce qu'ils ont aussi tous en commun, c'est l'importance qu'ils accordent à leur chambre conjugale. Plus précisément, c'est la satisfaction générale qu'ils ont vis-à-vis de cet espace. Comme évoqué plus haut, on peut se poser la question de savoir d'où résulte ce plaisir qu'ils ont tous à s'y retrouver. Peut-être que cela est dû au fait que lorsqu'on se retrouve dans la chambre à coucher, nous n'avons plus besoin d'entretenir de relations de sociabilité si ce n'est avec son conjoint, lequel attend aussi sans doute le moment où il se retrouvera dans cette pièce, lieu de repli et d'isolement dans le logement.

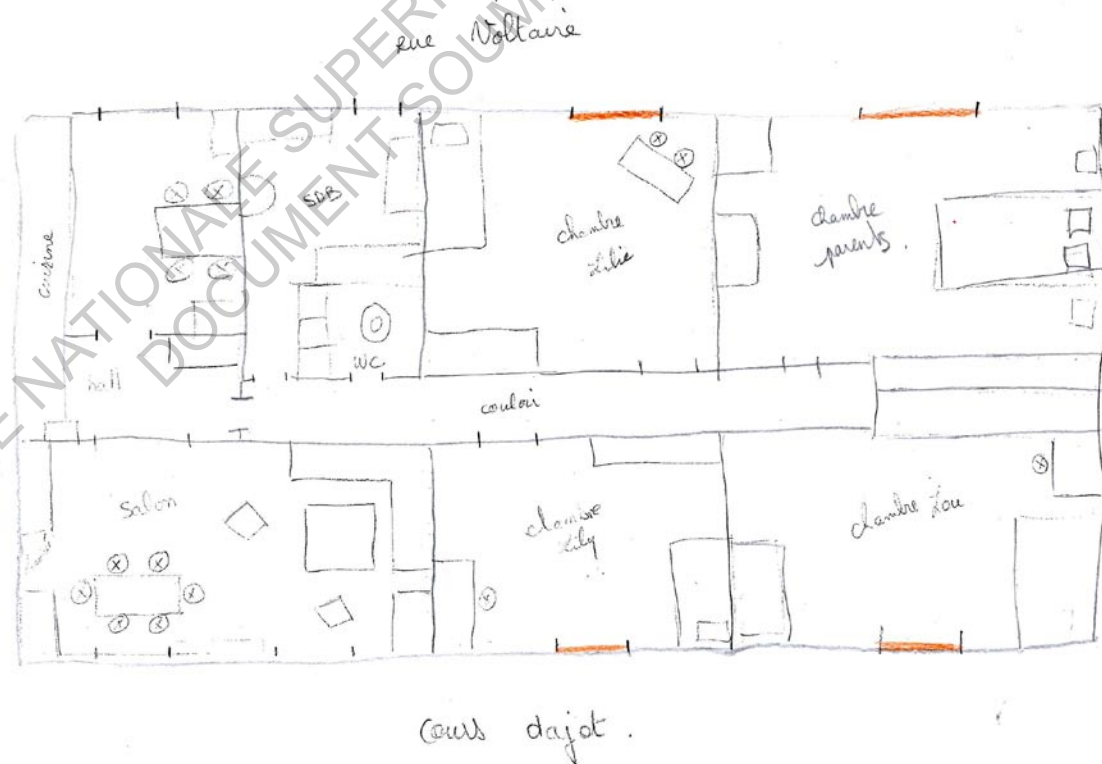
Enfin, lorsqu'il a fallu solliciter ces couples pour faire progresser cette enquête, il a été frappant de constater les réactions que cela a pu provoquer. En effet, les hommes étaient tous assez enthousiastes à l'idée de dessiner les plans de leurs logements, de mémoire, et de se prêter à ces travaux pratiques. En revanche, au moment des entretiens, finalement seules les femmes étaient disposées à parler de l'intimité de leur logement et de se prêter à l'exercice de la coloration, du commentaire, et de la mise en évidence de ce que représente aujourd'hui pour eux, l'endroit où ils vivent. Cela pose la question de savoir si les hommes sont finalement plus pudiques que les femmes pour parler de leur intimité, ou si la femme reste, dans l'esprit populaire, celle qui est garante de l'intimité du foyer, et donc, la plus à même d'en parler.

Plan de niveau : les lieux où la personne interrogée se sent le mieux vis-à-vis du reste de son foyer



Plan de l'appartement réalisé le 08 mai 2018

Plan de niveau : les transformations opérées dans le logement pour apporter davantage d'intimité



Plan de l'appartement réalisé le 08 mai 2018

3.3 – Exemples inopinés : l'intimité des logements en images

Cette œuvre de l'artiste Anne-Laure Maison, est très parlante lorsque l'on parle de l'intimité des logements. L'artiste décrit son travail en disant, qu'à la nuit tombée, les façades et leurs fenêtres illuminées, deviennent de vrais tableaux vivants, prenant même le dessus sur l'architecture qui les encadre. Elle ajoute :

« L'intérieur s'affirme par rapport à l'extérieur et les visions fugitives de l'intimité des habitants nous sont offertes. Ce n'est pas leur intimité directe qui m'intéresse mais celle de l'espace [...] la chaleur d'une lumière, le scintillement d'une guirlande ou de la télévision, le coin d'un tableau [...] Tous ces éléments sollicitent mon imaginaire. En regardant ces fenêtres, je me raconte des histoires sur les gens qui vivent derrière elles, je fantasme sur leurs espaces, leur intimité. Je capture ces moments et reconstruis mes propres architectures. »¹

Pas de voyeurisme dans ses œuvres, mais un intérêt certain pour l'habitat, l'architecture et ce que cela provoque comme émotions. Peut-être alors qu'il est possible d'en savoir un peu plus à propos de l'intimité des logements, en recueillant un certain nombre d'exemples photographiques, de dispositifs mis en place, ou non, par les habitants ou les architectes.

Exemple de l'Italie du Sud

Cette photographie, prise dans le Sud de l'Italie, pose question sur l'intimité en France. En effet, il est plutôt courant de croiser ce genre de scènes dans l'espace urbain en Italie, là où cela est moins courant en France. On croise davantage ce genre de scènes, dans les régions méridionales de la France, bien qu'elles soient tout de même moins fréquentes que chez nos voisins du Sud de l'Europe. Pourtant, il y a encore quelques décennies, les familles étendaient largement leur linge à la vue de tous en France aussi. Évidemment, l'arrivée des sèche-linges dans les foyers, est sans doute l'une des raisons du recul des fils à linge. De plus, depuis les années 50 aussi, le pourcentage de femmes occupant un emploi n'a cessé d'augmenter. Le fait que, traditionnellement, ce soient elles qui se chargent d'une majeure partie des tâches ménagères couplé à leur accès à l'emploi salarié, est peut-être une autre des raisons qui explique pourquoi on voit de moins en moins de vêtements sécher dehors.

Néanmoins, on peut aussi se demander si cela veut dire que contrairement à l'Italie du Sud, la pudeur en France est grandissante. Les vêtements que l'on porte, les draps dans lesquels nous dormons, le linge que nous utilisons pour notre toilette, sont incontestablement des extraits de notre intimité. Les exposer à la vue de tous, par manque d'espace extérieur par exemple, est devenu plus rare.

Ces dernières années, on a assisté à des tentatives de certaines municipalités² de procéder, par arrêtés municipaux, à l'interdiction d'étendre son linge. Cette règle, déjà présente dans bon nombre de règlements de copropriété, pose la question de l'objectif qu'elle vise. D'après la présidente de l'Association Nationale de la Copropriété et des Copropriétaires (ANCC), depuis les années 1930, cette pratique est considérée comme « *indigne des immeubles bourgeois* ».³ Il est donc encore une fois question ici de représentation sociale.

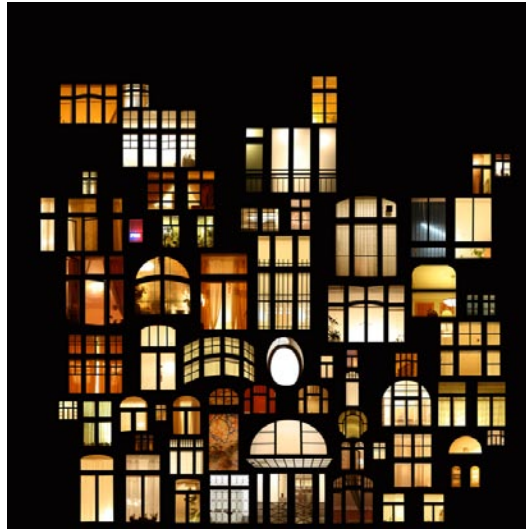
Exposer ses effets personnels et intimes à la vue de tous ne se serait pas une activité respectable. L'intimité, semble donc être aussi quelque chose qui peut gêner les autres, quand elle nous est offerte, sans que nous puissions l'ignorer.

1 Citation tirée d'un article ArchiDesignClub, <http://www.archidesignclub.com/magazine/rubriques/arts/44044-tableaux-dintimite-par-anne-laure-maison.html>

2 Le 19 mai 2014, à Béziers, le maire Robert Ménard, a pris un arrêté municipal pour interdire d'étendre son linge aux fenêtres, aux balcons et façades visibles depuis l'espace public.

3 BERDAH Arthur, Etendre du linge aux fenêtres : une pratique déjà interdite (presque) partout, Le Figaro, 21 mai 2014

La vie s'organise derrière nos murs et nos fenêtres



Anne-Laure Maison, Tableaux d'intimités, contre-collage aluminium et châssis, 90x90cm, juin 2017

L'Italie s'expose à la vue de tous



Document personnel

L'architecture comme premier rempart

L'architecture, comme on l'a vu précédemment, peut aussi générer des espaces qui disposent de degrés d'intimité différents. De plus, les ouvertures qui sont créées sur l'extérieur peuvent aussi générer des vis-à-vis, qui imposent aux concepteurs de se pencher sur chacune, afin qu'elles ne deviennent pas une source de gêne. Ces deux photographies illustrent un aspect de l'architecture, qu'elle soit ancienne ou récente, plutôt radical. En effet, ces deux exemples montrent des façades entièrement aveugles. Les façades de la première maison disposent pourtant d'une orientation Ouest. On peut tout à fait imaginer qu'auparavant, le découpage parcellaire était différent, néanmoins cela laisse à penser qu'une telle disposition était due à une volonté de créer une sorte de protection vis-à-vis de l'environnement alentour. Dans le cas du lotissement, présenté ensuite, la raison de ces pignons aveugles, s'explique peut-être par la proximité des logements les uns des autres. En effet, si tous disposaient d'ouverture en pignon, des vues sur les intérieurs voisins seraient créées. Cela n'est pas sans rappeler, une fois encore, la situation de Léonardo, dans l'Homme d'à côté. En effet, si la rangée de maisons à gauche, par exemple, avait eu le droit d'ouvrir des fenêtres en pignon pour profiter de la lumière de l'Ouest, il n'aurait pas été « juste », de le refuser à celles de la rangée de droite, qui auraient ainsi pu profiter de la lumière de l'Est. Le parti architectural s'explique donc peut-être, par une règle mise en place, afin d'opérer équitablement à l'équilibre entre ouverture, et droit à l'intimité de son logement.

Les clôtures

Après avoir vu un exemple de traitement de l'intimité par conception-même de l'habitat, il est important de s'intéresser à la manière dont les habitants se saisissent à leur tour de cette question. L'une des premières choses qui peut venir à l'esprit, ce sont les clôtures qui entourent les logements. Celles-ci sont le premier obstacle à l'entrée dans l'habitation. Elles peuvent néanmoins être de plusieurs nature, car elles ne sont pas toujours opaques. Sur ces deux exemples, elles sont particulièrement opaques et laissent donc penser qu'elles jouent un rôle de filtre visuel afin de préserver l'intimité des occupants de ces logements. On peut aussi penser que ces clôtures permettent à la fois de se protéger des personnes qui passent sur la voie publique, tout comme du regard des voisins. Cela doit aussi sans doute permettre aux occupants de pouvoir se replier sur eux, de manière confortable, à un moment qu'ils auraient choisi.

Par ailleurs, on peut s'interroger sur l'effet que ces très hautes et opaques palissades provoquent comme sensation depuis l'espace public. En effet, se « protéger » de son voisin peut s'expliquer, non pas par haine, mais pour ne pas avoir à engager une interaction que l'on n'aurait pas choisie. D'autre part, bien souvent, les règlements d'urbanisme encadrent ce genre de dispositifs et préconisent une hauteur maximale d'environ 1 mètre, pour les éléments pleins et imposent ensuite que ceux qui iront au-delà soient un minimum ajourés. Beaucoup d'habitants ne respectent pas ces règles et ainsi, dans certaines rues, lorsqu'on s'y promène, ces dispositifs donnent la sensation de véritables murs d'enceinte, qui ne laissent aucune perspective au regard sur le paysage. Aussi, bien que l'installation de clôture soit soumise à une déclaration préalable, que l'on doit déposer en mairie afin d'en obtenir l'autorisation de sa réalisation, on constate que de nombreuses personnes passent outre. On se demande alors si ce phénomène devrait faire l'objet de davantage de contrôles, ou si, il incombe aux riverains de s'entendre sur le taux d'intimité qu'il sera possible d'apporter à un quartier.

Façades aveugles



Documents personnels

Linéaires de clôtures



Documents personnels

La végétation comme filtre

D'autres habitants, eux font le choix de clôtures végétales, qui sont sans doute moins radicales que celles que l'on vient de voir. Elles servent d'autres formes de cohabitation, car qu'elles séparent deux jardins ou un jardin et un espace public, elles apportent, en plus de l'intimité, un certain confort visuel. Elles peuvent aussi être plus ou moins opaques selon les essences choisies. Par exemple, une haie de bambous permet de laisser passer les rayons du soleil, donc de deviner légèrement les ombres, tout en garantissant un affaiblissement sonore puisque le bruit du vent dans les feuilles s'y glisse facilement. La végétation, pour un résultat sans doute similaire aux clôtures rigides, permet en somme de créer une ambiance plus chaleureuse autour de son logement.

Ce type de clôtures permet aussi aux habitants d'exprimer une part de leur personnalité. Un peu comme la mère de Frédérique Ramade dans *Ode Pavillonnaire*,¹ qui s'attache à ce que sa maison soit différente par rapport à celle de ses voisins. En effet, la part d'apparat dans l'architecture est loin d'avoir disparu. Bien que son amoindrissement ait permis aux architectes de penser l'intérieur des logements, allier une gestion de l'intimité à l'expression du soin que l'on apporte à son logement, peut être source de satisfaction pour certains habitants.

Logements identiques, intimités différentes

Si des architectures identiques contribuent à renforcer le caractère collectif d'un lieu, il n'est pourtant pas si évident que chacun des occupants d'un logement, similaire et adjacent, réussisse à s'entendre avec ses voisins pour occuper les espaces extérieurs et ne pas modifier les aspects des façades, par des ajouts de protections visuelles par exemple.

La personnalité de l'occupant d'un logement est déterminante pour ce qui va modifier, ou non, l'aspect extérieur d'une construction. Comme on peut le voir sur la photographie des deux maisons jumelles, l'un des occupants ne semble pas avoir de problème à laisser ses rideaux ouverts en pleine journée, alors que le second semble s'être barricadé. Pourtant, ils disposent tous les deux d'une vue plutôt agréable sur une nature sauvage. Il est alors notable de constater que l'un privilégie l'apport de lumière et la vue sur l'extérieur, tandis que l'autre préfère préserver son intimité.

En logement collectif aussi, le fait que chacun ait besoin de degré d'intimité différente s'exprime par la simple observation des façades d'un immeuble. Comme on peut le voir sur le deuxième exemple, on discerne aisément les habitants pour qui il est important de se couper du regard extérieur, ceux pour qui l'objet de leurs préoccupations est dans l'embellissement et la démarcation de leur territoire par l'installation de plantes et autres objets de décoration, et enfin ceux pour qui s'installer dehors ne rime pas avec protection visuelle.

Ces deux exemples expriment donc très bien, une fois de plus, à quel point la définition de l'intimité dans le logement est une chose complexe à aborder, tant les réponses que l'on peut y apporter peuvent être différentes et variées selon les individus et les lieux.

1 RAMADE Frédéric, *Ode pavillonnaire*, 2008, 50 minutes

Exemples de clôtures végétales



Documents personnels

La différence se joue dans les détails



Architecture Trace & Associés

Intimité modulable

Les clôtures, les haies ou les bâches que certains habitants tendent dans le bas des garde-corps de leur balcon, sont autant de dispositifs qui sont pérennes et sur lesquels on ne revient pas quotidiennement.

L'architecte peut néanmoins proposer des systèmes qui permettent aux occupants de moduler leur intimité en fonction des moments de la journée, ou simplement selon leurs envies.

Le premier exemple illustre très bien ce principe. La façade de cet immeuble d'habitations peut, si tous ses habitants le décidaient simultanément, devenir complètement aveugle, ou à l'inverse, très ouverte sur l'extérieur. Des volets de bois opaques ont été prévus, en prolongement du bardage, pour permettre d'ouvrir, plus ou moins les espaces de balcons et fenêtres, sur l'extérieur. Cet exemple est particulièrement intéressant, car il y a peu de chance, si on prenait une photographie chaque jour, qu'on obtienne deux fois le même résultat. En effet, elle révèle à la fois des besoins d'intimités, des envies de se protéger du soleil, la nuit qui tombe, une absence temporaire, ou encore l'envie de profiter pleinement d'un bel après-midi ensoleillé.

Le second exemple est tout aussi intéressant, car modulable lui aussi. De plus, il est installé en séquence de quatre panneaux, qui permettent, sur le linéaire de cette terrasse, de réguler l'intimité, en fonction des vents, de la course du soleil, ou encore selon la simple envie du moment.

Réfléchir à des dispositifs amovibles peut donc avoir des qualités non-négligeables, car en plus de s'adapter à l'occupant actuel, ils pourront aussi le faire pour de futurs habitants. Comme on l'a vu pour l'intérieur des logements, l'amovibilité et l'évolutivité de l'intimité, est peut-être une piste à suivre pour les architectes, afin de répondre au plus près des attentes de la population, qui sera très certainement multiple dans la vie d'un bâtiment.

Extrême protection

Comme nos personnalités, le besoin d'intimité chez soi peut parfois être extrême. Ce désir s'apparente alors parfois à des mesures défensives.

Sur le premier exemple, on peut voir que cette maison récente d'architecte, dispose d'un certain nombre de fenêtres, et donc d'ouvertures possibles sur l'extérieur. On distingue également que les occupants des lieux sont présents, puisque la porte, à gauche de l'image, est ouverte. En pleine journée, on se demande premièrement pourquoi, toutes les fenêtres qui donnent chez ce voisin, sont occultées. Ensuite, on constate cette clôture de bois assez opaque, qui longe toute la maison. Devant la fenêtre du rez-de-chaussée, en plus du store et de la clôture, est installé, entre les deux, de la végétation. Il y a donc, pour cette seule fenêtre une triple protection. A l'heure de la photo, le soleil était derrière la maison. Il n'y a donc pas d'explication de contrôle solaire à ce moment-là. On se demande alors, si les habitants de cette maison, avaient pleinement conscience, au moment de la conception, de ce qu'était en train de leur proposer l'architecte, en termes d'espaces, de vis-à-vis potentiels et de l'intimité de leur futur logement. On peut se poser la question de savoir si, comme le suggère cette photographie, l'insatisfaction de ces personnes par rapport à l'intimité de leur logement résulte d'une mauvaise communication de l'architecte envers eux, ou peut-être encore, une pudeur de leur part, qu'ils n'ont pas su exprimer lors de la conception.

Sur le deuxième exemple, on ne voit presque plus l'architecture de la maison, tant la végétation est dense. Là aussi, les dispositifs opacifiants sont multipliés à l'extrême. On peut se poser la question de la négligence, c'est-à-dire que ces personnes n'auraient pas pris le temps de désobstruer leur jardin. Mais cela n'est pas certain, puisque lorsqu'on regarde la haie, elle semble être entretenue régulièrement. Il paraît donc qu'ici aussi l'intimité rime avec l'envie de protection.

Façades modulables



Documents personnels

Intérieurs et extérieurs impénétrables



Documents personnels

Exhibition ?

Se balader dans l'espace public, permet aussi parfois, de se glisser à l'intérieur des logements. Certains habitants ne semblent définitivement pas éprouver un besoin fort de protéger leur intimité, ou du moins en partie, et offrent ainsi des vues plutôt généreuses aux passants, sur leurs intérieurs.

Dans les deux exemples présentés ici, ces habitations disposent d'une vue généreuse sur la mer. Cela peut expliquer de prime abord, pourquoi elles disposent de grandes surfaces vitrées, pour pouvoir en profiter.

L'occupant de la première maison pourrait tout à fait clôturer son jardin et implanter de la végétation sur l'espace qui se trouve devant la terrasse en premier plan, qui elle, tourne le dos à la mer. Au lieu de ça, tout est laissé ouvert. Cela doit immanquablement attirer le regard de quiconque passe devant. On peut aussi se demander si cela pourrait attirer des personnes malveillantes, tels que des cambrioleurs, ou au contraire, si le fait de tout laisser visible, serait plutôt dissuasif. En effet, lorsque les choses sont cachées, cela provoque nécessairement la curiosité, et on s'imagine tout ce que pourrait renfermer un logement, en fantasmant parfois, des espaces qui ne sont pas du tout ce que l'on croit. Avoir un espace entièrement ouvert ne serait peut-être pas non plus très commode pour un cambrioleur qui voudrait être discret pendant qu'il dérobe son butin.

La deuxième maison présentée dispose elle aussi d'une pièce largement vitrée, où l'on distingue malgré sa hauteur, un certain nombre d'effets personnels. En revanche, on comprend que c'est une véranda, donc potentiellement un espace qui est davantage une pièce d'agrément supplémentaire dans la maison, qu'une pièce principale à part entière. Cela expliquerait alors peut-être, pourquoi cette exhibition sur la rue est tolérée par ses occupants, puisque l'intimité « réelle » se joue ailleurs dans l'habitat.

On ne peut tout de même pas affirmer, pour ces deux exemples, que les occupants de ces lieux n'ont aucun besoin d'intimité dans leur logement. En effet, selon les modes de vie et le nombre de personnes qui occupent ces foyers, l'intimité de ces logements peut très bien se dérouler ailleurs dans ces maisons. La protection, comme on l'a vu n'est pas non plus forcément anéantie par de larges surfaces vitrées. Et finalement, si elles étaient localisées dans un pays nordique par exemple, cela ne choquerait très probablement personne.

Quand le regard d'un passant s'invite à l'intérieur d'une maison



Document personnel



Document personnel

Contradiction ?

Enfin, ces deux exemples questionnent eux aussi d'autres formes d'intimités. Leurs abords sont fortement axés sur l'entrée des véhicules et sont très opaques. Il est certain que ceux-ci n'ont pas été installés pour favoriser les rencontres de voisinage. En effet, entrer en contact avec ces habitants à l'entrée de chez eux, semble peu probable et ces dispositifs n'invitent d'ailleurs pas à s'y présenter.

En revanche, dans les deux cas, on constate une forme de contradiction entre ces entrées massives, opaques et d'aspect impénétrables, et l'exposition possible qu'ils font de leur intimité. En effet, la première maison dispose d'une large terrasse, ouverte sur l'espace public, qui n'a de protection que de très fins garde-corps. Quant à la seconde maison, l'extension qui y a été réalisée, sous forme d'un cube en verre, laisse clairement apparaître l'intérieur de cette nouvelle pièce. On y voit les suspensions, l'escalier qui mène à l'étage, la table de la salle à manger, et même plusieurs bibelots. Ici, la protection semble donc être de mise. L'entrée y est extrêmement contrôlée, en revanche, c'est comme si une fois entré chez eux, ces habitants ne se posent plus la question des vues pénétrant depuis l'extérieur, puisqu'ils sont protégés par cette large et haute clôture.

La première maison questionne aussi par un autre élément. Sa large terrasse offre une vue panoramique sur l'océan. Il semble donc normal, que depuis les pièces de vie, ses occupants souhaitent bénéficier de cette vue, à travers de généreux vitrages. Pourtant, l'arbre qui se trouve à gauche de la photo vient obstruer près de la moitié du linéaire de façade. Sa taille est si importante, qu'il est littéralement collé à elle. On peut alors se demander s'il s'agit ici d'une négligence de la part de ses occupants, ou alors, si derrière cet arbre, il y a, peut-être, les pièces qui pour eux nécessitent une très grande intimité. Peut-être alors que ce serait une réponse comme une autre, afin de gérer les vues des passants sur la rue.

Ce reportage photographique, nous permet de saisir encore un peu plus comment l'intimité s'exprime, se gère et se met en place, dans les logements. Même sans entrer dans ces habitations, on arrive à repérer un certain nombre de situations, de dispositifs et de réactions. Cela semble confirmer, au travers des exemples exposés, que non seulement l'intimité des logements se jouent dès l'espace public, mais aussi qu'elle est l'affaire non pas seulement des architectes, mais surtout des occupants de ces logements. La façon dont chacun se saisit de cette question, consciemment ou non d'ailleurs, permet d'imaginer quel rapport ils ont avec l'intimité. On dit souvent que fouiller la poubelle de quelqu'un permet d'en apprendre beaucoup sur lui. Sans aller dans les détails les plus profonds des intimités, regarder les logements depuis la rue, peut aussi être un moyen de se voir révéler des individualités.

Cet exercice de reportage, qui permet aussi d'élaborer un petit catalogue, une collection, amène à réfléchir fortement sur ce que ces comportements, installations et actions, provoquent sur l'espace public. En effet, sans tendre à une uniformisation de l'architecture et de ses abords, on peut se dire que si les personnes qui clôturaient excessivement leurs parcelles, comme on l'a vu, étaient la norme, il ne serait sans doute plus très agréable de se balader dans nos rues.

Voir ou être vu ?



Document personnel

Réguler les intrusions avant-tout ?



Document personnel

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

conclusion

Cette recherche autour de l'intimité dans les logements, avait pour objectif premier d'en faire une définition contemporaine, en cherchant à en saisir le périmètre et voir comment elle s'exprime dans l'architecture domestique. Après avoir identifié des situations d'intimité dans l'habitat, et sondé comment elle se manifeste dans les logements à l'étranger, étudier son évolution en France dans les logements bourgeois était le moyen retenu pour comprendre comment et quand, elle s'est révélée comme un marqueur important du confort dans le logis. L'architecture de l'habitat ne pouvant être considérée comme étant un élément autonome, ce travail a ensuite tenté de cerner les différentes échelles où l'on retrouve l'intimité, comme les règlements d'urbanisme, en passant par les relations de voisinage et enfin la plus petite échelle, celle du foyer lui-même. Enfin, la dernière partie fût consacrée à une période d'enquêtes, auprès d'architectes et habitants, afin de connaître leur intérêt pour cette question, et de voir comment ils s'en saisissent concrètement dans les logements qu'ils conçoivent (et habitent) pour les uns, et qu'ils occupent pour les autres.

Ce travail met en évidence que la notion d'intimité dans le logement est un élément extrêmement complexe et dense à définir. Savoir où elle se situe, qui est responsable de créer les conditions de l'intimité dans l'habitat, que ce soient les architectes ou les habitants, n'est pas simple à comprendre. Comme on l'a vu, les enjeux sont multiples et l'intimité est liée à beaucoup d'autres notions, comme la pudeur, la sécurité, la protection, la promiscuité, le confort, la sociabilité ou encore la dignité pour ne citer que celles-ci. Cela a aussi révélé qu'il existe des intimités liées à des cultures et coutumes spécifiques. En effet, chaque pays développe des architectures spécifiques à leurs traditions et ainsi ne vivent pas l'intimité de leurs logements de la même manière qu'en France. Quant à la France, on a pu voir que l'intimité dans les foyers n'a fait son apparition qu'assez tardivement, au regard de tous les changements qui se sont opérés dans les siècles les plus proches de nous. Ce rappel historique met aussi en évidence que la question de l'intimité est profondément liée aux mœurs de notre société. Cela interroge alors sur l'orientation et le sens que prendra l'intimité dans les logements, dans les années et les siècles à venir. On a déjà évoqué que la densification des villes, ou les divorces remettent déjà en cause certains aspects de l'intimité domestique sans qu'il s'agisse des seuls phénomènes qui se révèlent déjà et se préparent pour demain. En effet, la location de logements type Air BnB pose la question de savoir ce que devient l'intimité de ces logements, que leurs habitants mettent ponctuellement à la disposition de parfaits inconnus. Ces résidences n'ont pas de vocation hôtelière au départ, et donc, les personnes qui les louent à des touristes de passage, ont dans la majorité des cas, beaucoup de leurs effets personnels qui restent dans le logement.

L'étude des échelles de l'intimité dans les logements a aussi permis de révéler plusieurs points délicats en termes de réglementation en architecture. Tout d'abord, chercher à savoir si les villes se saisissent de cette notion, pour l'intégrer dans leurs règlements d'urbanisme, questionne sur l'implication des architectes et urbanistes auprès de ces collectivités, afin qu'ils débattent peut-être plus régulièrement de cette question avec les habitants. Si de telles préoccupations étaient intégrées dans les démarches de développement des territoires, cela éviterait peut-être des litiges futurs, lorsque de nouveaux projets apparaissent. D'autre part, les relations de voisinage font émerger le fait que l'intimité se joue aussi autour de la sociabilité. En effet, pouvoir nouer des relations de voisinage agréables tient souvent au fait que les limites entre l'espace privé intérieur et les espaces extérieurs aux logements, partagés ou non, soient clairement définies. Savoir composer avec les distances face aux voisins et gérer les vis-à-vis est un facteur important qui garantit le confort de tous. Par la suite, l'étude de l'organisation de l'intérieur des logements a montré que l'intimité ne se joue pas que par rapport au monde extérieur. Quand les occupants d'une habitation sont multiples, ils ont bien évidemment besoin de trouver leur part

d'individualité chez eux, et donc d'intimité face aux autres membres de leur foyer. Cela a aussi révélé que sans doute, quand le sentiment d'attachement à un logement est très fort, ceci témoigne de l'intimité que l'on a nouée avec sa demeure. Ces liens ne sont pourtant pas immédiats, et la part d'investissement que les habitants mettent dans leur logement, en le décorant, l'aménageant ou le bricolant à leur image, participe grandement à la définition de leurs espaces intimes.

Tant le sujet développé est vaste, il semblait primordial d'aller à la rencontre des architectes et habitants pour avoir leur point de vue. Pour les uns, comme pour les autres, ces enquêtes ont une fois de plus mis l'accent sur la question de la pudeur. Chacun a généreusement accepté d'en parler, mais au fil des entretiens, on se rend compte plus que jamais que la question de l'intimité dans les logements est souvent traitée en creux, comme une évidence qu'il est difficile de nommer, et pourtant qu'il ne faut pas oublier ni laisser de côté. Cela appuie aussi, le fait qu'il n'y pas une seule façon, mais bien presque autant que d'interlocuteurs, pour parler, se saisir, appliquer, gérer ou garantir l'intimité dans les foyers. S'intéresser enfin, aux dispositifs physiques mis en place, et visibles depuis l'espace public, afin de gérer les questions d'intimité, a permis de saisir encore un peu plus ce que les architectes peuvent proposer en termes d'intimité et de voir comment les habitants s'approprient ensuite ces habitats. Néanmoins, ces exemples révèlent aussi que ce n'est pas forcément un sujet qui doit être sacralisé. En effet, comme on l'a vu, tout le monde ne se sent pas dans l'obligation de se barricader, de se couper du monde extérieur, pour se sentir bien. L'intimité est certes importante, mais cela n'implique pas forcément que cela doit passer par une recherche incommensurable de dispositifs de protection vis-à-vis du monde qui nous entoure et des membres de notre foyer.

Beaucoup d'autres aspects liés au sujet auraient bien évidemment pu être abordés dans le cadre de cette recherche. Pour exemple, la plus grande échelle de l'intimité que nous connaissons peut-être aujourd'hui, est celle de l'ère numérique. A la fin du documentaire *Habitant* de Philippe Madec, François Le Bayon et Guy Demoy,¹ une question très intéressante est posée : « *Comment l'architecte du futur va-t-il pouvoir loger les espaces virtuels chez les habitants ? Un visiteur virtuel tel qu'un hologramme aura-t-il une pièce dédiée pour apparaître ?* ». Cela sous-entend la question de l'intrusion des nouvelles technologies dans notre quotidien et donc dans notre intimité qui est, elle aussi, mise à l'épreuve des outils que nous avons nous-même développés. Quelle réponse aura l'architecte à ces nouveaux phénomènes que la société a créée ? Voir sans être vu et être vu sans voir est d'autant plus possible dans notre société à l'heure du tout numérique. On peut alors se demander, en 2018, ce qu'il reste des frontières entre espaces publics et espaces privés, quand on voit à quelle vitesse les informations sont communiquées, les plus personnelles qui plus est.

La méthodologie pour mener ce travail de recherches est passée par la lecture d'un certain nombre d'ouvrages, souvent rédigés par des sociologues. Ces derniers sont, au moins tout autant que les architectes et les habitants, intéressés par la question de la place de l'intimité dans les logements. Il a souvent été plus évident de trouver des informations pour étayer les questionnements développés, dans ce type d'ouvrage, qu'en cherchant la réponse dans les écrits d'architectes. En revanche, les enquêtes menées, à l'aide de questions ciblées, on permet d'en apprendre beaucoup plus sur l'aspect contemporain du sujet. Pour conforter les nombreuses suppositions qui ont été faites ici et qui restent en suspens, il aurait certainement fallu disposer de plus de temps afin d'accroître le panel et d'augmenter le nombre de personnes interrogées.

Finalement, ce que l'on peut retenir, à cette étape de la recherche, c'est que l'intimité dans nos logements n'est pas purement subjective : elle est définie par rapport aux autres. Elle s'expose, se négocie, se spatialise, se territorialise, se matérialise de beaucoup de manières différentes. Ainsi, elle participe à l'ambiance des abords de l'habitat, mais aussi de ses intérieurs. L'intimité est introduite par les architectes, les habitants s'en saisissent, puis se l'approprie.

1 LE BAYON François, DEMOY Guy, MADEC Philippe, *Habitant*, 2008, 56 minutes

« Lorsque mon père est parti en retraite, j'avais 19 ans.

À l'époque c'était très difficile de trouver un logement dans Paris. Il m'a trouvé une chambre de bonne, au 6ème étage sans ascenseur, avec des wc à la Turc juste en face de ma porte d'entrée. Il n'y avait pas l'eau. Mon père m'a dit : « Je vais pouvoir t'installer l'eau mais pas le tout à l'égout, tu mettras un seau sous l'évier ». À l'époque j'avais les cheveux longs mais je n'ai jamais fait déborder le seau, peut-être grâce au subconscient ? Pas de douche non plus.

Lorsque je rentrais chez moi, j'avais une très grande fenêtre rectangulaire à trois grands pas de la porte d'entrée. Un lit pour une personne, une table pliante, un tabouret et une chaise, un placard en hauteur, une penderie en plastique. Cette pièce était sous les combles, et une petite cloison de 60 cm de large sur 1,20 m de long, me permettait d'avoir une mini cuisine (une petite table avec une étagère en dessous sur laquelle, je posais mes casseroles et celle du haut j'avais un réchaud électrique deux feux, puis mon évier sur un meuble. Le peu de place qui restait et qui se terminait en fuseau me permettait de mettre mes produits d'entretien sur la planche que mon père m'avait faite et en dessous les balais.

Côté fenêtre mon père m'avait installé un cube à trois tiroirs pour mettre mon maquillage et mes rubans, au-dessus une petite armoire à pharmacie avec miroir. Par contre, le samedi matin, je sortais tout ce que je pouvais dans le couloir commun aux autres locataires, pour faire le ménage. Couloir très étroit, un mètre environ de largeur.

Je quittais une famille de 5 personnes et je me retrouvais toute seule, le 18 avril au moment de Mai 68, sans courrier, sans téléphone avec comme seul contact mon travail.

Début Septembre 1968, je rencontrai Alain. Après neuf mois d'attente, il se risqua à monter chez moi, car j'avais la grippe. Pendant tout ce temps, je lui disais que j'habitais chez mes parents. Nous n'avions pas grand-chose à l'époque mais nous avons vécu de très grands moments de bonheur, tous les deux dans ma petite chambre de bonne.

Ce texte très personnel, représente une partie de ma vie et mes débuts d'intimités, seule à Paris avec au bout du chemin l'Amour. »

Témoignage « anonyme », reçu par email le 28 mai 2018

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

sources

Bibliographie

- 1 - Debarre-Blanchard (Anne) et Eleb-Vidal (Monique), *La Maison : Espaces et intimités*, Ecole d'architecture Paris-Villemin, In Extenso n°9 (ISSN 0766-0898), 1986, 508 p
- 2 - Debarre-Blanchard (Anne) et Eleb-Vidal (Monique), *Architecture domestique et mentalités : les traités et les pratiques XVI-XIX siècle*, Ecole d'architecture Paris-Villemin, In Extenso n°2, 1984, 229 p
- 3 - Landauer (Paul), *L'invention du grand ensemble, La caisse des dépôts maître d'ouvrage*, Picard, 2010, 288 p., 138 ill
- 4 - Bernard (Marc), *Sarcellopolis*, Bordeaux, Finitudes, 2009, 224 p.
- 5 - Chollet (Mona), *Chez Soi : une odyssée de l'espace domestique*, Paris, Zones, 2015, 325 p
- 6 - Serfaty-Garzon (Perla), *Chez-soi. Les territoires de l'intimité*, Paris, Armand Colin, 2003, 256 p
- 7 - Salignon (Bernard), *Qu'est-ce qu'habiter ?*, Paris, Editions de la Villette, 2010, 143 p
- 8 - Eleb (Monique), *Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous*, Paris, Archibooks, 2015, 148 p
- 9 - Eleb-Vidal (Monique) et Châtelet (Anne-Marie), *Urbanité, sociabilité et intimité des logements aujourd'hui*, Paris, L'Épure, 1997, 352 p
- 10 - Moley (Christian), *Les abords du chez-soi : en quête d'espaces intermédiaires*, Paris, Editions de la Villette, 2006, 255 p
- 11 - Bauhain (Claude), *Masculin et féminin, les habitations bourgeoises au XIX^e siècle*.
In : Les Annales de la recherche urbaine, N°41, 1989. Familles et patrimoines. Pp. 15-26

12 - Léger (Jean-Michel), Decup-Pannier (Benoîte), *La famille et l'architecte : les coups de dés des concepteurs*, Espaces et sociétés 2005/1 (n°120-121), p.15-44

13 - Léger (Jean-Michel), *Architectes et sociologues, des hommes de bonne volonté*.
In : Communications, 73, 2002. Manières d'habiter. Pp. 125-148

Filmographie

1 - Duprat (Gaston), *l'Homme d'à côté*, 2009, 110 minutes

2 - Bertuccelli (Julie), *Depuis qu'Otar est parti*, 2003, 102 minutes

3 - Fritsch (Damien), *C'est ma vie qui me regarde*, 2015, 102 minutes

4 - Faure (Damien), *Espaces intercalaires*, 2012, 56 minutes

5 - Ramade (Frédéric), *Ode pavillonnaire*, 2008, 50 minutes

6 - Bêka (Ila) et Lemoine (Louise), *The infinite Happiness*, 2015, 85 minutes

7 - Le Bayon (François), Soyer (Chantal), Eleb (Monique), *Qu'est-ce qu'habiter*, 2000,
26 minutes

8 - Le Bayon (François), Soyer (Chantal), Eleb (Monique), *Intérieurs : une petite histoire*, 2000,
26 minutes

9 - Le Bayon (François), Demoy (Guy), Madec (Philippe), *Habitant*, 2008, 56 minutes

10 - Hess (Anja), *Les habitants des chambres de bonne à Paris : étude filmique des usages de l'espace quotidien*, Paris, l'Harmattan, 2016, 230 p + 1 DVD

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR